



BULLETIN MUNICIPAL N° 11

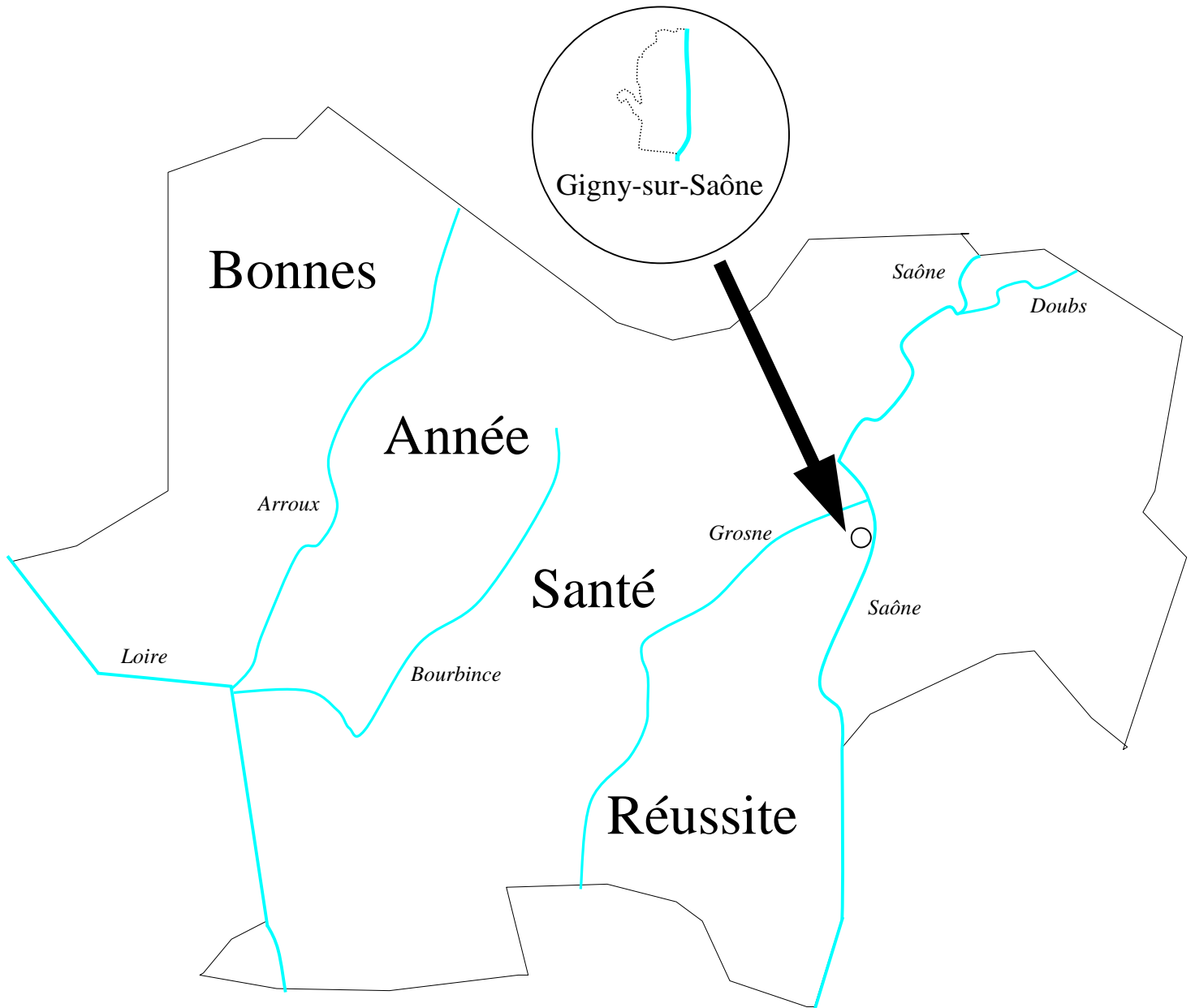


Fresques du 18^{ème} siècle restaurées par le propriétaire

2000

*"C'est dans la commune que réside
la force des peuples libres"*

Tocqueville



Pour 2001

SOMMAIRE

SOMMAIRE	01
INFO	02
ETAT CIVIL	04
CARNET	05
BUDGET	06
ECOLE	07
L'HIVER EN TOUTE SECURITE	08
ENIGME	10
LES ASSOCIATIONS	11
LES SAPEURS-POMPIERS	13
UN PEU D'HISTOIRE	16
CONTRAT D'AFFRANCHISSEMENT – 1650	17
LA MAISON ROUGE	21
L'ANCIENNE EGLISE	22
QUAND GIGNY DEVIENT GIGNY-SUR-SAONE	22
LES FILS ET FILLE CELEBRES DE GIGNY	26
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES ANNEES 1930-1940	27
LES ACTIVITES COMMERCIALES ET DE SERVICE 1902, 1926, 1930, 1947-1948	31
GUERRE 1870 & GUERRES COLONIALES	33
LA GRANDE GUERRE 1914-1918	34
LA GUERRE 1939-1945	41
LA GUERRE D'ALGERIE	42
LISTE DES MAIRES	43
LISTE DES INSTITUTEURS	44
LISTE DES INSTITURICES	45
LISTE DES CURES : DU GOTHIQUE AU PRESENT	46
LISTE DES NOTAIRES	47
ANECDOTES ET EXTRAITS DES COMPTE-RENDUS MUNICIPAUX	48
DEMOGRAPHIE DE GIGNY DE 1801 A 1999	60
RECENSEMENT DE LA POPULATION 1999	61
LA SAONE	66
LES INONDATIONS	68
CREUX ET MARES	71
LES RESSOURCES EN EAUX	72
BIBLIOGRAPHIE	75

INFO

Mairie

☎ 03.85.44.80.78

Fax 03.85.44.82.52

Renseignements par téléphone : chaque après-midi de 14h à 19h sauf pendant les vacances de la secrétaire

Permanence ouverte au public : mercredi et vendredi de 15h à 18h sauf pendant les vacances de la secrétaire

En cas d'urgence prendre contact avec le maire et / ou les adjoints.

Tarif salle des fêtes

Salle : 700 Frs

Cuisine : 250 Frs

Forfait électricité : 50 Frs

Vaisselle louée par le Comité des fêtes.

Réservation avec signature du contrat-règlement et acompte. Remise des clés le vendredi après-midi après état des lieux, paiement du solde. Retour des clés le dimanche soir après nettoyage des lieux par le locataire, paiement du chauffage selon consommation et saison.

Tarif gîte :

Juillet – Août

51 Frs par jour et par personne pour un minimum de 12 personnes
soit 4 284 Frs la semaine pour 12 personnes
46 Frs par jour et par personne de la 13^e à la 24^e personne
soit 8 148 Frs la semaine pour 24 personnes

Mai – Juin – Septembre

42 Frs par jour et par personne pour un minimum de 12 personnes
soit 3 528 Frs la semaine pour 12 personnes
37 Frs par jour et par personne de la 13^e à la 24^e personne
soit 6 636 Frs la semaine pour 24 personnes

Hors saison

35 Frs par jour et par personne
soit 2 940 Frs la semaine pour 12 personnes
soit 5 880 Frs la semaine pour 24 personnes

Location de week-end

1 950 Frs quel que soit le nombre d'occupants
pas de location week-end en période de vacances scolaire

Priorité sera donnée aux locations à la semaine.

Pour toute location : GRATUITE pour les enfants de moins de 2 ans.

Electricité : 1 Fr le Kw (heure creuse) 1,3 Fr le Kw (heure pleine)

Gaz : 3 Frs le m³

Lotissement la Palouze

Vente de terrains :

60 frs. T.T.C. le m²

Renseignements en Mairie ou chez Maître MIOT-HENRY Notaire à Tournus ☎ 03.85.32.29.29

La poste

Depuis décembre 2000, la poste a séparé Gigny en 2 secteurs pour la distribution du courrier. Deux préposés assurent maintenant ce service. Afin de simplifier le tri, n'oubliez pas de donner à vos correspondants votre adresse exacte en précisant

. Le numéro de Cidex

. le hameau

Merci

Si vous cherchez un artisan :

Coiffure : Mme DA SILVA

☎ 03.85.44.78.60

Electricité : Fabrice GUICHARD

☎ 03.85.44.73.30

Sanitaire, chauffage, électroménager, fourniture et entretien : Jean-Pierre DAVAL

☎ 03.85.44.97.18

Travaux agricoles : Joël HUMBERT

☎ 03.85.44.73.54

Si vous voulez vous distraire :

Bar et Restaurant : La Vague, ancienne maison éclusière de la Colonne.

☎ 03.85.44.88.38

Bar et Restaurant : Château de l'Epervière.

☎ 03.85.94.16.90

Discothèque : Le Why Not

Chaque soir, vendredi, samedi, dimanche et veilles de fête.

Location de bateaux de croisière : Saône Bateaux

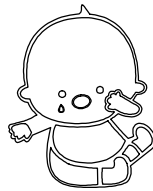
☎ 03.85.44.76.84

Pour faire vos courses.

Café – Epicerie – Tabac – Journaux – Gaz – Dépôt de pain : Béatrice PETIT

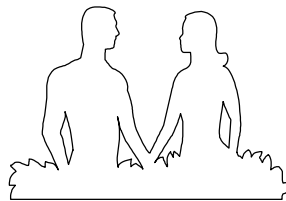
☎ 03.85.44.82.07

ETAT-CIVIL



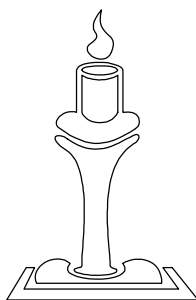
NAISSANCES

MOREAU Matéo	le 23 Février à Saint-Rémy
DOUERET Denovan	le 17 Septembre à Chalon-sur-Saône
GAUCHER Victor René Lancelot	le 8 Octobre à Chalon-sur-Saône
PERNIN Aymeric	le 20 Octobre à Chalon-sur-Saône



MARIAGES

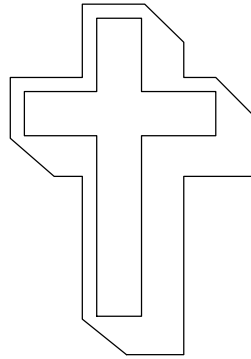
BONNARDIN Stéphane et LACHAUX Stéphanie Cécile	le 1 ^{er} Juillet
GALLOIS Thierry Marcel et CALVARIN Marie-Christine Hélène	le 22 Juillet
CREUZENET Patrick Serge et COLAS Brigitte Colette Marcelle	le 26 Août



DECES & TRANSCRIPTIONS

GAUDILLOT épouse MORNAT Andrée Marie-Louise	le 28 Janvier à Saint-Rémy
PETIT Louis Philibert	le 3 Mars à Chalon-sur-Saône
CLERC Marie Marguerite	le 21 Mars à Chalon-sur-Saône
BARBER épouse COUVRY Josiane Henriette Aline	le 4 Mai à Chalon-sur-Saône
MAZOYER Roger André	le 23 Juin à Chalon-sur-Saône
EL MOKADDEM Monire	le 2 décembre à Gigny-sur-Saône
VACHEY Georges, maire de Gigny de 1977 à 1989	le 28 Décembre à Gigny-sur-Saône

Carnet



Georges Vachey

A quelques semaines de ses 90 ans, Monsieur Vachey nous a quittés après une vie bien remplie.

Né à Gigny le 3 février 1911, il fréquente l'école du village où son instituteur remarque ses capacités, le soutient et le pousse à poursuivre ses études.

A la sortie de l'E.N.S.A.M. Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, il part travailler à Lyon où il mène une brillante carrière professionnelle.

L'époque de la retraite venue, il se réinstalle définitivement à Gigny et prend part à la vie de notre village en se souciant d'abord du projet de construction d'une centrale nucléaire à Boyer, ce qui amène la création d'une association antinucléaire.

De 1977 à 1989, il est notre maire. Nous lui devons la création :

- . Du lotissement.
- . D'une tranche d'assainissement...
- . Du plateau sportif...

Il est aussi à l'origine de la création de plusieurs associations.

Pour votre travail et votre enthousiasme, merci Monsieur Vachey

LES BUDGETS**BUDGET UNIQUE 2000 – COMMUNE**

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général <i>Fournitures, abonnements, transports scolaires Taxes et impôts, divers entretiens</i>	414 400 F	Produits des services et ventes diverses <i>Coupes de bois, affouages, pâturages...</i>	67 426 F
Charges de personnel	544 500 F	Impôts et taxes	473 345 F
Autres charges de gestion courante <i>Indemnités élus, retraite, aide sociale Départementale, service incendie, Subventions</i>	241 360 F	Dotations et subventions	390 650 F
Charges financières	36 550 F	Autres produits de gestion courante <i>Location d'immeubles et terrains</i>	206 000 F
Dépenses imprévues	75 888 F	Résultat reporté	715 067 F
Virement à la section d'investissement	561 290 F	Atténuation de charges	21 500 F
Total Dépense	1 873 988 F	Total Recettes	1 873 988 F

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement emprunt (capital)	58 700 F	Voirie <i>(FDAVOC 1999 et 2000 + D.G.E. + autres subventions)</i>	150 747 F
Solde exécution 99	259 657 F		
Travaux :			
Forêts	54 154 F	Forêts	27 496 F
Voirie	339 500 F	DGE	46 838 F
Bâtiments	328 000 F	Vannages	355 000 F
Vannages et environnement	450 000 F	FCTVA	110 893 F
Cimetière	36 180 F	N.T.I.C.	4 500 F
Matériel	50 000 F	Affectation du résultat	319 427 F
		Virement section fonctionnement	561 290 F
Total Dépenses	1 576 191 F	Total Recettes	1 576 191 F

BUDGET UNIQUE 2000 – ASSAINISSEMENT*Equilibré en recettes et dépenses*

- Fonctionnement : 431 944 F
- Investissement : 79 096 F

BUDGET UNIQUE 2000 – C.C.A.S.*Equilibré en recettes et dépenses*

- Fonctionnement : 14 359 F

BUDGET UNIQUE 2000 – LOTTISSEMENT "LA PALOUZE"*Equilibré en recettes et dépenses*

- Fonctionnement : 550 000 F
- Investissement : 790 728 F

LES TAXES COMMUNALES

Taxes	1998	1999	2000
Taxe d'habitation	7,10 %	7,10 %	7,10 %
Foncier bâti	8,08 %	8,08 %	8,08 %
Foncier non bâti	29,23 %	29,23 %	29,23 %
Taxe professionnelle	13,58 %	13,58 %	13,58 %

ECOLE

Effectifs

Instituteur : M. Sauvage

Petite Classe : 18 élèves, dont 8 nouveaux inscrits.
ATSEM : Marie Laure CHALOYARD.

Grande classe : 19 élèves
Mademoiselle MUGNIER remplace Madame DARRAS, détachée sur le poste de psychologue scolaire pour l'année.

De nouvelles inscriptions en cours d'année sont probables.

Sept enfants sont scolarisés à la maternelle de Marnay, RPI Saint-Cyr – Marnay

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

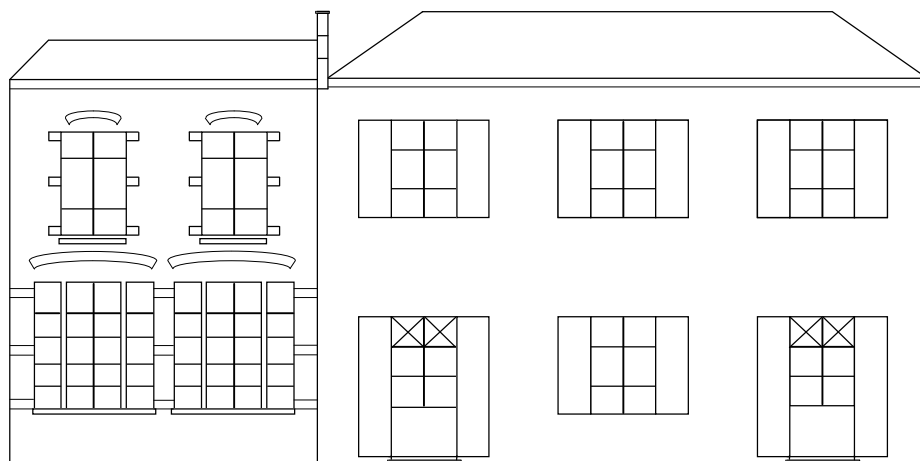
Scrutin du 21 octobre 2000

Candidats titulaires

- . Florence DA SILVA
- . Isabelle GIRARD

Candidats suppléants

- . Véronique MORARD
- . Anaïs POIGNANT



Attention au risque d'intoxication au monoxyde de carbone

ADOPTER LES BONS GESTES POUR EVITER L'ASPHYXIE

Votre habitation doit respirer

- Vos aérations sont-elles dégagées ?

Dégagez vos aérations et ne les bouchez en aucun cas.

Lorsque vos appareils fonctionnent mais sont privés d'air, ils produisent du monoxyde de carbone. Assurez-vous que votre logement dispose de grilles ou de bouches d'aération pour que l'air circule.

- Quelle est la date du dernier ramonage ?

Faites ramoner votre conduit de cheminée tous les ans.

L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés. Issu de cette mauvaise combustion, le monoxyde de carbone risque de refouler à l'intérieur de votre logement. Les professionnels délivrent des certificats de ramonage.

VOUS ETES RESPONSABLE DE VOTRE SECURITE

En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de l'usage, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'ensemble de votre installation (appareils, raccordements, ventilations...).

Voir dans le règlement sanitaire départemental l'obligation d'entretien.

Vos appareils doivent être entretenus

- Quelle est la date du dernier contrôle ?
- Vos appareils sont-ils en bon état ?

Chaque année, faites contrôler et entretenir vos appareils de chauffage, chauffe-eau... par un professionnel qualifié.

Un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement.

Vos appareils doivent être correctement utilisés

- Comment utilisez-vous votre chauffage d'appoint ?

Respectez bien les indications du fabricant ; par exemple, pas d'utilisation prolongée des panneaux radiants à gaz, poêles à pétrole... et n'utilisez jamais votre cuisinière, barbecue, brasero comme chauffage de secours car ce n'est pas leur usage initial.

L'hiver en toute sécurité

La mauvaise combustion du bois, charbon, gaz naturel, gaz butane, propane fuel, pétrole, essence ou gazole (utilisés pour des moteurs : groupe électrogène, par exemple) produit du monoxyde de carbone qui doit être évacué.

LE MONOXYDE DE CARBONE :

Un gaz incolore, inodore mais mortel

Que provoque-t-il ?

- ⇒ *Une intoxication subite et aiguë* entraînant des vertiges, des nausées, des pertes de conscience.
- ⇒ *Une intoxication insidieuse et permanente*, qui se manifeste par des maux de tête, des épuisements, des nausées.

Prenez ces signes au sérieux :

6.000 intoxications et 300 morts par an.

Dans un cas sur deux, on constate une absence d'aération.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'INTOXICATION :

- ⇒ **Ouvrir les fenêtres et aérer.**
- ⇒ **Quitter les lieux.**
- ⇒ **Appeler les secours**
 - ☎ 18 pour les sapeurs pompiers
 - ☎ 15 pour le SAMU
- ⇒ **Ne pas réintégrer votre logement sans faire appel à un professionnel qualifié.**

Contacts pour obtenir une aide ou des informations :

- La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

Ce document a été réalisé avec la participation de :

Association Technique de l'Industrie du Gaz (ATG), Commission de la Sécurité des Consommateurs (CSC), Comité Français du Butane Propane (CFBP), Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, Gaz de France, Groupement des Fabricants de matériels de Chauffage Central par l'eau chaude et de production d'eau chaude sanitaire (CFCC), Laboratoire Central de la Préfecture de Police, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Direction Générale de la Santé - DGS), Ministère de l'Intérieur (Direction de la Défense et de la Sécurité Civile – DDSC) , Syndicat National de maintenance et des Services Après-Vente (SNASAV), Syndicat Professionnel des Entreprises Gazières Municipales et Assimilées (SPEGNN), Union Climatique de France (UCF/AFCF).

LISTE DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS PRESIDENTS

AMICALE SAONOISE

Madame Suzanne PHILIPPE

Le Bourg

☎ 03.85.44.85.69

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Monsieur René CRETIN (fils)

Lampagny

☎ 03.85.44.93.57

COMITE DES FETES

Madame Yolande Laurent

☎ 03.85.44.86.28

JEUNESSE SPORTIVE GIGNERATE

Monsieur Pierre MAUFROY

☎ 03.85.44.97.41

SOCIETE DE CHASSE

Monsieur Jacky CRETIN

Lampagny

☎ 03.85.44.69.32

CREUX ET MARES

Monsieur André DECOUCHE

Lampagny

☎ 03.85.44.92.81

LES AMIS DES PETITS FRERES DES PAUVRES

Monsieur Marcel MARECHAL

Château de Petits Frères

L'Epervière

☎ 03.85.44.76.32

PARKINSON

Madame Jeanine SCHMIERER

L'Epervière

☎ 03.85.44.90.21

TENNIS

Madame Rachel BUZENET

L'Epervière

☎ 03.85.44.95.12

MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS GIGNERATES ANNEE 2001

Comité des fêtes

Loto de la Saint Valentin	Dimanche 11 février
Carnaval des enfants	Samedi 17 février Avec la participation des écoles et de l'Amicale Saônoise
Week-end cinéma	Samedi 10 mars et Dimanche 11 mars
Repas - Comité des fêtes	Samedi 21 avril
Fête patronale de la Saint-Pancrace	Samedi 12 mai et Dimanche 13 mai Retraite aux flambeaux Buvette tenue par la Société de chasse "la Trompe"
Fête champêtre	Dimanche 8 juillet
Concours de pétanque	Samedi 28 juillet Au château des Petits Frères
Brocante à Lampagny	Dimanche 19 août
Journées du Patrimoine	Samedi 8 septembre et Dimanche 9 septembre
Bal des jeunes	Samedi 6 octobre

Club de Tennis

Finale de tournois de tennis	Samedi 25 août
------------------------------	----------------

Jeunesse sportive

Tournois de la jeunesse sportive	Lundi de Pentecôte 4 juin
----------------------------------	---------------------------

Société de chasse "la Trompe"

Bal des chasseurs	Samedi 16 juin Réservations*
Loto	Dimanche 16 décembre

Amicale Saônoise

Mâchon de l'amicale Saônoise	Jeudi 1 ^{er} mars Réservations*
Spectacle d'opérette à Tournus	Vendredi 23 mars Réservations*
Voyage à Vichy	Mercredi 6 juin Réservations*
Loto	Dimanche 14 octobre

Amicale des Sapeurs Pompiers

Journée de ski	Dimanche 28 janvier ou Dimanche 4 mars Selon l'enneigement Réservations* Départ en car de Gigny Station des Plans d'Hotonnes (Ain) Ski de fond – piste – raquettes - luge. Inscription : M. Cretin
----------------	--

Amis des Petits Frères des Pauvres

Porte ouverte au château	Dimanche 21 octobre
--------------------------	---------------------

** Pour les manifestations avec réservations, prendre contact avec les présidents des associations.*

SAPEURS-POMPIERS*Centre de Première Intervention.***En feuilletant les archives**

En 1852 :	Nous trouvons à Gigny l'existence d'un corps de sapeurs-pompiers. Une fiche de contrôle fait état de 41 membres : 2 officiers, 1 sergent, 4 caporaux, 34 sapeurs. Officier commandant : lieutenant Louis Jacquemont, 46 ans, propriétaire cultivateur.
Le 12 juillet 1852 :	Le Conseil Municipal décide l'achat d'une pompe incendie pour un montant de 1.196,50 F, commande faite à A. Guérin, ingénieur mécanicien à Paris. Tous ces documents sont signés du maire : Théodore de Ronfand.
En 1859 :	Sont nommés officiers : Louis Janin, lieutenant, Claude Bert, sous-lieutenant.
Le 14 février 1901 :	Réorganisation de la subdivision qui comprend 14 hommes dirigés par le sous-lieutenant Victor Gauthey, 41 ans, cultivateur. Gigny compte alors 772 habitants. Un registre du conseil d'administration, coté et paraphé avec règlement de service (31 articles), arrêtés préfectoraux et décrets présidentiels est mis en service, signé du maire : Jules Labbé.
Le 30 juin 1920 :	Victor Gauthey, nommé lieutenant en 1906 est remplacé par le sous-lieutenant Louis Griveau.
Le 22 juin 1921 :	Louis Parème est nommé sous-lieutenant, commandant de la subdivision.
Le 9 septembre 1926 :	Louis Chevalier, sous-lieutenant, prend la tête de celle-ci et est nommé lieutenant en 1931.
Le 3 janvier 1940 :	Jean-Baptiste GENET est nommé sous-lieutenant, commandant le corps des sapeurs-pompiers.
Le 28 février 1948 :	Réorganisation du corps : 15 nouveaux sapeurs-pompiers s'engagent. Paul Charvin nommé sous-lieutenant, recevra la nomination de lieutenant en 1953 et cessera ses fonctions le 1 ^{er} avril 1973.
En septembre 1973 :	Le sergent Maurice Maufroy est nommé adjudant stagiaire, commandant le corps de sapeurs-pompiers. Il cessera ses fonctions le 31 décembre 80 pour limite d'âge après 32 ans de service.
En 1981 :	L'adjudant stagiaire Maurice Maufroy et le sapeur Claude Gonnot seront décorés de la médaille d'or pour plus de 30 années de service au corps des sapeurs-pompiers de Gigny-sur-Saône.

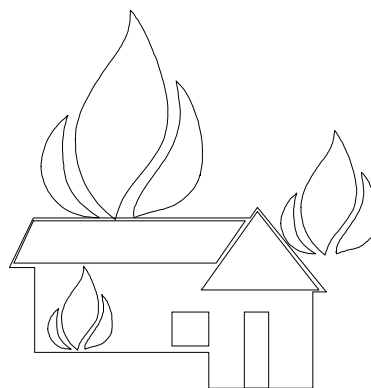
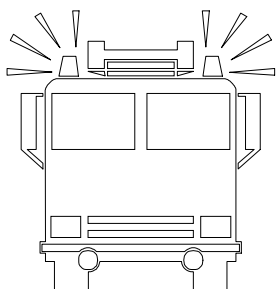
Les interventions les plus marquantes

Janvier 1951 :	Un bâtiment agricole incendié à la Colonne.
Janvier 1955 :	Crue de la Saône.
Août 1956 :	Une maison d'habitation incendiée par la foudre à l'Epervière.
1 ^{er} janvier 1957 :	Un habitant de Gigny se noie dans l'écluse.
Août 1967 :	Une meule de paille flambe près des habitations à l'Epervière.
Octobre 1972 :	Une barque chavire près du barrage, un pêcheur se noie.
12 juillet 1973 :	Une automobile tombe dans la Saône près de l'écluse, le conducteur meurt noyé.
Juillet 1979 :	Voie d'eau sur la péniche "Duplex" chargée de 700 tonnes de blé amarrée dans l'écluse. Le pompage durera toute la nuit. 3 centres seront mobilisés.
1 ^{er} mars 1980 :	Une automobile flambe dans une grange à l'Epervière.
20 décembre 1981 :	Crue de la Saône.
20 décembre 1982 :	Crue de la Saône.
26 mai 1983 :	Crue de la Saône.
3 juin 1984 :	La sirène d'alarme est opérationnelle. Monsieur Georges Vachey, maire, actionne la commande pour la première sonnerie à 9 heures.
3 juin 1984 :	Un habitant de Gigny se noie à Boyer dans la Natouze.
6 juin 1984 :	Les sapeurs-pompiers de Gigny se déplacent à Boyer pour les recherches et retrouvent le corps.
1 ^{er} juillet 1985 :	La foudre provoque un début d'incendie dans une habitation au bourg.
13 juillet 1985 :	Le conducteur d'une moissonneuse batteuse est gravement blessé par un élément de l'engin. Il sera transporté dans un hôpital lyonnais.
18 janvier 1989 :	Le centre de traitement de l'alerte ALLO 18 entre en service.
13 mars 1989 :	A l'Epervière, un bâtiment agricole est détruit par un incendie, 2 maisons voisines sont touchées par les flammes, les dégâts sont importants.
29 juin 1989 :	A Lampagny, un garage à ossature bois est détruit par le feu, la rapidité des secours locaux permettra de sauver la maison d'habitation.
26 août 1989 :	Au bourg, un hangar et du bois de chauffage sont détruits par le feu.
15 novembre 1991 :	A l'Epervière, un bâtiment agricole est incendié, l'incendie est d'origine criminelle.
5 septembre 1992 :	40 balles de paille flambent sur la route de Marnay, l'incendie est criminel.
6 janvier 1994 :	Crue de la Saône, côte d'alerte 6 m. 18, l'alerte a été chaude.
5 février 1994 :	60 balles de paille flambent à l'Epervière, l'incendie est criminel.
17 octobre 1994 :	Un bâtiment agricole et du matériel sont détruits par le feu au Bourg, l'incendie est criminel.
21 juillet 1995 :	600 stères de bois entreposés près de la forêt à Lampagny sont incendiés. La vigilance d'un témoin permettra de limiter les dégâts, l'incendie est criminel.

Les sapeurs-pompiers

Les interventions des sapeurs-pompiers en l'an 2000

26 janvier	19 h 18	Feu de cheminée.	L'Epervière
11 février	14 h 03	Feu de cheminée.	L'Epervière
27 février	16 h 37	Accident sportif.	Stade de la Colonne
20 mars	08 h 24	Feu de véhicule.	L'Epervière
24 avril	09 h 26	Sauvetage d'animal.	Le Bourg
29 avril	23 h 07	Secours à victime et brancardage.	La Colonne
02 mai	11 h 30	Accident du travail, un blessé grave.	L'Epervière
18 mai	08 h 57	Brancardage.	L'Epervière
20 mai	16 h 45	Insectes dangereux.	Maison de retraite
25 mai	07 h 41	Malaise à domicile.	Lampagny
12 juin	16 h 46	Accident sportif.	Stade de la Colonne
21 juin	22 h 57	Accident de la route, un blessé grave.	Pont de Thorey
05 juillet	10 h 15	Malaise à domicile.	Lampagny
13 juillet	04 h 12	Secours à personne âgée.	La Colonne
23 juillet	11 h 20	Distribution d'eau potable (coupure d'eau).	
26 juillet	21 h 17	Fuite d'eau.	Le Bourg
07 août	04 h 24	Accident de la route.	L'Epervière
11 août	20 h	Destruction de frelons.	Le Bourg
20 août	16 h 45	Malaise à la salle des fêtes.	Le Bourg
22 août	17 h 44	Secours à victime.	L'Epervière
10 septembre	04 h 50	Coma éthylique.	L'Epervière
16 septembre	08 h 30	Destruction d'insectes en lieu public.	L'Epervière
01 octobre	15 h 34	Accident sportif.	Stade de la Colonne
23 octobre	12 h 21	Secours à victime.	Le Bourg
07 novembre	18 h 01	TS.	La Colonne
12 novembre	16 h	Accident sportif.	Stade de la Colonne
14 novembre	21 h 15	Relevage à domicile.	L'Epervière
21 novembre	09 h 57	Accident de la route.	L'Epervière



Les sapeurs-pompiers

La liste des sapeurs-pompiers dans l'ordre d'inscription au registre matricule

Le 23 février 1948, la compagnie est entièrement réorganisée. Depuis cette date, 47 hommes ont signé un engagement réglementaire, dont 3 médecins.

Paul	Charvin	23.02.1948 - 01.04.1973	Vétéran
Maurice	Maufroy	23.02.1948 - 31.12.1981	Vétéran médaille d'or
Roger	Genet	23.02.1948 - 15.12.1975	Vétéran
Claude	Gonnot	23.02.1948 - 31.12.1979	Vétéran
Jules	Maufroy	23.02.1948 - 01.04.1973	Vétéran
Marcel	Jaillet	23.02.1948 - 12.06.1972	Arrêt avis médical
Louis	Jaillet	23.02.1948 - 01.03.1968	Vétéran
Lucien	Humbert	23.02.1948 - 23.02.1968	Arrêt avis médical
Georges	Maufroy	23.02.1948 - 12.06.1972	Vétéran
Albert	Humbert	23.02.1948 - 10.04.1955	Changement de résidence
Henri	Girard	23.02.1948 - 10.01.1959	Démisionnaire
Maxime	Geoffroy	23.02.1948 - 07.03.1957	Démisionnaire
Georges	Thibaudet	23.02.1948 - 10.11.1955	Changement de résidence
Edmond	Virey	23.02.1948 - 15.03.1965	Elu maire
Jean	Vachey	23.02.1948 - 06.05.1966	Décédé
Dr René	Chamberaud		Médecin du centre
Georges	Genevois	14.10.1955 - 31.12.1980	Vétéran
Henri	Chaloyard	10.11.1955 - 10.04.1964	Changement de résidence
Roger	Humbert	07.03.1957 - 15.03.1965	Changement de résidence
Louis	Dard	10.01.1959 - 15.03.1965	Démisionnaire
Georges	Maufroy	10.04.1964 - 03.03.1984	Vétéran
Charles	Genevois	15.03.1965 - 01.03.1987	Vétéran
Pierre	Bonin	15.03.1965 - 15.10.1980	Démisionnaire
Jean	Gaidon	15.03.1965 - 15.08.1972	Démisionnaire
Marc	Genevois	20.06.1966 - 07.05.1989	Vétéran
Roland	Cretin	11.03.1968 - 01.04.1973	Décédé accidentellement
René	Chaloyard	28.06.1971 - 28.12.1987	Limite d'âge
Louis	Vigne	28.03.1974 - 31.12.1977	Muté au CPI de Cuisery
André	Bellot	28.03.1974 - 01.05.1979	Muté au CIS de Sennecey
René	Cretin	24.08.1977	Actif
Pierre	Genevois	01.01.1979 - 28.11.1986	Démisionnaire
Gilbert	Villot	01.01.1979 - 31.12.1982	Démisionnaire
Michel	Jaillet	01.01.1979	Actif
Lucien	Maufroy	01.01.1981 - 31.12.1996	Démisionnaire
Pierre	Maufroy	01.01.1981	Actif
Camille	Maufroy	01.01.1981	Actif
Joël	Girard	01.01.1981	Actif
Jacques	Gaudillat	01.01.1983	Actif
André	Decouche	01.01.1985	Actif
Bernard	Simoncini	01.01.1985	Actif
Christophe	Gras	01.01.1988 - 31.12.1995	Démisionnaire
Jean-Michel	Dumont	01.01.1990 - 31.12.1999	Démisionnaire
Joël	Humbert	01.01.1990 - 31.12.1999	Démisionnaire
Dr J-Claude	Druel	01.01.1991 - 09.06.1997	Médecin du centre décédé
Lionel	Cretin	01.01.1996	Muté au CIS Sennecey
Julien	Buzenet	01.01.1998	Actif
Dr Philippe	Mason	05.08.1998	Médecin du centre
Nicolas	Simoncini	01.01.2000	Actif
Nicolas	Cretin	01.01.2000	Actif

Un sapeur-pompier vétéran est un pompier qui a effectué au moins 20 années de service et qui perçoit l'allocation de vétéran.

LA COMMUNE DE GIGNY

UN PEU D'HISTOIRE

A propos des origines de Gigny

Extrait de la description générale et particulière du Duché de Bourgogne Tome III, de l'abbé Courtépé (18^e siècle)

"Ginniacum, paroisse, vocable de St. Pancras, à la collation de l'évêque diocésain, archiprêtre de Tournus. Les Moines de Tournus se plainquirent en 1183, au pape Luce III, de ce que les chanoines de Chalon leur avaient enlevé les églises de Gigny et de Molaize.

Jean de la Boutière acquit Gigny et l'Epervière de René d'Amoncour et Pernelle la Chambre, sa femme, en 1619.

500 communicants avec les dépendances : le Goix, Lampagny, et l'Epervière, hameau de 8 feux, et château dit autrefois Poyvrière, Piperia, Eparviacum, jadis considérable. On y voit beaucoup de ruines. Il avait donné le nom à d'anciens seigneurs. Amédée de Piperia en 1212. Henri de Brancion épousa Fauque de la Prévrière, fille de Guillaume, et eut d'elle Marguerite, femme de Renard de Choiseul-Traves, en 1270. Huguenin de Charnos, seigneur en 1484, dont la fille, Félice, épousa Thibaut de Cossé, premier panetier de François 1^{er}, et aïeule de Charles et Artus de Cossé-Brissac, maréchaux de France, et de Philippe, évêque de Coutance, grand aumônier de France. Aujourd'hui M. de Clugny de Thenissey.

La Colonne avec port sur la Saône et un bac pour la passer, relai des chevaux de diligences par eau : c'est un endroit fort ancien où était placée une colonne milliaire sur la voie romaine de Tournus à Chalon ; il était jadis considérable, à en juger par les ruines ; c'était même une châtelainie royale dont le terrier est de 1442. Hugues, comte de Chalon et évêque d'Auxerre, fit don à l'abbaye de Tournus du village de la Colonne et du droit de pêche en Saône, en 1019. L'abbé ne jouit plus de ce bienfait.

Par privilèges des ducs, les hommes de l'évêque de Chalon étaient francs du droit de péage à l'Epervière et à Colonne.

Les habitants de Gigny ont droit dans plusieurs cantons de bois d'en couper pour leur chauffage, clôture de leurs héritages, par jugement rendu en la gruerie de Chalon en 1400, et par sentence du bailliage en 1570.

Clément-Cyriaque Mangin reçu gratis médecin à Bologne en 1600, professeur de mathématiques à Paris, et un des grands mathématiciens de son temps, né en 1570 à Gigny, mourut à Paris au collège de Bourgogne en 1642. Jacques Guijon l'appelle Apollo Trilinguis.

A trois lieues de Chalon, deux de Tournus."

Gigny au 19^e siècle

Extrait du Dictionnaire des communes de la France, Paris, Hachette, 1864.

"GIGNY, Saône et Loire, commune de 982 habitants, en plaine, rive droite de la Saône, canton et ☒ de Sennecey-le-Grand (7 kilomètres), à 47 kilomètres de Mâcon, église, sœurs de Saint-François, notaire. – Grains, prés, bois. – 3 huileries, 2 tuileries. – Commerce de bétail, blé. – Foires : lundi qui suit le dimanche le plus près du 12 mai, 16 septembre.

∫ Au hameau de l'Epervière, château moderne."

Gigny, le 22 may 1650**Contrat d'affranchissement pour les habitants de la paroisse
Droit de main morte contre le Seigneur du lieu Michel de la Boutière**

COMM'IL SOIT QUE MESSIRE MICHEL DE LA BOUTIÈRE SEIGNEUR DE CHASSAGNE, LE CHASTEL, DES PREYS, L'ESPERVIÈRE, SAINT DEZERT, SEVROY ET CONSEILLER DU ROY AU PARLEMENT DE BOURGOGNE AYT FAIT INTERPELLER TOUS LES HABITANTS DE LA PAROISSE DE GIGNY DE REMETTRE EN MAIN HABILE LES BÂTIMENTS ET HÉRITAGES QU'ILS POSSÈDENT DE CONDITION DE MAINMORTE ET A LES FINS DE LUY EN DONNER DÉCLARATION, CE QUE N'AYANT FAIT, LEDIT SEIGNEUR ÉTOIT SUR LE POINT DE LES FAIRE ASSIGNER AUX REQUÊTES DU PALAIS À DIJON, CE QUE VOYANT ICEUX HABITANTS APRÈS UNE ASSEMBLÉE FAITTE ENTRE EUX AUROIENT SUPPLIÉ LEDIT SEIGNEUR DE LA BOUTIÈRE DE SEIGNEURIE DE L'ESPERVIÈRE EN TOUTES JUSTICES HAUTES, MOYENNES ET BASSES, MEMBRES ET DÉPENDANCES D'ICELLE, SOUS OFFRES QU'ILS FAISOIENT DE LUY DONNER A PERPÉTUITÉ PARTIE DE LEURS COMMUNAUTÉS ET DE LUY RECONNOÎTRE ANNUELLEMENT TOUTES REDEVANCES, CE QUE LEDIT SEIGNEUR LEURS AUROIT LIBREMENT ACCORDÉ, AINSY EST QUE CONSTITUENT EN LEURS PERSONNES MAÎTRE PIERRE GAUTHEY LIEUTENANT EN LA CHÂTELLENIE ROYALE DE LA COULOMME, MAÎTRE CLAUDE BLANC GREFFIER EN LADITTE CHÂTELLENIE, ISRAËL SORDET, PIERRE BERTHELIN, PHILIBERT LIGIER ET CLAUDE GAUTHEY TOUS DE LADITTE PAROISSE DE GIGNY, TANT EN LEURS NOMS QUE COMME FONDÉ DE PROCURE DES AUTRES HABITANTS DE LADITTE PAROISSE DE GIGNY, RECCU PAR LE SOUSSIGNÉ NOTAIRE ROYAL LE JOUR D'HIER, JOINT À LA MINUTE DE CETTE ET AUSQUELS ILS PROMETTENT FAIRE RATIFIER DANS QUINZE JOURS PROCHAINS A PEINE D'INTÉRÊSTS, D'UNE PART, ET LEDIT SEIGNEUR DE LA BOUTIÈRE D'AUTRE PART, LESQUELS ONT TRAITÉS ET ACCORDÉS CE QUE S'ENSUIT :

À SAVOIR QUE LESDITS GAUTHEY, BLANC, SORDET, BERTHELIN ET LIGIER EN LADITTE QUALITÉ ET EN LEURS NOMS ONT CÉDÉ REMIS ET TRANSPORTÉ ET PAR CES PRÉSENTES CÈDENT, REMETTENT ET TRANSPORTENT PERPÉTUELLEMENT POUR EUX LEURS HOIRES ET CEUX DESDITS HABITANTS AUDIT SEIGNEUR DE LA BOUTIÈRE PRÉSENT ET ACCEPTANT AUSSY PERPÉTUELLEMENT POUR LUY ET LES SIENS UN QUARTIER DE PREY CONTENANT ENVIRON UNE SOITURE AU FINAGE DE GIGNY ET LA COULOMME APPELÉE LA NÔUHE DU BREUIL, JOIGNANT DU LONG DE SAÔNE AU GRAND PREY DU BREUIL DUDIT SEIGNEUR, DE MATIN ENCOR AUDIT SEIGNEUR ET AUTRES AFFRONTANT DU BOUT DE BIZE SUR LES BUISSONS DE LA COMMUNAUTÉ DE ROUSSERY ET D'AUTRE BOUT DE VENT A UN CROT APPELÉ LA TRACHE, PLUS UN PAQUIER APPELÉ EN LA RÛE, FINAGE DE GIGNY CONTENANT SIX SOITURES TROIS QUART ET SEIZIÈME DE SOITURE SELON L'ARPEMENT EN FAIT ET LES BORNES PLANTÉES, JOIGNANT D'UN LONG AU PREY DUDIT SEIGNEUR APPELÉ LE GRAND BREUIL D'AUTRE LONG DE BIZE À LA COMMUNAUTÉ DE GIGNY, DE MATIN AFFRONTANT AUDIT SEIGNEUR ET AUTRES ET DE SOIR AFFRONTANT A UN CHEMIN POUR ALLER DE L'ESPERVIÈRE AU PAQUIER DE LA COMMUNAUTÉ DUDIT GIGNY SAUF LEURS AUTRES MEILLEURS ET PLUS VRAYS CONFINS, FONDS, TRÉFONDS DROITS, AISANCES, PROPRIÉTÉS ET APPARTENANCES, FRANCS ET QUITTES DE TOUTTE CHARGE QUELCONQUE, ET DESQUELS ILS CONSENTENT QUE LEDIT SEIGNEUR EN JOUISSE DÈZ À PRÉSENT ET DE PLUS ONT ENCORE PROMIS ET PROMETTENT PAR CETTE AUDIT SEIGNEUR DE LUY FAIRE CHACUN AN A PERPÉTUITÉ SCAVOIR ICEUX TENANT CHARDS ET HARNOIS DEUX COURVÉES AVEC LEURS CHARTS ET CHARRÛES ET LES MANŒUVRIERS CHACUN DEUX COURVÉES DE BRAS ET CE AU TEMS DES FENAISSONS ET SEMAILLES ET OU ILS NE FEROIENT ICELLES, SEROIENT TENUS DE PAYER POUR CHACUNE DESDITES COURVÉES DE CHARDS CINQ SOLS, ET FAISANT LESQUELLES ILS SERONT NOURRIS MODÉRÉMENT AINSY QU'IL EST ACOUSTOMÉ, ET PLUS LUY PAYERONT CHACUN HABITANT AU JOUR DE FESTE SAINT-MARTIN D'HIVER, UNE COUPE D'AVOINE MOITIÉ COMBLE ET RAS-MESURE DE TOURNUS SANS ATTOUCHER AUX REDEVANCES DEÛES SUR LESDITS HÉRITAGES DE

Contrat d'affranchissement pour les habitants de la paroisse

MAIN MORTE, ENCOR EN LEURS NOMS ET EN LADITTE QUALITÉ COMME FONDÉ DE PROCURE DESDITS HABITANTS ONT CRÉS ET CONSTITUÉS PERPÉTUELLEMENT POUR EUX LEURS HOIRS ET CEUX DESDITS HABITANTS AUDIT SEIGNEUR DE LA BOUTIÈRE PRÉSENT ET ACQUÉRANT AUSSY PERPÉTUELLEMENT POUR LUI ET LES SIENS LA RENTE ANNUELLE ET

PERPÉTUELLE DE LA SOMME DE CINQUANTE LIVRES PAYABLES CHACUN AN EN CE LIEU DE CHALON, MAISON DUDIT SEIGNEUR À CHACUN JOUR DE FESTE SAINT-MARTIN DONT LE PREMIER TERME ET PAYEMENT SERA ET COMMENCERA À LA SAINT-MARTIN MIL SIX CENT CINQUANTE UN, ET D'ILLEC CONSÉCUTIVEMENT D'AN EN AN ET DE TERME EN TERME JUSQU'AU REMBOURSEMENT DE LADITTE RENTE RACHETABLE DE LA SOMME DE HUIT CENT LIVRES À TROIS FOIS ET EN PAYANT CHACUN TIERS, LA RENTE DEMEURERA D'AUTANT DIMINUÉE, DEMEURERA AU CHOIX DESDITS HABITANTS DE PAYER LADITTE RENTE OU DE DONNER AUDIT SEIGNEUR UNE COMMUNAUTÉ À EUX APARTENANT AU BAS DU CUL DES PREYS TIRANT D'UN LONG DE SOIR AU BOIS DE SERVELLE, CE QU'ILS DÉCLARERONT AUDIT SEIGNEUR DANS QUINZE JOURS PROCHAINS, PASSÉ LEQUEL TEMS LADITTE RENTE DEMEURE A LEURS CHARGES, MOYENNANT QUOY TOUS LES HABITANTS DE LADITTE CONDITION DE MAIN MORTE, ENSEMBLE LES BÂTIMENTS ET HÉRITAGES QU'ILS POSSÈDENT DE LADITTE CONDITION TANT A CAUSE DE CLAUMONT, RUFFEY, CHASSAGNE, DIGOINE ET AUTRES SEIGNEURIES APARTENANTES AUDIT SEIGNEUR AUTRES TOUTEFOIS QUE CELLE DÉPENDANT DE LA CHÂTELLENIE DE LA COULOMME DE LAQUELLE LEDIT SEIGNEUR EST EN GAGISTE DEMEURE FRANCS ET EXEMTS D'ICELLE CONDITION DE MAIN MORTE, ENSEMBLE LEURS HOIRS, SUCESSEURS ET AYANT CAUSE COMM'AUSSY TOUS ICEUX POSSÉDANT DES HÉRITAGES VIEVE LA DIRECTE DUDIT SEIGNEUR QUOIQ'ILS NE SOYENT RÉSIDANTS DANS LADITTE TERRE, MÊME LES HÉRITIERS DU FÛT SIEUR DELOISE, HONNORABLE ABRAHAM DEMANGIN, HONNORABLE NICOLAS VAURIOT, BENOÎT BERTHELEY, LES HÉRITIERS PIERRE PATUEL JEAN GOUHULT, EDME SORDET CLAUDE FAVIER MAÎTRE JEAN CHARPY CLAUDE PATUEL JEAN GROS ET AUTRES A LA RÉSERVE DES VEUVE ET HÉRITIERS DU FÛT SIEUR CHARPY, BOURGEOIS À CHALON PARTIE DES BIENS DESQUELS ÉTANT EN MAIN MORTE, LEDIT SEIGNEUR S'EST RÉSERVÉ, QUI NE SOIT COMPRIS AU PRÉSENT CONTRACT DEMEURANT NÉANMOINS LES MAISONS MAINMORTABLES EN AFFRANCHIES CHARGÉES ANNUELLEMENT DE LA POULE DE FEU CHACUN AN, CONFORMÉMENT AU TERRIER DUDIT SEIGNEUR À LA RÉSERVE DE CEUX DE LA COULOMME SE RÉSERVANTS LESDITS HABITANTS L'ACTION CONTRE LES PARTICULIERS QUI POSSÈDENT DES HÉRITAGES DE LADITTE CONDITION DE MAIN-MORTE VIERE LADITTE SEIGNEURIE POUR AGIR AINSY QU'ILS CROIEURONT ÊTRE A FAIRE POUR LEURS REMBOURSEMENTS DE LEUR PART ET PORTION QU'ILS POURROIENT DEVOIR À CAUSE DUDIT AFFRANCHISSEMENT ET LES OBLIGER A METTRE EN MAIN HABILLE LEURS HÉRITAGES DE LADITTE CONDITION DE MAIN MORTE, A L'EFFET DE QUOY LEDIT SEIGNEUR LEURS REMETTRA EN MAINS À LEURS FRAIS COPIE DES RECONNOISSANCES QUE LESDITS PARTICULIERS LUY ONT FAITS DES HÉRITAGES QU'ILS POSSÈDENT ÉTANT DE LADITTE CONDITION, ASSIGNANT LEDIT SIEUR GAUTHEY ET AUTRES CY DESSUS DISNOMMÉS TANT EN LEUR NOM QUE COMME FONDÉ DE PROCURE DESDITS HABITANT, LADITTE RENTE DE CINQUANTE LIVRES ET PRINCIPAL D'ICELLE SUR TOUS LEURS BIENS EN CORPS DE COMMUNAUTÉ POUR PAR LEDIT SEIGNEUR ET LES SIENS Y AVOIR RECOURS A DEFFAUT DE PAYEMENT SOIT EN GÉNÉRAL OU EN PARTICULIER AINSY QUE BON LUY SEMBLERA. SE DEVETANTS D'ICELLES ENSEMBLE DESDITS PREYS ET ONT INVETUS ET INVETENT LEDIT SEIGNEUR ET LES SIENS AVEC PROMESSE DE LES LUY CONDUIRE ET GARANTIR ENVERS ET CONTRE TOUS À PEINE D'INTÉRÊSTS, CE QUE DESSUS STIPULÉ ET ACCORDÉ ENTRE LES PARTIES DONT ELLES SONT CONTENTES ET D'ACCORD, PROMETTENT NON CONTREVENIR, SOUMETTENT ET OBLIGENT LEURS BIENS AUX COUR DU ROY ET DE LA CHANCELLERIE DU DUCHÉ DE BOURGOGNE RENONÇANTS A TOUTES CHOSSES CONTRAIRES, FAIT LEU ET PASSÉ AUDIT CHALON DEMEURANTE ET PAR DEVANT MOY SOUSSIGNÉ NOTAIRE ROYAL ET GARDE NOTTE ET TABELLION HÉRÉDITAIRE, CE JOURD'HUY VINGT-DEUXIÈME MAY MIL SIX CENT CINQUANTE APRÈS MIDY EN PRÉSENCE DE PIERRE MORELET CLERC AUDIT CHALON ET HONNORABLE JEAN

Contrat d'affranchissement pour les habitants de la paroisse

MICHELIN MARCHAND TANNEUR AUDIT CHALON TÉMOINS, NE SIGNANT LESDITS SORDET BERTHELIN ET LIGIER ENQUIS. SIGNÉ M. DE LA BOUTIÈRE, J. MICHELIN, P. GAUTHEY, A. MORLAY, C. GAUTHEY, P. DELAUR ET DEMONMARON NOTAIRE ROYAL, ET S'ENSUIT L'ASSEMBLÉE DES HABITANTS.

L'AN MIL SIX CENT CINQUANTE LE PREMIER JOUR DU MOIS DE JUIN À DIX HEURES DU MATIN AU LIEU DE GIGNY, ISSÛE DE LA MESSE PAROISSIALE AU CIMETIÈRE DE L'ÉGLISE DUDIT LIEU PAR DEVANT MOY SOUSSIGNÉ NOTAIRE ROYAL GARDE NOTTE, TABELLION HÉRÉDITAIRE RÉSIDANT À CHALON, ONT COMPARUS EN LEURS PERSONNES : PHILIBERT FAVIER, PHILIBERT CARLOT, FRANÇOIS BERTHOT, PHILIBERT GROS, BENOÎT GROS, PIERRE

GAUTHEY ET FRÉROT LABOUREURS ET MANŒUVRIERS DUDIT GIGNY, HUGUES BLANC, BENOÎT PITAULDEY, BENOÎT JOBREDEAU, PIERRE ET PIERRE BERTHELEY DE L'EPRIVIÈRE, PIERRE LEGROS, CLAUDE PAQUELIN, PHILIBERT JACQUETIN, BARTHÉLEMY LIGIER DE LAMPAGNY, PIERRE GROS FILS DE FÛT FRANÇOIS GROS DUDIT LAMPAGNY, HONNORABLE ISAC GIRARD PROCUREUR D'OFFICE À LA COULOMME, ANTOINE BONTEMS, CLAUDE SORDET L'ANCIEN, JEAN BAPTISTE COLIN, PHILIBERT PATUEL, CLAUDE SORDET LE JEUNE, JACQUES PATUEL, HUGUES SORDET, CLAUDE THIBAUD, CLAUDE BLANC L'ANCIEN, PIERRE GAUTHEY FILS DE JEAN GAUTHEY, PHILIBERT BRETIN L'HUILLIER ET, ANTOINE FORNOT, TOUS DU DIT LA COULOMME, DE LEUR BONNE VOLONTÉ APRÈS LECTURE A EUX FAITTE DU CONTENU DU CONTRACT DE L'AUTRE PART ESCRIPT ONT DÉCLARÉS ET DÉCLARENT QU'ILS APPROUVENT ET RATIFIENT LEDIT CONTRACT SELON LA FORME ET TENEUR, CONSENTENT ET ACCORDENT QU'IL SORTE SON EFFET EN TOUT LES POINTS ET D'Y ÊTRE OBLIGÉS COMME PAR CES PRÉSENTES ILS S'OBLIGENT A L'ENTRETIENEMENT ET ACCOMPLISSEMENT DU CONTENU D'ICELUY MÊME DE PAYER CHACUN LEUR PART ET PORTION DE LA RENTE DE CINQUANTE LIVRES CHACUN AN PAR ICELUY CONTRACT OUTRE LES COURVÉES ET CENSES D'AVOINE PORTÉS COMME PLUS AMPLEMENT LE TOUT EST ÉNONCÉ SOUS LES MÊMES SOUMISSIONS, OBLIGATIONS Y CONTENÜES FAIT ÈZ PRÉSENCES D'HONNORABLE JEAN MICHELIN MARCHAND A CHALON ET JEAN FOURNIER MARCHAND TANNEUR AU MÊME LIEU TÉMOINS, NE SIGNANT LES DESNOMMÉS CY-DESSUS ENQUIS FORS LESDITS PHILIBERT ET JACQUES PATUEL ET GIRARD ENQUIS, AINSY SIGNÉ A LA MINUTTE P. PATUEL, FOURNIER, J. PATUEL, J. MICHELIN, I. GIRARD ET DEMONTMARON NOTAIRE ROYAL, S'ENSUIT LA PROCURATION DESDITS HABITANTS.

PAR DEVANT MOY SOUSSIGNÉ NOTAIRE ROYAL, GARDE NOTTE ET TABELLION HÉRÉDITAIRE RÉSIDANT A CHALON ET EN PRÉSENCE DES TÉMOINS CY-BAS NOMMÉS FURENT PRÉSENTS EN LEUR PERSONNE MAÎTRE PIERRE GAUTHEY, LIEUTENANT EN LA CHÂTELLENIE ROYALE DE LA COULOMME DEMEURANT A GIGNY, CLAUDE GAUTHEY, LABOUREUR AUDIT GIGNY, FRANÇOIS PERICAUDIN, PIERRE GROS MARÉCHAL, JEAN LASNE, MATHIEU SORDET, PHILIBERT FAVIER, TOUS DUDIT GIGNY, HONNORABLE CLAUDE GIRARD PROCUREUR D'OFFICE A LA COULOMME, HONNORABLE EDME BLANC MARCHAND, CLAUDE BLANC L'ANCIEN, PHILIBERT LIGIER, JEAN BAPTISTE PATUEL, FILS DE PHILIBERT PATUEL, PHILIBERT PATUEL FILS DE FÛT JEAN PATUEL, MAÎTRE CLAUDE BLANC PRATICIEN, CLAUDE SORDET LE JEUNE, CLAUDE SORDET L'ANCIEN, JEAN BONTEMS, JEAN BAPTISTE COLIN, CLAUDE THIBAUT, PHILIBERT BRETIN, TOUS DE LA COULOMME, PIERRE GROS ET CLAUDE PASQUELIN DU VILLAGE DE LAMPAGNY, BENOÎT JOBREDEAU DE L'EPRIVIÈRE, CLAUDE MAMIN DUDIT LIEU ET PIERRE BERTHELIN AUSSI LABOUREUR AUDIT LIEU, TANT EN LEURS NOMS QUE DES AUTRES HABITANTS DE LA PAROISSE DUDIT GIGNY, ASSEMBLÉS AU SON DE LA CLOCHE, LESQUELS DE LEUR BONNE VOLONTÉ ONT CRÉÉS NOMMÉS ET CONSTITUÉ LEURS PROCUREUR SPÉCIAL ET PRÉVOTABLE LESDITS MAÎTRE PIERRE GAUTHEY LIEUTENANT, ANTOINE THIBAUT DUDIT GIGNY, MAÎTRE CLAUDE BLANC PRATICIEN A LADITTE COULOMME ET PHILIBERT LIGIER DUDIT LIEU, PIERRE GROS DE LAMPAGNY

Contrat d'affranchissement pour les habitants de la paroisse

ET ISRAËL SORDET DE L'ESPRIVIÈRE, AUSQUELS ILS ONT DONNÉS ET DONNENT TOUT POUVOIR ET PUISSANCE DE S'ACHEMINER DEMAIN EN LA VILLE DE CHALON POUR TRAITER AVEC MONSIEUR DE LA BOUTIÈRE POUR L'AFFRANCHISSEMENT DES BÂTIMENTS ET HÉRITAGES QU'ILS POSSÈDENT VIEVE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE L'EPRIVIÈRE MEMBRE ET DÉPENDANCES D'ICELLE ÉTANT DE CONDITION MAINMORTABLE ET POUR L'AFFRANCHISSEMENT LUY ACCORDER ANNUELLEMENT DEUX CORVÉES DE CHARRÛE PAR CEUX TENANT HARNOIS, DEUX CORVÉES DE BRAS PAR CHACUN MANŒUVRIER ET UNE COUPE D'AVOINE MOITIÉ COMBLE ET RAS AINSY QU'IL A ÉTÉ CONVENU AVEC LEDIT SEIGNEUR ET GÉNÉRALEMENT FAIRE PAR CONSEIL TOUT DE QUI SE TROUVERA ÊTRE NÉCESSAIRE POUR L'AFFRANCHISSEMENT DE LADITTE CONDITION DE MAINMORTABLE ET TOUT AINSY QUE SI LESDITS CONSTITUANTS Y ÉTOIENT EN PERSONNE AVEC PROMESSE D'AVOIR POUR AGRÉABLE TOUT CE QUE SERA FAIT PAR CEUX ET DE RATIFIER LE CONTRACT QUI SERA FAIT ET LES RELEVER ET DE RATIFIER DE TOUTES LES CHARGES ET PERTES SOUS L'OBLIGATION DE LEURS BIENS A LA CHANCELLERIE DE BOURGOGNE.

FAIT AUDIT GIGNY LE VINGT UN MAY MIL SIX CENT CINQUANTE AVANT MIDY, PRÉSENCE : JACQUE BERGER, DEMEURANT A CHALON ET HONNORABLE MARIN DEMONTHÉROT

MARCHAND AUDIT LIEU TÉMOINS NE SIGNANTS, LESDITS CONSTITUANTS, SIGNÉS FORS
LESDITS GAUTHEY, GIRARD, BLANC, PHILIBERT PATUEL, SIGNÉS.
SIGNÉ À LA MINUTE P. GAUTHEY, PHILIBERT PATUEL, BLANC, GIRARD, DEMONROT, C.
GAUTHEY ET DEMONTMARON NOTAIRE ROYAL.

GILLET

NOTAIRE ROYAL AYANT DROIT DES MINUTES DUDIT DEMONTMARON

1

GROSSE AUX HABITANTS DE GIGNY 1650
(Acte photocopié aux Archives de Dijon).

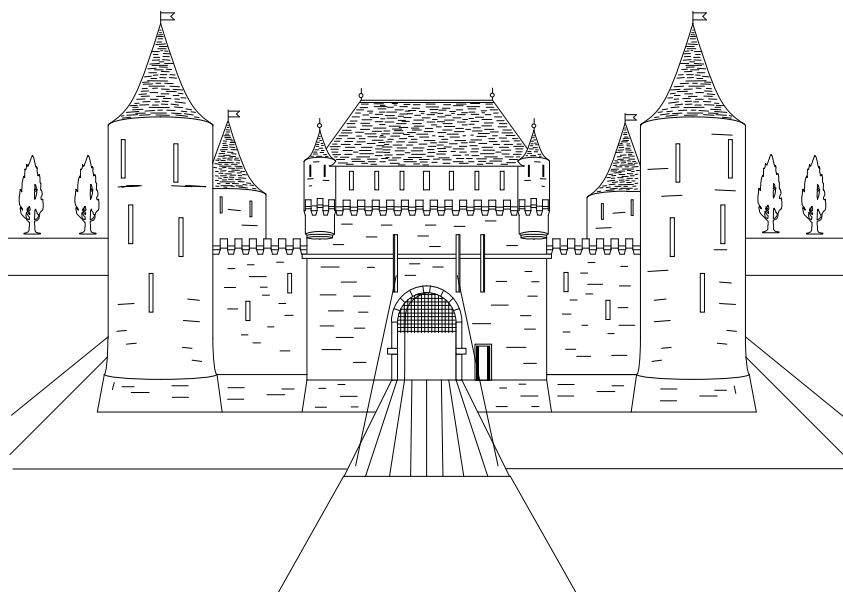
Marc DUCHIER

LA MAISON ROUGE DE LA COLONNE

SA LOCALISATION EST UNE ENIGME

Le hameau de la Colonne est un ancien port romain, un des plus anciens sur la Saône. Il possédait deux colonnes milliaires. L'une retirée de l'eau, a longtemps orné la place de l'hôtel de Ville de Tournus. Elle a ensuite été utilisée comme monument aux morts et vous pouvez la voir sur la place du Champ de Mars qui jouxte la route nationale 6 à Tournus. L'autre colonne milliaire, cassée, repose encore au fond de la rivière.

Toujours au hameau de la Colonne, il y eut un Castrum dès l'époque gallo-romaine. Plusieurs installations lui firent suite, notamment un château dit Maison rouge. Depuis le partage de l'Empire de Charlemagne en 843, jusqu'au XVII^e siècle, la Saône est la frontière naturelle orientale du Royaume de France. En 1404 les écrits de Frépier précisent que le château était entièrement bâti de briques rouges confectionnées sur place. Il était rectangulaire avec une cour intérieure sur laquelle donnait le bâtiment principal dont le 1^{er} étage montrait une galerie de bois. L'escalier se trouvait dans une tourelle ronde. Le château s'ornait de quatre tours de défense en poivrière. Il possédait aussi une oubliette qui devait souvent être sous les eaux... Tout ceci entouré de larges et profonds fossés.



Le fort de Maison Rouge

(Toute ressemblance avec le dit bâtiment ne serait que pure coïncidence !)

Les recettes d'argent de la Châtellenie de la Colonne venaient des locations, amendes et droits de péage dont une partie était réservée au roi. Tous les passants en étaient redevables pour les denrées qu'ils transportaient. Ces péages, pour quelques uns, étaient obligatoirement affichés en 1472.

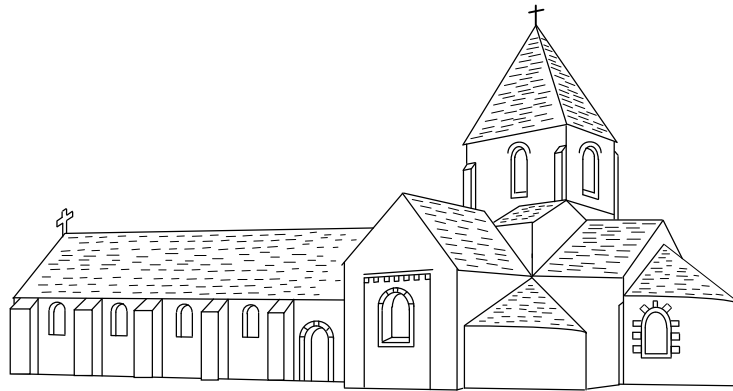
L'inconvénient majeur de la Châtellenie de la Colonne était qu'elle se trouvait en zone inondable et que, sinon envahis par les eaux, les bâtiments en devenaient d'un accès difficile. Il ne reste aucun vestige du château de Maison Rouge de la Colonne. En 1747, lors de la confection de la Tibériade de Gigny (l'équivalent de notre cadastre actuel), ses ruines avaient disparu et rien ne semble indiquer exactement l'ancienne présence de ce château.

Sa localisation est une énigme. Sa construction à proximité immédiate de notre rivière est une certitude. La présence d'un poste de péage conséquent sur la Saône justifiait une telle présence. Que cette Maison Rouge soit située à la Colonne ne fait aucun doute également. Mais la Colonne est vaste. En interrogeant la Tibériade, nous notons bien un pré dit "derrière le Château" et un lieu appelé les Murots. Que croire ? N'oublions pas aussi que le lit de notre Saône a subi de nombreuses fluctuations, en largeur et en situation. Passait-elle plus à l'ouest ?

Archéologues gignerats, la chasse est ouverte aux indices. Mais ce n'est pas une raison pour retourner et creuser les terrains communaux !

L'ANCIENNE EGLISE DE GIGNY

Curé **GRILLOT**
Fin XIX^e siècle



Eglise primitive de Gigny
(Dessin de Jules Labbé – 1904)

*"Il n'est pas facile de préciser l'époque de construction de l'ancienne église de Gigny. La date la plus éloignée qui soit connue est celle de 1115. D'après d'anciens titres elle aurait été chapelle du château pendant un certain temps. Des documents attestent que l'Eglise a été donnée à un abbé de Tournus par Monseigneur l'Evêque de Chalon. Cet abbé était dom Francon, et l'Evêque Mgr Gautier, en l'an 1115. Il est hors de doute que la paroisse de Gigny a toujours eu pour patron, **Saint Pancrace**, jeune martyr de Rome".*

Saint Pancrace

Pancrace, ayant perdu son père et sa mère pendant un séjour en Phrygie (Asie mineure), suivit son oncle Denis à Rome où sa famille possédait un grand patrimoine. Ils firent la connaissance du pape Corneille qui se cachait dans le voisinage de leur propriété. Convaincus par la prédication de Corneille, Pancrace, adolescent et son oncle reçurent la *"foi du Christ."* Après la mort de son oncle, le jeune Pancrace fut arrêté et amené auprès de l'empereur Dioclétien qui lui parla en ces termes : *"Enfant, laisse moi te donner un conseil et te sauver d'une mort atroce. Je sais qu'à ton âge, on est facilement trompé ; pourtant tu es de noble race et fils d'un homme que j'ai beaucoup estimé. Ecoute moi et renonce à la folie de ton Christianisme ; je te traiterai comme mon propre fils."* Mais Pancrace lui répondit *"Je suis enfant pour le corps, c'est vrai, mais je porte un cœur d'homme, et par la grâce de mon maître Jésus Christ, tes supplices m'apparaissent aussi vains que cette idole qui est là devant moi. Quant aux dieux que tu m'engages à adorer, ils n'ont été que des imposteurs. Je m'étonne que tu ne rougisses pas d'adorer de tels dieux !"* Alors l'empereur honteux et vexé de se voir vaincu par un enfant, lui fit trancher la tête, sur la voie aurélienne, en l'an 287 ; il avait alors à peine 14 ans. Le corps du martyr fut pieusement enseveli par la femme d'un sénateur romain.

Fête de Saint Pancrace : le 12 mai.

Fête patronale de notre village : le deuxième dimanche de mai.

L'ancienne église de Gigny

"L'ancienne église de Gigny, par sa construction appartient à plusieurs époques. On a conservé de l'ancienne église le chœur, le clocher, et treize mètres de nef, c'est-à-dire, à peu près la moitié. Les voûtes et les grandes ouvertures ogivales, sous le clocher, paraissent être des XIV^e et XV^e siècles. Les arêtes descendent presque jusqu'à terre et reposent sur des têtes fantastiques. Sur la clé de voûte est sculpté l'agneau pascal. Au fond de la voûte du chœur, on a découvert sous le badigeon, une peinture murale, représentant un Christ autocrator. Sur ses vêtements sont figurés les symboles de la foi et autour, ceux des évangélistes. Cette peinture est assez grossière et a encore été enlaidie par de mauvaises retouches modernes. A droite de l'autel est une piscine, récipient destiné à recevoir l'eau qui a servi à laver les linges sacrés et les vases saints. Le clocher, de construction moderne, repose sur quatre piliers carrés. En 1839, il a été exhaussé. Les ouvertures du beffroi sont à plein cintre. La couverture est en tuiles vernies. L'ancien clocher était de style roman. Au dessus du chœur s'élevait également un clocheton carré de tuiles rouges. Près de la chaire à prêcher de l'ancienne nef, du côté nord on lit encore une inscription encastrée à hauteur des yeux, dans le mur, et fort bien conservée. C'est une fondation par laquelle un personnage de l'époque, demande un libera pour le repos de son âme et cela à perpétuité (1512)."

"La nef de l'église a été construite un peu plus tard. Sa longueur était de 22 mètres 50 sur 6 mètres 80 de largeur. Les murs étaient percés de fenêtres à plein cintre. Le plafond était plat, un peu arrondi contre les murs et formé de lambris en sapin, cloués sous les soliveaux et peints de gris. La porte principale avait sa baie carrée surmontée d'un demi cintre, construction encore postérieure à celle de la nef. Dans la nef et près de l'entrée, on a construit à trois mètres au dessus du sol de l'église, une tribune assez grande, afin d'augmenter la surface occupée par les fidèles. On arrivait à cette tribune par un escalier de bois placé dans la nef contre le mur de face et fort disgracieux. La surface libre dans l'église était de 220 mètres carrés à savoir : nef, 150 ; tribune, 44 ; sous le clocher, 24. Une petite entrée existait aussi dans l'église du côté du midi, mais l'entrée principale était du côté ouest, la route bordant les escaliers. A l'est, l'église, touchait par son chevet, à un terrain qui était dépendant du presbytère ; au sud elle joignait la place publique ; le cimetière cerné de petits murs, entourait la partie méridionale de la dite place. Dans l'église, se trouvaient aussi les tombes apparentes ou non apparentes de divers prévôts de la Colonne, de certains seigneurs de l'Epervière et d'autres personnes fort honorables de Gigny, de l'Epervière, de la Colonne, et de Lampagny. Dans le chœur, notamment était le tombeau de Catherine de Beaumont, veuve de Jean de Choiseul, décédée au château de l'Epervière en 1744."

"La vieille église possédait deux ou trois tableaux anciens de l'école italienne, entre autres une Vierge et l'enfant Jésus fort remarquables d'expression. Ils ont été transportés dans la nouvelle église, ainsi que la cloche et tout ce que l'on put enlever. Au bout de la grande nef, du côté gauche, adossé à la petite chapelle du confessionnal, se trouvait l'autel de la Vierge et du côté droit, adossé au très vieil escalier du clocher, construit en la forme de colimaçon, se trouvait l'autel de saint Nicolas et de saint Charles Borromée. Le maître autel de la vieille église de Gigny, avec son tabernacle, avait été posé et béni, le 23 décembre 1773... La dernière cérémonie qui ait été célébrée dans l'ancienne église a été celle de la translation des saintes reliques."

Curé Grillot

Au XIX^e siècle le cimetière qui entourait l'église devenant trop petit, il fut décidé d'en créer un nouveau au hameau de l'Epervière ce qui fut fait en 1840. L'emplacement choisi n'était bien sûr pas du goût de tout le monde. Il contrariait particulièrement le châtelain de l'Epervière qui bénéficiait de sa vue. Monsieur de Ronfand, puisque c'est de lui qu'il s'agit, décida de contre-attaquer. Elu maire en 1851, il entreprit aussitôt de rassembler les paroissiens et les fabriciens afin de collecter suffisamment d'argent pour construire une église neuve. Pour ce faire, il offrit un terrain et le presbytère. La petite histoire du village rapporte les faits en ces termes : *"Puisqu'au nous ont envoyé les morts, j'aurons aussi les vivants"* et c'est ainsi qu'en 1863, la nouvelle église vit le jour. Après les morts, elle amena donc aussi à l'Epervière les chrétiens vivants.

QUAND GIGNY DEVIENT GIGNY-SUR-SAÔNE



Grands changements en 1902

Au début du siècle, le Conseil Municipal s'alarme du nombre d'erreurs dans la distribution du courrier. Les confusions de la Poste sont fréquentes entre les Gigny de Côte d'Or, du Jura et de l'Yonne, avec Grigny dans le Rhône, voire Givry, Gergy et Jugy !

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 février 1902 décide donc de demander l'ajout de "sur-Saône" au nom originel de notre village.

"Vu les nombreuses erreurs qui se produisent journellement dans la distribution du courrier et qui consistent à amener dans la commune des plis (voire même des plis officiels) destinés à des habitants de Gigny (Côte d'Or), Gigny (Jura), Gigny (Yonne), Grigny (Rhône), Givry, Gergy et Jugy (Saône et Loire) et, par contre, à diriger sur ces localités des plis destinés aux habitants de la commune, ce qui occasionne un état de choses préjudiciable à tous

Considérant que le notaire et plusieurs négociants de la localité ont évité ces désagréments en libellant ainsi leur adresse « Gigny-sur-Saône »

Considérant, en outre 1° que, par sa position géographique, Gigny est essentiellement sur la Saône où il se trouve desservi par un barrage, un pont, un bac et son port de la Colonne, 2° que chaque année, il s'y fait, par voie fluviale, un commerce important de bois, de céréales, etc, et que ce commerce augmentera encore lorsque l'attention des négociants étrangers sera attirée par la nouvelle dénomination de la commune

Pour ces motifs,

Demande

Qu'à l'avenir la commune de Gigny soit dénommée « Gigny-sur-Saône »

Fait à Gigny les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Jules LABBE, maire ; Antoine MAUFROY-GRIVEAU, adjoint ; Pierre GAY-MOREL ; Claude PAREME-GRIVEAU ; Jean-Louis MAUFROY-FILLATRE ; François PAREME-GENEVOIS ; Jean CAMUS-GABON ; Pierre VACHEY-MONIN ; Pierre DAMAS-JUSSEAU ; Philibert BOUCHOT-BOUCHOT ; Léon PETIT-ROLLET ; François GONNOT-PHILIBERT."

Le changement deviendra effectif en 1904. Se référer, page suivante, à la transcription de la décision du ministre.

Quand Gigny devient Gigny-sur-Saône

Préfecture

de



Saône-et-Loire

République Française

Le Président

de la République Française,

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Gigny (Saône-et-Loire), en date du 9 février 1902 ;

L'avis du Conseil général, en date du 8 avril 1902 ;

La lettre de M. le Sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes ;

Ensemble les autres pièces de l'affaire ;

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 2 ;

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-arts, du Conseil d'Etat entendue,

Décète :

Article 1^{er} .

La commune de Gigny (Canton de Sennecey-le-Grand, département de Saône-et-Loire), portera à l'avenir le nom de Gigny-sur-Saône.

Art. 2 .

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Rambouillet, le 13 août 1902.

Signé : Emile Loubet.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,

Ministre de l'Intérieur & des Cultes,

Signé : E. Combes.

Pour copie certifiée conforme :

Le Secrétaire Général,

Transcription dactylographiée.

LES FILS ET FILLE CELEBRES DE GIGNY

Clément Cyriaque Demangin (1570-1642) † 72 ans

Lors de ce même Conseil Municipal du 9 février 1902, les élus prennent une autre grande décision, celle de baptiser la place de l'ancienne église paroissiale, au Bourg. Elle prendra dorénavant le nom de "Place Demangin". Une plaque y sera apposée et inaugurée en avril ou mai 1902 en présence du maire Jules Labbé, du sous préfet, de Messieurs Gillot sénateur, Chaussier député, Thénard et Jannin conseillers généraux et des maires des communes voisines.

"Le Conseil, voulant perpétuer le souvenir de son illustre compatriote Clément, Cyriaque Demangin, Docteur en médecine, linguiste célèbre, poète, philosophe et mathématicien distingué né à Gigny en 1570, décédé au Collège de Bourgogne à Paris en 1642, décide que la place de l'ancienne église du bourg de Gigny, portera désormais le nom de place Demangin.

La présente décision sera soumise à l'approbation de l'autorité supérieure.

Fait à Gigny les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents."

Clément Demangin qui s'appela de son nom de savant Cyriacus, naquit à Gigny-sur-Saône en 1570. Son père était Antoine Demangin le Vieux et sa mère Pierrette Groz., Jusqu'à l'entrée au collège de Chalon-sur-Saône de cet enfant qui devait devenir un homme illustre, on sait peu de choses sur lui sinon qu'il fut élevé dans sa famille honorablement. Au collège, où il fit toutes ses humanités de la manière la plus brillante, il obtint le laurier d'argent en rhétorique, haute récompense. Ses études terminées, Demangin s'adonna aux sciences mathématiques et à la théologie. Pendant quelque temps, il fut le précepteur du Seigneur de Serville.

Il partit pour Paris, compléter son éducation en se livrant entièrement à son amour des sciences et des lettres. Ensuite, il voyagea en France, en Flandre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Pologne, en Russie et surtout en Italie. A Bologne, le 22 juin 1600, il obtenait gratuitement, de la célèbre université fondée en 1119, le bonnet de Docteur en médecine. Après différents séjours à Gigny, auprès des siens entre ses voyages, Demangin se fixa à Paris où il enseigna les mathématiques au collège de Bourgogne où il y mourut en 1642. Il excella longtemps dans cette science où il eut peu d'égaux. Très habile dans les langues hébraïque, grecque et latine, Demangin était poète. Jacques Guyon fait l'éloge de ses poésies et l'appelle Appolo trilinguis.

Emilie Clémence Pellissier (1874-1943) † 69 ans

Emilie Clémence Pellissier, que ses parents et amis ont toujours appelée Berthe, est née à Gigny le 12 juin 1874 de Joseph Pellissier né à Lyon et Jeanne Parème née à Gigny en 1851. Joseph Pellissier, ingénieur aux Ponts et Chaussées s'était installé dans notre village en 1869 pour la construction du barrage et avait épousé Marie Parème en 1871. La carrière de Joseph le conduisit à Besançon où Berthe fit ses études. Elle fut l'élève de Boudot, Henders et Pillot.

On l'appela "le peintre des fleurs". Elle exposa à Besançon et sa région, au salon des Artistes français à Paris et dans d'autres régions qui l'avaient inspirée : le Midi, la Corse, l'Alsace, la Bourgogne, l'Italie...

1910 : Palmes académiques

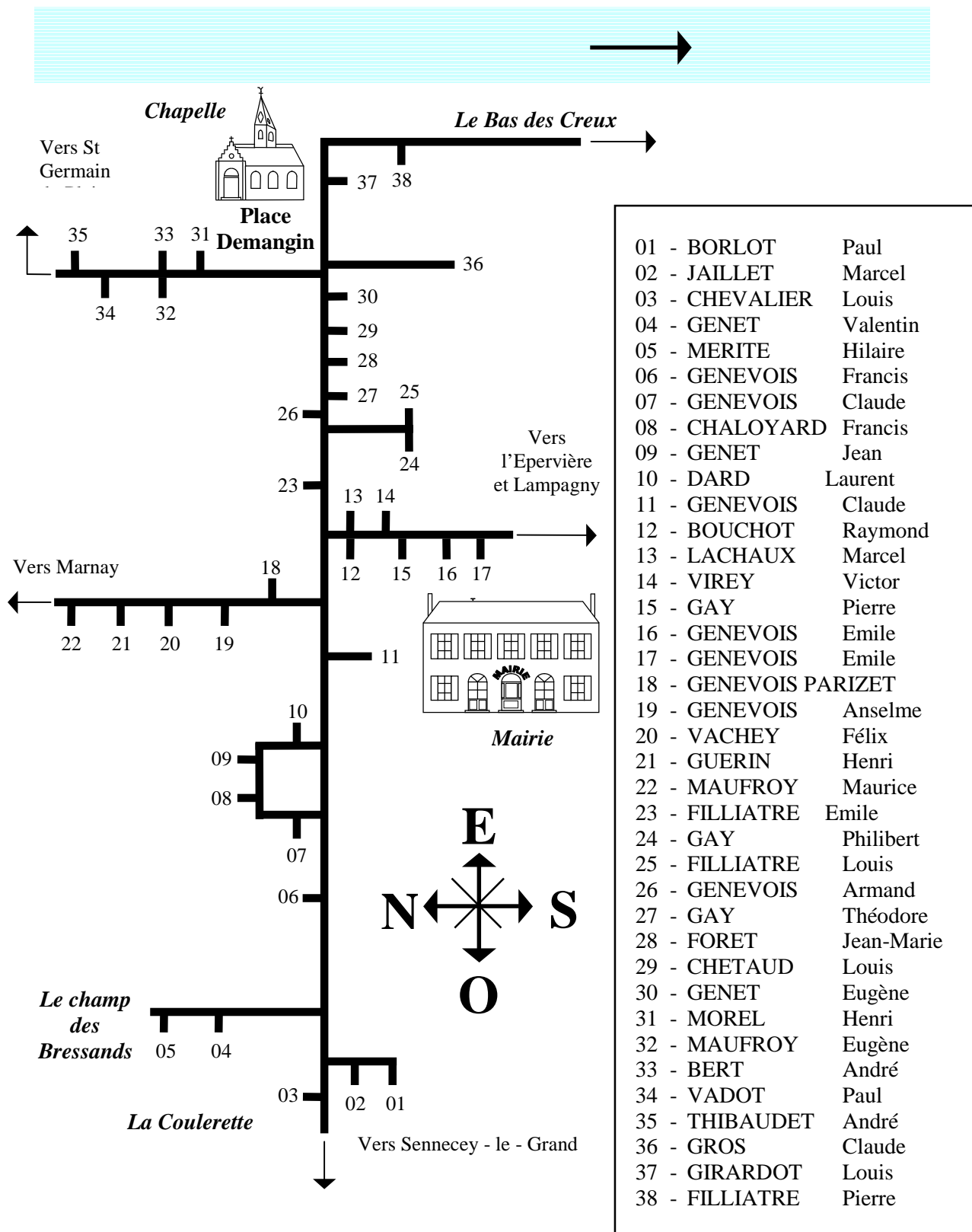
1910 : Sociétaire aux Artistes français

1920 : Membre de la commission des Beaux arts de Besançon

Elle est décédée à Besançon le 16 décembre 1943.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES ANNEES 1930 – 1940 GIGNY-SUR-SAONE LE BOURG

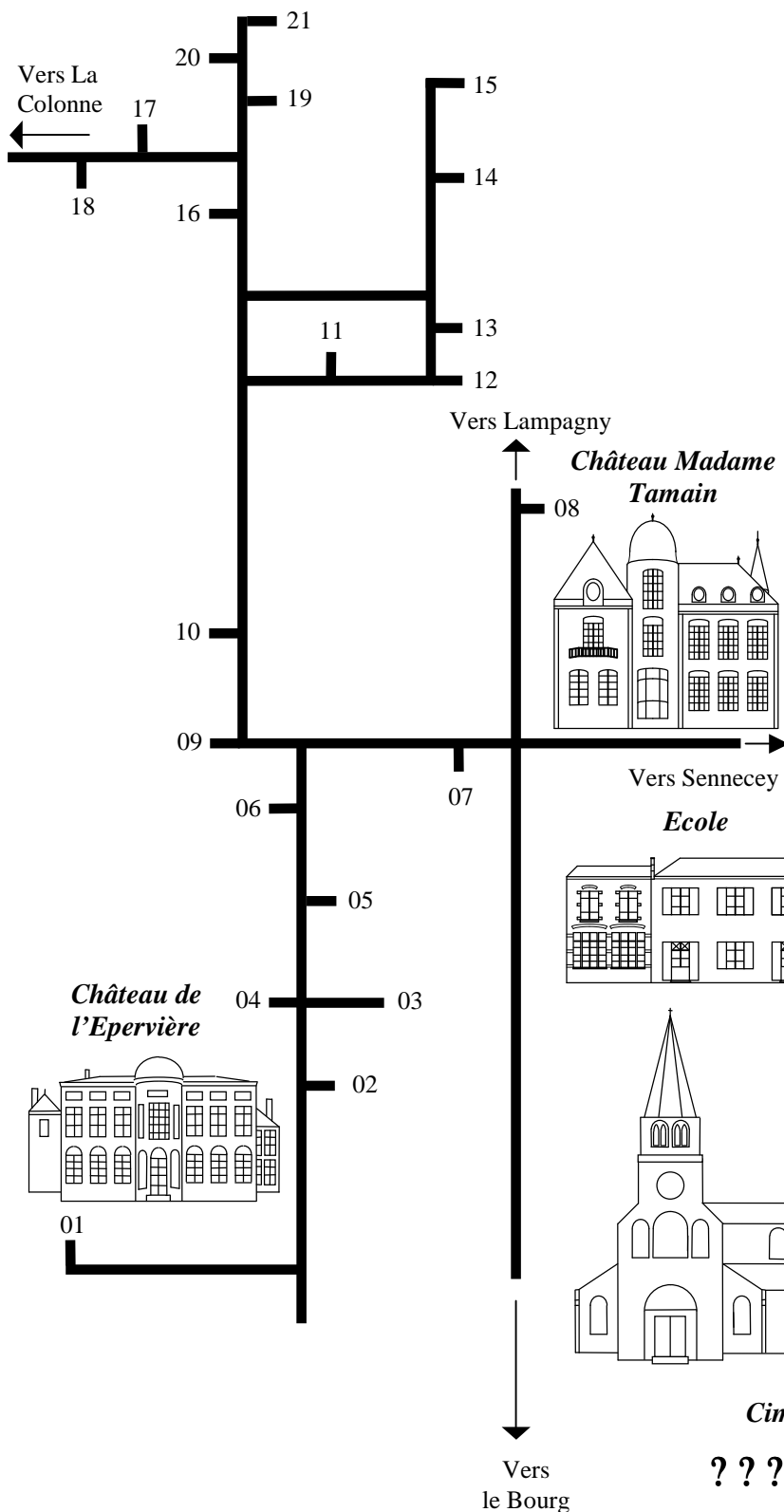
Lucien GENEVOIS et Georges PINAudeau



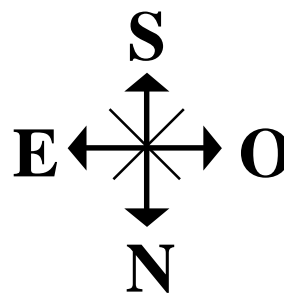
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES ANNEES 1930 – 1940

GIGNY-SUR-SAONE L'EPERVIERE

Lucien GENEVOIS et Georges PINAUDEAU



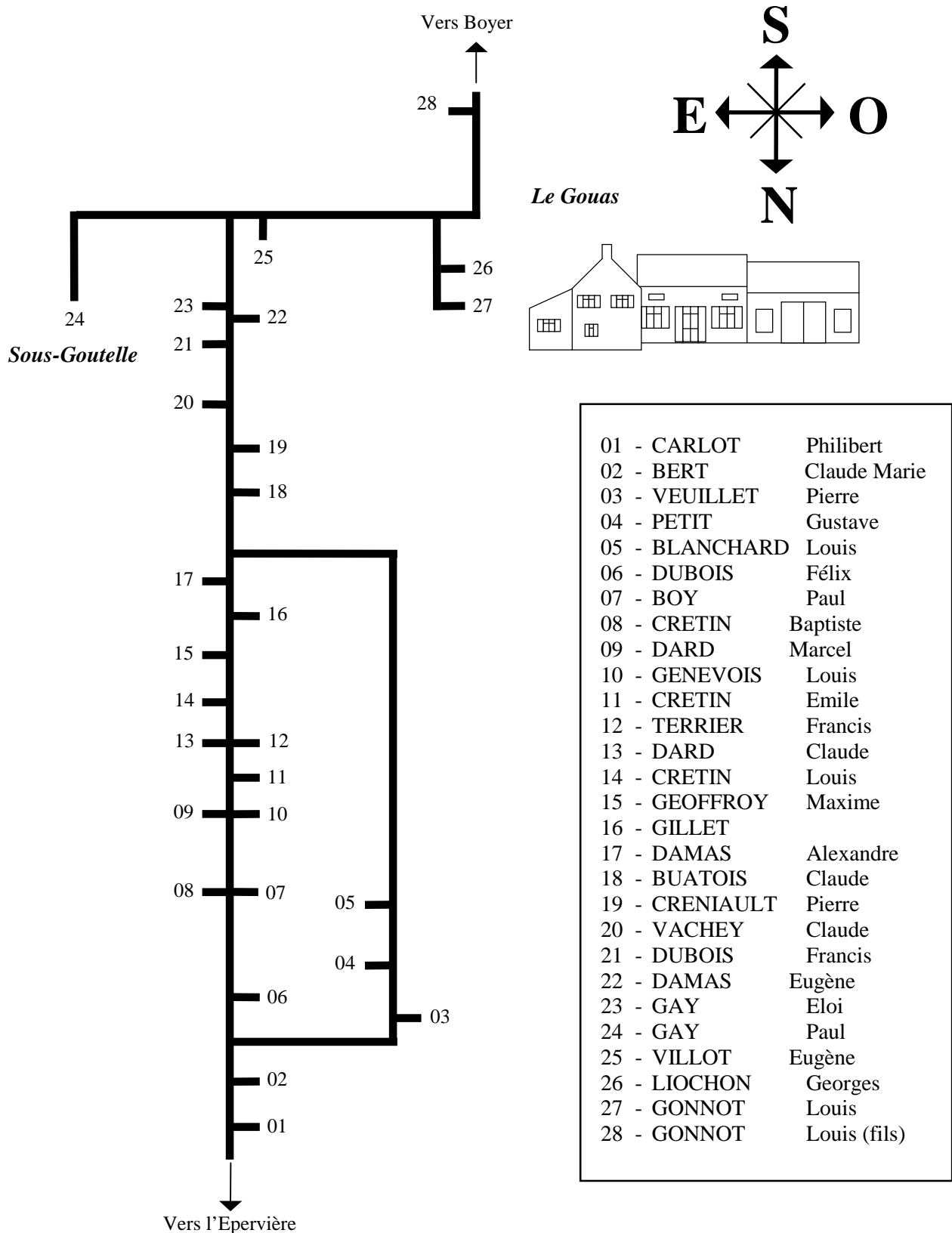
01 - MERLIN	Edgard
02 - BOUCHOT	Pierre
03 - VACHET	Pierre
04 - PINAUDEAU	Clément
05 - PETIT	Arthur
06 - BLONDEAU	Joseph
07 - CHARVIN	Claude
08 - HUMBERT	Albert
09 - BOIRET	Jean Baptiste
10 - CHAUDAT	Prosper
11 - DAMAS	Alexandre
12 - GENET	Albert
13 - ROBIN	Antoine
14 - THIBAUDET	Lucien & Georges
15 - GAIDON	André
16 - VACHET	Claude
17 - GROS	Louis
18 - FILLIATRE	Claude
19 - VARAUD	Louis
20 - RABUT	Alexandre
21 - GAY	André
22 - GUY	Clovis



???????

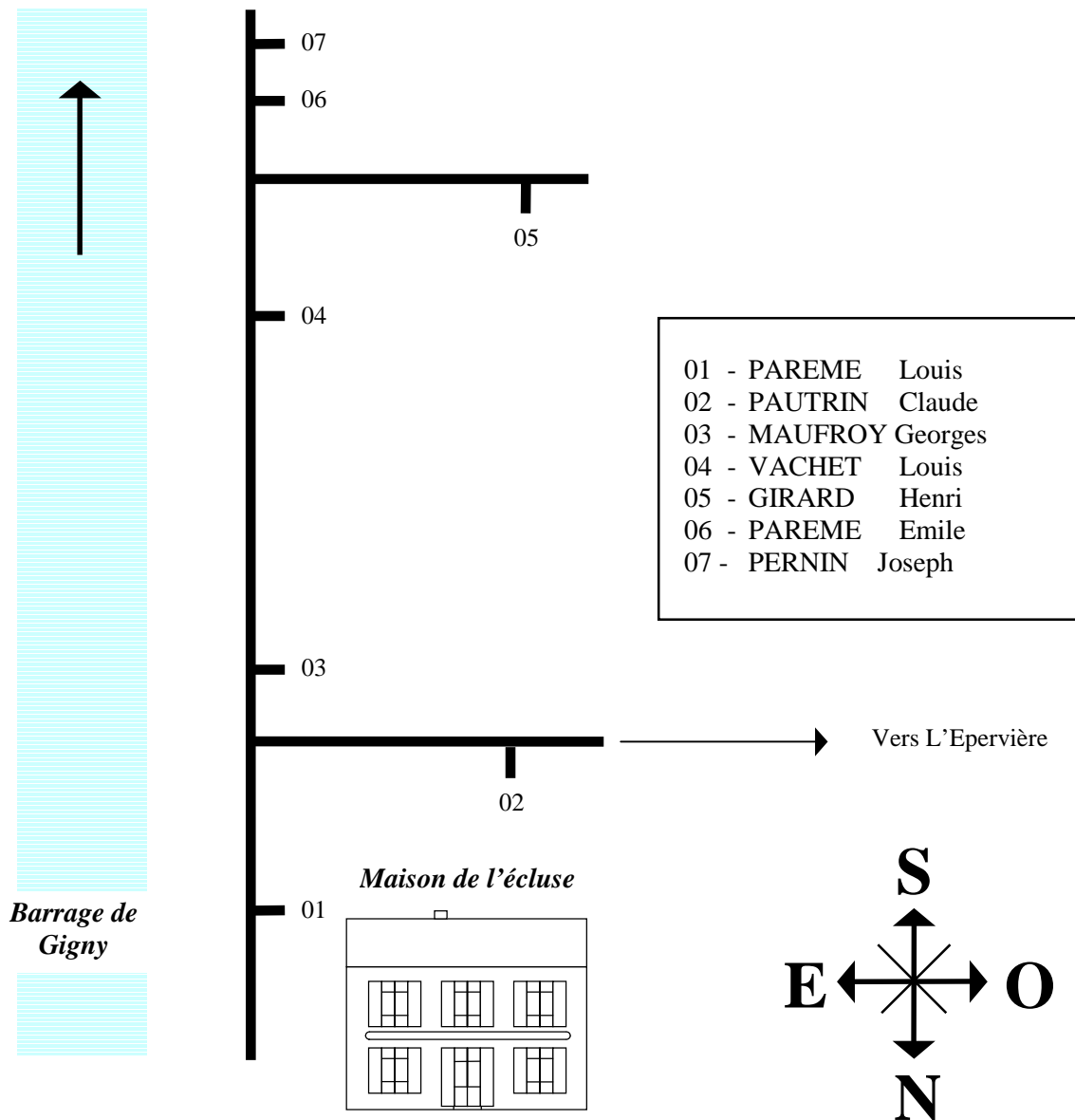
LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES ANNEES 1930 - 1940 GIGNY-SUR-SAONE LAMPAGNY

Lucien GENEVOIS et Georges PINAudeau



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LES ANNEES 1930 - 1940 GIGNY-SUR-SAONE LA COLONNE

Lucien GENEVOIS et Georges PINAUDEAU



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES A GIGNY dans les années 1930 - 1940

*Seuls sont répertoriés les foyers qui recevaient dans leur cour la "batteuse".
 En cas de déménagement pendant cette période, un seul lieu est pris en compte.*

Le Bourg	38
L'Epervière	21
Lampagny	28
La Colonne	07
Total	94

LES ACTIVITES COMMERCIALES ET DE SERVICE

1^{ère} moitié du XX^e siècle

Source : Annuaire Fournier – année 1926

GIGNY-SUR-SAONE, arr. de Chalon, canton et ☒ de Sennecey. – 625 habitants. – 7-20-42-20 km. – A 7 km. des gares de Sennecey et de St-Germain-du-Plain. – Automobiles les vendredis, de Gigny à Sennecey-le-Grand, départ, 8 h. 30 ; retour, 11 h. 30. – Ponton à la Colonne des bateaux à vapeur. – Superficie : 1 437 hectares. – Fête patronale : le 12 mai. – 🏰 de l'Epervière, à M. Merlin.

Maire : Boiret
 Adjoint : Filliatre
 Curé : Abbé Jaillet
 Instituteur : Mathy
 Institutrices : Mlle Foux
 Tambour Afficheur :

Source : Annuaire Fournier – année 1930

GIGNY-SUR-SAONE, arr. de Chalon, canton et ☒ de Sennecey. – 621 habitants. – 7-20-42-20 km. – A 7 km. des gares de Sennecey et de St-Germain-du-Plain. – Automobiles les vendredis, de Gigny à Sennecey-le-Grand, départ, 8 h. 30 ; retour, 11 h. 30. – Autobus, les jeudis, pour Saint-Germain-du-Plain, et les vendredis pour Chalon-sur-Saône, dép. à 8 heures.- Superficie : 1 437 hectares. – Fête patronale : le 12 mai. – 🏰 de l'Epervière, à M. Merlin ; de Gigny, à Madame Tamain.

Maire : Boiret
 Adjoint : Maufroy
 Curé : Abbé Jaillet
 Instituteur : Mornat
 Institutrices : Mlle Roberjot
 Tambour Afficheur :

Source : Annuaire Fournier – année 1947-1948

GIGNY-SUR-SAONE, arr. de Chalon, canton et ☒ de Sennecey. – 576 habitants. – ☞ . – 7-20-42-20 km. – A 7 km. des gares de Sennecey et de St-Germain-du-Plain. – Superficie : 1 437 hectares. – Fête patronale : le 12 mai. – 🏰 de l'Epervière, à M. Merlin ; de Gigny, à Madame Tamain.

Maire : M. Louis Varaux
 Adjoint : Henri Guérin
 Curé : Abbé Jaillet
 Instituteur : Paul Mornat
 Institutrices : Mlle Loison
 Mme Arragon
 Tambour Afficheur : Claude Gros

Les activités commerciales et de service

Métiers	1902	1926	1930	1947-1948
Alambics	.	M. Boiret M. Vachey (Cl.)	M. Boiret M. Vachey (Cl.)	M. Boiret M. Bouchot
Aubergistes	M. Arnoux M ^{me} Durand M. Dutrêve M. Herbuet	M. Borlot M ^{me} Chaudat M. Courdavault M. Vachey M. Vernay	M. Chaudat M ^{me} Courdavault M. Gorla M. Vachey M. Vernay	M. Chaudat M ^{me} Courdavault M. Vernay
Beurrerie Fromagerie	M. Edgar merlin	M. Roux	M. Masson M. Pouthier frères	M. Pouthier frères
Boulangers	M. Camus M. Dumont	M. Badot M. Dumont	M. Badot M. Dumont	M. Dumont M. Létienne
Boucher charcutier		M. Vachey		
Cantonniers	M. Gros M. Meugnier	M. Gros M. Marceau	M. Griveaux M. Lachaux	M. Bert M. Damas M. Lachaux
Charrons	M. Chanffroy M. Monin M. Prost	M. Chanfroy	M. Granger	
Couturières	M ^{me} Gay M ^{me} Perrit M ^{me} Petiot M ^{lle}	M ^{me} Gay	M ^{me} Caron-Violet M ^{lle} Filliatre M ^{me} Gay M ^{lle} Pinaudeau	M ^{me} Caron-Violet M ^{lle} Charvin M ^{lle} Filliatre M ^{me} Gay M ^{me} Pinaudeau
Cycles		M. Buzenet	M. Buzenet	M. Buzenet
Epiciers-merciers	M. Camus M. Dutrêve M. Herbuel M. Morel	M. Badot M. Chaudat M. Morel M. Vachey M. Vernay	M. Badot M. Chaudat M. Morel M. Vachey M. Vernay	M. Boiret M. Chaudat M. Morel M. Vernay
Forgerons	M. Buzenet M. Gros	M. Buzenet M. Gros	M. Buzenet M. Gros	M. Buzenet
Garde champêtre	M. Meugnier (Pierre)	M. Filliatre	M. Filliatre	M. Cretin (Emile)
Machines à Battre	M. Gay M. Genevois M. Jacquemont M. Parizet	M. Chauffroy M. Gay M. Charvin		
Maçons	M. Flattot M. Parizet M. Varraux	M. Parizet M. Roberjot	M. Parizet	
Menuisiers	M. Chanfroy M. Herbuel	M. Chanfroy M. Vernay	M. Vernay	M. Vernay
Perruquiers coiffeurs	M. Bourcier M. Dard M. Guillot	M. Carlot M. Dard	M. Carlot	M. Buatois M. Vigneux M. Villot M ^{me} Thévenot
Poissons	M ^{me} Armand - Durand	M. Léger	M. Léger	M. Léger
Sabotier	M. Bourdeau			
Tabac et pipes	M. Morel	M. Morel	M. Morel	M. Morel
Tissus	M ^{me} Morel	M ^{me} Badot M ^{me} Morel M ^{lle} Vernay	M ^{me} Badot M ^{me} Morel M ^{lle} Vernay	M ^{me} Morel M ^{me} Vernay

Sources : Jules Labbé – 1902. Annaires Fournier – 1926 – 1930 – 1947-1948.

GUERRE DE 1870 GIGNY-SUR-SAONE

Chronologie des soldats morts pour la France

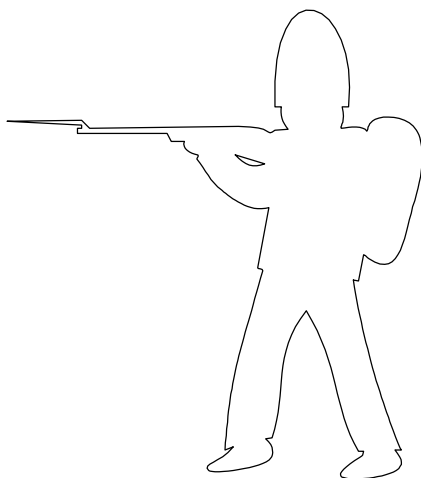
1870

- 01 FILLIATRE E.
- 02 GAUTHEY J-L.
- 03 PROST J-L.
- 04 SEYMON J-L.
- 05 BONTEMPS P.
- 06 BADEY P.
- 07 LARGE J-L.
- 08 GAY Philibert - prisonnier le 1^{er} Juillet 1870 † juin 1871.

GUERRES COLONIALES GIGNY-SUR-SAONE

Chronologie des soldats morts pour la France

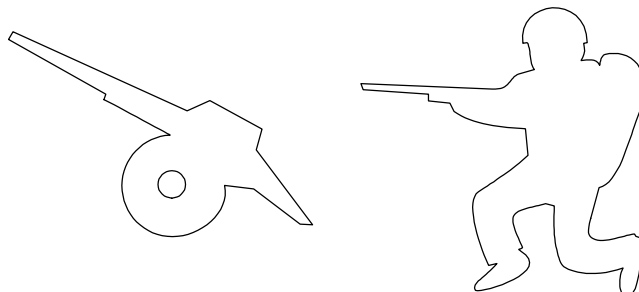
- 01 MORETEAU J. † 1883
- 02 DARD L. † 1886
- 03 GENEVOIS L. † 1888
- 04 JACQUET A. † 1894



GIGNY ET LES GUERRES AU XX^e SIECLE

LA GRANDE GUERRE (1914-1918)

Marc Duchier



Pourquoi la guerre ?

Les nombreuses études consacrées à la première guerre mondiale ne permettent pas d'en dire exactement les causes : raisons économiques et politiques, surarmement des puissances et leur politique extérieure, ou d'autres encore.

En 1908, la Bosnie (population en partie serbe) est annexée par l'Empire Austro-hongrois, mais refuse d'être soumise à la Monarchie des Habsbourg.

Le 28 juin 1914 à Sarajevo, les Serbes assassinent François-Ferdinand de Habsbourg, prince héritier du trône d'Autriche. La réponse ne se fait pas attendre et l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. L'Allemagne encourage l'Autriche, son alliée, et met en garde d'autres pays (la Russie et la France) d'intervenir, mais n'y arrive pas et c'est l'extension du conflit.

Les Français, dans leur grande majorité souhaitent la paix. Certains guidés par Jean Jaurès sont même résolus à s'opposer à toute guerre éventuelle, il sera assassiné le 31 juillet 1914. Le 1^{er} août 1914, la France ne veut pas rester neutre et pense bien soutenir les pays alliés. Le dimanche 2 août 1914 : "mobilisation générale". Cet ordre est affiché dans toutes les communes de France.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Cette mobilisation n'a pas, comme on le dit souvent, déclenché l'enthousiasme des Français, qui dans leur grande majorité, ne s'attendaient pas à un conflit. Dans les campagnes où la population n'était pas préparée à la gravité de la crise, les premières réactions sont la surprise voire la stupéfaction. L'enthousiasme ne se manifeste dans les villes qu'avec les premiers départs des mobilisés : les classes 1911-1912-1913.

En quelques semaines, l'Europe est conduite à la guerre : on va se battre de la Manche au Caucase. 65 millions d'hommes seront mobilisés et il y aura plus de 9 millions de morts. Pour la France, plus de 1,3 million de morts et des centaines de milliers de blessés et de mutilés.

A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, les Français sont très patriotes et surtout ont l'esprit revanchard suite à la défaite de Sedan (1870) et la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Ils partent au combat en disant : « *ça ne durera pas longtemps, nous allons vite leur mettre la pâtée à ces "Boches", nous serons de retour pour les vendanges..., puis pour Noël...* » En fait, cela va durer 51 mois, plus de quatre années de boucherie.

Cette horreur verra sa fin le ***11 novembre 1918 à Rethondes*** (Oise) par la signature de l'armistice mettant un terme à ce massacre.

Pour Gigny-sur-Saône, 34 soldats sont morts pour la France à cette guerre de 14-18. Leurs noms sont gravés sur le monument érigé en leur mémoire le 20 octobre 1921. Une pensée pour tous ceux qui en sont revenus, mutilés, blessés ou sains et saufs, mais avec des cauchemars qu'ils auront du mal à oublier.

GUERRE DE 1914-1918 GIGNY-SUR-SAONE

Chronologie des soldats morts pour la France

1914

- 01 JOBREDEAU Henri, décédé le 24 août 1914
- 02 BORDERON Eugène, décédé le 29 août 1914
- 03 MAUFROY Marius Emile, décédé le 29 août 1914
- 04 GOYARD René, décédé le 10 septembre 1914
- 05 BONTEMPS Claude, décédé le 1^{er} octobre 1914
- 06 CRAPOIX Pierre, décédé le 3 décembre 1914
- 07 BOUCHOT Pierre, décédé le 16 décembre 1914

1915

- 08 SAUSSARD Jean, décédé le 9 février 1915
- 09 GOYARD Louis, décédé le 10 février 1915
- 10 PECHOUX Eugène, décédé le 17 février 1915
- 11 CORNU Ernest, décédé le 8 mars 1915
- 12 GENEVOIS Henri Emile, décédé le 2 mai 1915
- 13 GAUDILLIERE Charles, décédé le 5 mai 1915
- 14 FILLIATRE Emiland, décédé le 9 mai 1915
- 15 CREPET Maurice, décédé le 29 mai 1915
- 16 DAMAS Antoine Joseph, décédé le 25 septembre 1915
- 17 DARD Louis, décédé le 29 septembre 1915

1916

- 18 GUYONNET Jean-Baptiste, décédé le 2 avril 1916
- 19 BERT François Joseph, décédé le 11 juillet 1916
- 20 FILLIATRE Louis Moïse, décédé le 31 juillet 1916
- 21 GALOPIN Pierre Ernest, décédé le 15 septembre 1916
- 22 GIRARDOT Louis, décédé le 10 décembre 1916

1917

- 23 DARD Henri Jean-Marie, décédé le 29 avril 1917
- 24 BONTEMPS André, décédé le 9 mai 1917
- 25 RAVET Fernand Louis, décédé le 16 août 1917

1918

- 26 GENEVOIS Claude, décédé le 16 janvier 1918
- 27 GENEVOIS Eugène Claude, décédé le 4 juin 1918
- 28 BORDERON Pierre, décédé le 15 août 1918
- 29 LUCINI Gilbert, décédé le 18 août 1918
- 30 JOBREDEAU Maurice, décédé le 10 septembre 1918
- 31 GODOT Léon, décédé le 20 octobre 1918
- 32 PORTAT Félix Louis, date du décès inconnue
- 33 BORLOT Louis Lucien, date du décès inconnue
- 34 BORDERON Maurice, date du décès inconnue

GUERRE DE 1914-1918

Régiments, dates et lieux de décès des soldats morts pour la France

01 JOBREDEAU Henri (1891-1914) † à 23 ans

Henri Claudius né à Boyer le 4 mai 1891, fils de Julien JOBREDEAU et de Marie-Léontine GUICHARDET domiciliés à Gigny-sur-Saône.

Soldat au 21^e Régiment d'infanterie, décédé le 24 août 1914 à Celles-sur-Plaines (Vosges), absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône du 16 octobre 1920.

Célibataire laissant ses parents âgés sans bras puisque son seul frère va mourir au combat fin 1918 (Cf. : n° 30).

02 BORDERON Eugène (1884-1914) † à 30 ans

Eugène Philibert né à Gigny le 25 mai 1884, fils de Jean-Marie BORDERON et de Jeanne-Marie GAUTHEY, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône.

Soldat au 256^e Régiment d'infanterie, décédé le 29 août 1914 à Saint-Léonard (Vosges), mais aucun acte de décès n'a été dressé. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône - jugement de déclaration de décès - lettre du 22 avril 1921. Le corps est transféré au cimetière Français de Saulcy-sur-Meuse (Vosges) le 4 mars 1921, tombe n° 415.

03 MAUFFROY Marius Emile (1886-1914) † à 28 ans

Emile Marius né à Gigny le 15 août 1886, fils de Jean Louis MAUFROY et de Marie FILLIATRE cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône. Epoux de Marie Claudia Henriette JACQUEMONT : mariés à Gigny sur Saône le 16 avril 1911. A son décès il laisse une veuve de 23 ans et 2 enfants âgés de 2 ans et de 24 jours.

Soldat au 352 Régiment d'infanterie, décédé au combat à Froissy (Somme) voir Oise le 29 août 1914. Absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône le 26 septembre 1920.

04 GOYARD René (1889-1914) † à 25 ans

Né à Mâcon le 5 décembre 1889, fils de Claudine GOYARD, sans domicile.

Soldat 2^e classe au 134^e Régiment d'infanterie, 7^e compagnie, 2^e bataillon, décédé à l'hôpital de Montluçon (Allier) le 10 septembre 1914. Célibataire.

05 BONTEMPS Claude..... (1892-1914) † à 22 ans

Né à Gigny le 27 mars 1892, fils de Pierre BONTEMPS et de Julienne DEREY, pâtres cultivateurs domiciliés à Gigny sur Saône (Lampigny).

Soldat au 26^e Régiment d'infanterie, 6^e compagnie, décédé - disparu à Fricourt (Somme) le 1^{er} octobre 1914. Aucun acte de décès n'a été dressé. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône le 26 juin 1917.

Célibataire ; cf. : son frère n° 24 , mort pour la France en 1917.

06 CRAPOIX Pierre..... (1892-1914) † à 22 ans

Né à Saint Maurice en Rivière le 18 mars 1892, fils de Pierre CRAPOIX et de Adèle VALLEROT domiciliés à Sennecey-le-Grand.

Soldat 2^e classe au 109^e Régiment d'infanterie, décédé sur le champ de bataille à Vermelles (Pas-de-Calais) le 3 décembre 1914. Aucun acte de décès n'a été dressé. Transcription du 109^e Régiment d'infanterie à Mazingarbe (Pas-de-Calais) du 1^{er} juin 1915.

La Grande Guerre (1914-1918)**Régiments, dates et lieux de décès des
soldats morts pour la France****07 BOUCHOT Pierre Emile..... (1888-1914) † à 26 ans**

Né à Gigny le 26 avril 1888, fils de Emile BOUCHOT et de Marie Appoline MONNIN, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône ; célibataire.

Soldat 2^e classe au 37^e Régiment d'artillerie, 4^e batterie, décédé à l'hôpital Villemin à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 16 décembre 1914. Transcription du 1^{er} avril 1915.

08 SAUSSARD Jean..... (1887-1914) † à 27 ans

Né à Ménetrioul le 27 mars 1887, fils de Jean SAUSSARD et de Marie MEUNIER, époux de Alexandrine Camille MELINE : mariés à Gigny-sur-Saône le 30 Juin 1914, domiciliés à l'Epervière. Coiffeur.

Soldat 2^e classe au 244^e Régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital de Belfort (Territoire de Belfort) le 9 février 1915. Transcription de Belfort du 2 avril 1915. Laisse une veuve de 23 ans avec un enfant qui va naître 2 mois après le décès de son papa.

09 GOYARD Louis..... (1880-1915) † à 35 ans

Né à Gigny le 29 avril 1880, fils de Claude Marie GOYARD et Marie Claudine CHAUMONT, cultivateurs domiciliés à l'Epervière, et époux de Marie BORDERON : mariés à Gigny sur Saône le 12 mai 1914.

Soldat à la 8^e section des commis et ouvriers d'administration (n° 705), décédé à l'hôpital mixte de Chalon-sur-Saône le 10 février 1915. Laisse une veuve de 23 ans.

10 PECHOUX Eugène..... (1887-1915) † à 28 ans

Né à Romenay le 19 janvier 1887, fils de Basile PECHOUX et de Marie Cécile JOUBERT, cultivateurs domiciliés à La Genête. Epoux de Marie JACQUEMONT : mariés à Gigny-sur-Saône le 19 août 1913. Boulanger à Gigny sur Saône.

Soldat à la 8^e section des commis et ouvriers d'administration, décédé des suites d'une maladie contractée au service, le 27 février 1915 à Gigny-sur-Saône où il était en convalescence. Laisse une veuve de 22 ans et un enfant de 6 mois.

11 CORNU Ernest..... (1880-1915) † à 35 ans

Né à Gigny le 8 décembre 1880, fils de Louis CORNU et de Anne Marie POURCHER, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône ; célibataire.

Soldat 2^e classe au 170^e Régiment d'infanterie, (voir 370^e Régiment d'infanterie), 16^e compagnie, décédé à l'hôpital de Baccarat (Meurthe-et-Moselle) le 8 mars 1915, inhumé au cimetière communal de Baccarat (tombe n° 90).

12 GENEVOIS Henri Emile..... (1895-1915) † à 20 ans

Emile Henri né à Gigny le 24 avril 1895, fils de Claude GENEVOIS et de Marie DUBOIS, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône ; célibataire.

Soldat au 6^e Régiment mixte d'infanterie coloniale, décédé (disparu) à Sedd ul Bahr (Gallipoli, Turquie) le 2 mai 1915. Absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône du 3 avril 1921 (cf. : son frère n° 26 mort pour la France en 1918).

La Grande Guerre (1914-1918)**Régiments, dates et lieux de décès des soldats morts pour la France****13 GAUDILLIERE Charles**..... (1880-1915) † à 35 ans

Né à Saint Etienne-en-Bresse le 19 septembre 1880, fils de Claude GAUDILLIERE et de Marie MOISSON, cultivateurs à Saint Etienne-en-Bresse. Epoux de Eugénie GROS : mariés à Gigny-sur-Saône le 7 juin 1908. Caporal du 4^e Régiment du génie 8/1 bis^e compagnie, décédé (disparu) le 5 mai 1915. Absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône du 12 mai 1921.

Charles GAUDILLIERE était forgeron au bourg de Gigny. Son épouse tenait le café (où se trouve actuellement le domicile de Madame Annie Flattot), à 27 ans elle reste veuve avec 2 enfants âgés de 6 et 4 ans.

14 FILLIATRE Emiland..... (1883-1915) † à 32 ans

Né à Gigny le 5 septembre 1883, fils de Emiland FILLIATRE et de Marie Madeleine BILLARD, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône, époux de Françoise Emilie SAUNIER : mariés à Gigny-sur-Saône le 24 août 1907.

Décédé à Notre Dame de Lorette (Pas-de-Calais) le 9 mai 1915. Boulanger à Gigny-sur-Saône en 1907, il laisse une veuve de 30 ans, institutrice à Laives et 3 enfants de 7, 4 et 1 ans.

15 CREPET Maurice..... (1878-1915) † à 37 ans

Maurice Marie Antoine Joseph né à Gigny le 3 mars 1878, fils de Julien CREPET et de Jeanne DANGUY, domiciliés à Gigny-sur-Saône.

Capitaine au 149^e Régiment d'infanterie, 2^e compagnie, décédé à Aix Noulette (Pas-de-Calais) le 29 mai 1915 d'un coup de feu au combat.

Il demeurait à Paris (9^e). Son père Julien CREPET a écrit à la fin du 19^e siècle l'histoire de Gigny.

16 DAMAS Antoine Joseph..... (1894-1915) † à 21 ans

Né à Gigny le 22 mai 1894, fils de Alexandre DAMAS et de Marie GOYARD, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône (l'Epervière) ; célibataire.

Zouave 2^e classe au 2^e Régiment de marche de zouave, 2^e compagnie, décédé à Saint-Hilaire (Marne) le 25 septembre 1915, par suite de blessures sur le champ de bataille. Transcription de Spycker (Nord) du 20 mai 1916.

17 DARD Louis..... (1895-1915) † à 20 ans

Louis Alfred né à Gigny le 29 juin 1895, fils de Louis DARD et de Marie PAUTRIN, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône (la Colonne) ; célibataire.

Soldat au 5^e Régiment d'infanterie coloniale, 12^e compagnie 3^e bataillon, décédé (disparu) au nord de Souain (Marne) le 29 septembre 1915. Absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône du 20 mai 1921.

18 GUYONNET Jean-Baptiste..... (1884-1916) † à 32 ans

Né à Saint-Cyr en 1884, fils de François GUYONNET et de Anne Marie JANIAUD domiciliés à Gigny-sur-Saône (l'Epervière). Célibataire.

Caporal au 149^e Régiment d'infanterie, 12^e compagnie, décédé à Vaux devant Damloup (Meuse), par suite de coup de feu au combat le 2 avril 1916 (Bataille de Verdun). Inhumé au fort de Vaux.

La Grande Guerre (1914-1918)**Régiments, dates et lieux de décès des soldats morts pour la France****19 BERT François Joseph..... (1883-1916) † à 33 ans**

Né à Gigny le 28 avril 1883, fils de François BERT et de Marie MOINE domiciliés à Gigny sur Saône (la Colonne). Epoux de Marie Irma HUMBERT (Mariage en 1912 mais pas à Gigny). Soldat 2^e classe au 358^e Régiment d'infanterie, 13^e compagnie, décédé le 11 juillet 1916 au Bois Fumin près de Verdun (Meuse), tué par l'éclatement de torpille, tombé au champ d'honneur (Bataille de Verdun). Transcription de Villotte Devant Saint Mihiel (Meuse) du 6 janvier 1917. Laisse une veuve de 23 ans et un enfant de 3 ans.

20 FILLIATRE Louis Moïse..... (1888-1916) † à 28 ans

Louis Théophile né à Gigny le 3 février 1888, fils de Claude FILLIATRE et de Jeanne Marie DARD cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône ; célibataire. Caporal-clairon au 27^e Régiment d'infanterie, décédé au Ravin des Fontaines près de Verdun (Meuse), tué à l'ennemi le 31 Juillet 1916 (Bataille de Verdun), lieu d'inhumation inconnu, impossibilité de contrôler le décès, état de perte. Transcription de Chanceny (Haute-Marne) du 1^{er} octobre 1916.

21 GALOPIN Pierre Ernest..... (1885-1916) † à 31 ans

Pierre Louis né à Gigny le 7 novembre 1885, fils de Pierre Roch GALOPIN et de Elisabeth Appoline DODEY, cultivateurs domiciliés à Gigny (Lampagny) ; célibataire. Soldat au 226^e Régiment d'infanterie, 23^e compagnie, décédé (disparu) à Cléry (Somme) le 15 septembre 1916. Absence de tout décès régulièrement déclaré. Transcription du Tribunal Civil de Chalon-sur-Saône du 3 juin 1921.

22 GIRARDOT Louis..... (1895-1916) † à 21 ans

Né à Gigny le 26 septembre 1895, fils de Louis GIRADOT et de Marie Marguerite GENEVOIS, cultivateurs à Gigny-sur-Saône ; célibataire. Soldat 2^e classe au 103^e Régiment d'infanterie, 5^e compagnie, décédé le 10 décembre 1916 devant Verdun, aux carrières d'Haudromont, par éclat d'obus à la tête. Décoré de la Croix de Guerre, inhumé au cimetière militaire de Brévoux près de Verdun (Meuse), carré 21, tombe n° 169b (Bataille de Verdun). Transcription d'Halignicourt (Haute-Marne) du 28 octobre 1917.

23 DARD Henri Jean-Marie..... (1880-1916) † à 36 ans

Né à Gigny le 18 juin 1880, fils de Jean-Marie DARD et de Marie Reine PERRET, cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône (la Colonne). Epoux de Anne Clotilde VACHET : mariés à Gigny le 27 août 1903. Soldat 2^e classe au 56^e Régiment territorial d'infanterie, décédé le 29 avril 1917 à Seppois-le-Bas (Haute-Alsace), tué par éclats d'obus au poste de l'Entre Largues. Transcription de Seppois-le-Bas (Haute Alsace) du 13 juillet 1917. Laisse une veuve de 36 ans et 2 enfants âgés de 2 et 8 ans.

24 BONTEMPS André..... (1896-1917) † à 21 ans

Louis André né à Gigny le 16 octobre 1896, fils de Pierre BONTEMPS et de Julienne DEREY, pâtres cultivateurs domiciliés à Gigny-sur-Saône (Lampagny). Célibataire domicilié à Gigny. Soldat 2^e classe, conducteur à la section Automobile TM 703, décédé le 9 mai 1917 à Dubrovnik (Serbie), inhumé à Slivica (Macédoine serbe), puis transféré au cimetière militaire de Novak (Macédoine serbe) tombe n° 76. Transcription de Dubrovnik (Serbie) du 15 octobre 1917. Cf. : son frère n°5 disparu en 1914.

La Grande Guerre (1914-1918)**Régiments, dates et lieux de décès des soldats morts pour la France****25 RAVET Fernand Louis**..... (1896-1917) † à 21 ans

Louis Fernand né à Gigny le 18 janvier 1896, fils de Philibert RAVET et de Anne CHARVIN, cultivateurs demeurants à Gigny-sur-Saône ; célibataire domicilié à Gigny sur Saône.

Soldat au 127^e Régiment d'infanterie 1^{ère} compagnie, décédé le 16 août 1917 par éclats d'obus au point 4800 situé au nord-est de Bixschoote (Belgique). Inhumé sur place.

26 GENEVOIS Claude..... (1898-1918) † à 20 ans

Né à Rochetaillé (Rhône) le 17 septembre 1898, fils de Claude Genevois et de Marie DUBOIS. En 1918 son père est décédé, sa mère demeure à Gigny. Célibataire et domicilié à Gigny-sur-Saône.

Soldat 2^e classe au 10^e Régiment d'infanterie, 33^e compagnie, décédé le 16 janvier 1918 à l'hôpital complémentaire de Toul (Meurthe-et-Moselle) des suites de maladie (Cf. : son frère n° 12).

27 GENEVOIS Eugène Claude..... (1894-1918) † à 24 ans

Claude Eugène né à Gigny le 25 décembre 1894, fils de Claude GENEVOIS et de Marie Claudine GRIVEAU, cultivateurs domiciliés à Gigny (Lampagny – le Gouas) ; célibataire demeurant à Gigny-sur-Saône.

Soldat au 175^e Régiment d'infanterie, décédé le 4 juin 1918 dans ses foyers à Gigny-sur-Saône.

28 BORDERON Pierre..... (1875-1918) † à 43 ans

Pierre Antoine né à Gigny le 26 août 1875, fils de Joseph BORDERON et de Marie BERNARD, cultivateurs, domiciliés à Gigny-sur-Saône. Epoux de Marie Berthe GAUTHEY : mariés à Gigny le 13 avril 1907.

Soldat 2^e classe au 8^e train des équipages, 23^e compagnie, décédé le 15 août des suites de maladie à l'hôpital de Péage-de-Roussillon (Drôme).

29 LUCINI Gilbert..... (1896-1918) † à 22 ans

Né à Lyon le 1^{er} janvier 1896, domicilié à Gigny-sur-Saône domestique chez Monsieur MERLIN, recruté à Gigny. Enfant de l'assistance publique et fils de défunte Ernestine LUCINI.

Soldat 2^e classe au 10^e Régiment d'infanterie, décédé le 18 août 1918 au Bois de la Montagne près de Caisnes (Oise) des suites de blessures de guerre. Transcription de Tracy le val (Oise) du 2 mars 1919.

30 JOBREDEAU Maurice..... (1893-1918) † à 25 ans

Roger Maurice né à Boyer le 4 mai 1893, fils de Julien JOBREDEAU et de Marie Léontine GUICHARDET domiciliés à Gigny sur Saône ; célibataire demeurant à Gigny.

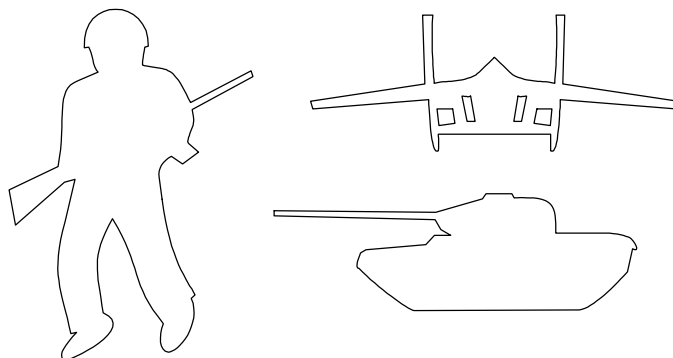
Soldat 2^e classe au 65^e Régiment d'artillerie, 13^e bataillon DCA, décédé le 10 septembre 1918 et inhumé à Gigny-sur-Saône. Frère du n° 1, décédé le 24 août 1914. Transcription de Dijon (Côte d'Or) du 31 mars 1919.

31 GODOT Léon..... (1884-1918) † à 34 ans

Joseph Léon né à Barbas (Meurthe-et-Moselle) le 11 mai 1884, fils de Charles-Joseph GODOT et de Christine HELLUY. En 1918 sa mère est réfugiée à Gigny.

Soldat 2^e classe, 21^e bataillon des chasseurs à pied, 2^e compagnie, décédé à l'hôpital de Nyons (Drôme) le 20 octobre 1918.

LA GUERRE DE 1939 - 1945



GUERRE DE 1939-1945 Chronologie des Soldats morts pour la France

1939-1945

GIRARD Joseph, décédé le 10 juin 1940
CHAUDAT Henri, décédé en 1940
CRAPOIX Marcel
ARRAGON Victor, décédé le 4 septembre 1944

Régiments, dates et lieux de décès des soldats morts pour la France

GIRARD Joseph..... (1914-1940) † à 26 ans

Né à Simandre le 24 novembre 1914, fils de Henri GIRARD et de Marie Marthe MAUFROY, domicilié à Gigny-sur-Saône. Célibataire.

Sergent au 5^e Régiment d'infanterie coloniale décédé le 10 juin 1940 à Voncq (Ardennes).

CHAUDAT Henri..... (1909-1940) † à 31 ans

Né à Paris en 1909.

Caporal, décédé en juin 1940

ARRAGON Victor..... (1908-1944) † à 36 ans

Né à Montagna le Reconduit (Jura) le 15 avril 1908, fils de Marie Victor ARRAGON décédé et de Marie Eugène PIRAL, sans profession, domiciliée à Montagna-le-Reconduit. Epoux de Irène BAPICOT, institutrice à Gigny.

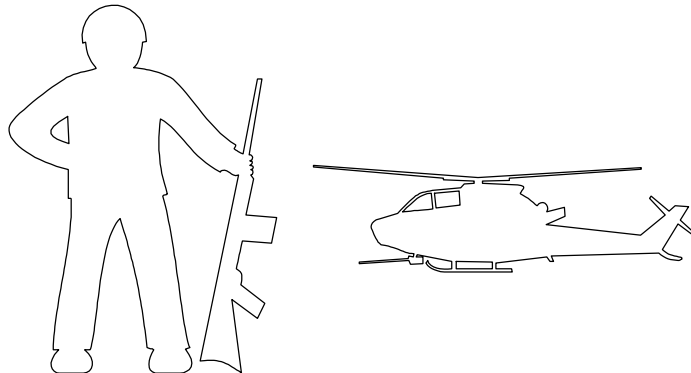
Sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur, mortellement blessé au combat de St-Julien le 4 septembre 1944 à Sennecey-le-Grand.

CRAPOIX Marcel..... (1909-19..) † à .. ans

Né à Paris en 1909.

Caporal, décédé en captivité.

LA GUERRE D'ALGERIE



SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

1954-1962

PERRIN Daniel Jean, décédé le 3 juillet 1961

Régiment, date et lieu de décès soldat mort pour la France

PERRIN Daniel Jean.....(1939-1961) † à 22 ans

Né à Le Creusot le 20 août 1939, fils de Henri PERRIN décédé et de Claudine BUFFET, domiciliés à Le Creusot. Epoux de Yvonne Courdavault, domiciliés à Gigny.
Militaire, décédé le 3 juillet 1961 à Meguisba en Algérie.

LISTE DES MAIRES

DE LA REVOLUTION A AUJOURD'HUI

Première République	1792-1804	1792	François Pourcher
		1794	Nicolas Sordet
Premier Empire	1804-1815	1811	Philibert Patuel
Restauration	1815-1948	1822	Pierre Bracelet
		1826	Denis Patuel
Seconde République	1848-1850	1847	Joseph Maurice
Second Empire	1851-1870	1851	Théodore de Ronfand
		1860	Genevois - Boiret
		1868	Antoine Billard
Troisième République	1870-1946	1870	Alfred Merlin
		1874	Antoine Billard
		1876	Francisque Thurillat
		1876	Jean-Louis Maufroy
		1878	Genevois Thibaudet
		1879	Jean Frère
		1885	Jean Frère
		1891	Brunet - Maufroy
		1893	Frérot - Lévêque
		1896	Brunet - Genevois
		1899	Léon Griveau
		1900	Jules Labbé
		1904	Jean Camu
		1908	Louis Parème
		1912	Louis Parème
		1917	Eugène Damas
		1919	Eugène Damas
		1925	Jean-Baptiste Boiret
		1931	Jean-Baptiste Boiret
		1937	Jean-Baptiste Boiret
		1943	Louis Varaux
Quatrième République	1946-1958	1945	Louis Varaux
		1947	Emiland Filliatre
		1953	Emiland Filliatre
Cinquième République	1958	1959	Madeleine Moynet
		1965	Edmond Virey
		1971	Cyprien Gay
		1977	Georges Vachey
		1983	Georges Vachey
		1989	André Gras
		1994	Louis Gay
		1995	Mylène Blondot
		2001	Mylène Blondot

LISTE DES INSTITUTEURS

PLUS DE TROIS SIECLES D'INSTRUCTION

1667	Jacques Jacob	Recteur
1670	Jehan Jacquemont	
1692	Philibert Sordet	
1700	Henry	Recteur
1707	Désormeaux	
1719	Jean Magnier	
1746	Cavard	
1753	Claude Sordet	
1772	Pierre Bracelet- Dr Aucour.	
1791	Nicolas Gingard	
1802	Pierre Roche	
1819	Anselme Genevois	
1822	Philibert Maufroy	
1838	Reymond	
1850	Claude Marie Carradot	
1854	Philibert Ducaruge – Bouillard	
1862	Bonamour	
1870	Pierre Mazuer	
1876	Petit	
1877	Pierre Rosain	
1901	Jean-Louis Marin	
1914	Marcel Mathy	
1927	Paul Mornat	
1934	Commerçon	
1935	Paul Mornat	
1948	Raymond Barrand	
1949	M ^{me} Andrée Dard	
1955	M ^{me} Claudette Chevalier	
1959	M ^{me} Annie Potier	
1960	M ^{me} Bernadette Audart	
1964	Roger Bertrand	
1966	M ^{me} Paulette Chelveder	
1967	Guy Moissenet	
1979	Joël Sauvage	Dir. Intérim.
1995	M ^{me} Guillemot	
1996	Joël Sauvage	

Sources : Jules Labbé, Julien Crépet, Paul Mornat, Joël Sauvage.

L'Instruction des filles

ENFIN LA REPUBLIQUE PENSE A ELLES !

LISTE DES INSTITUTRICES

1870	M ^{me}	Delphine Chambion	Née Delphine Cery
	M ^{lle}	Louise Lamy	
	M ^{lle}	Gallusol	
1876	M ^{lle}	Jeanne Françoise Cruchot	
1877	M ^{lle}	Louise Don	
1878	M ^{lle}	Litandon	
1878	M ^{lle}	Bouteiller	
1879	M ^{lle}	Uny	Plus tard M ^{me} Jacquet
1884	M ^{lle}	Anna Souche	
1886	M ^{lle}	Jocoton	
1888	M ^{lle}	Marie Perret	
1892	M ^{lle}	Marthe Roberjot	Plus tard M ^{me} Jacquet
1898	M ^{lle}	Marie Dheu	
1900	M ^{lle}	Marie Guimand	
1903	M ^{lle}	Jeanne Guinet	
1904	M ^{lle}	Jeanne Boulonne	
	M ^{me}	Foux	
1930	M ^{lle}	Roberjot	
1935	M ^{lle}	Loison	
1940	M ^{me}	Arragon	Née Irène Bapicot

Sources : Jules Labbé, Julien Crépet, Paul Mornat

D'après Julien Crépet

Instruction

Ecole mixte jusqu'en 1852, de tous temps, il y eut des instituteurs laïcs à Gigny. En 1854, une école des filles fut érigée et confiée aux sœurs congréganistes de Saint François d'Assise et de Saint Joseph. Sœur Eléonore fut envoyée comme maîtresse première. En 1870, l'école fut remise aux soins d'institutrices laïques.

LISTE DES CURES Du Gothique au Présent

1267	Humbert
1400	Jean L'Amoureux
1469	Vincent de Molesmes
1485	Vio
1490-1512	Guillaume de Chazeau
1526	Jehan Gros
1533	Pierre Régniard
1544	Pierre Gauthey
1557	Léonard Emonnot
1578	Georges Guillermin
1593	Martin Claude Anannier
1594	Laurent Lagrelet
1598	Jehan Bordet
1626	François Chardon
1631	Arnaud
1635	Huguenin
1648	Demangin
1664	Barthélemy Loup
1664	Méritte religieux de l'ordre de St François desservant
1667	Bonnelier
1670	Claude Carré
1671	Fulgence, Récollet de Tournus desservant
1681	Pierre Mugnier
1689	Julien Chevalier
1690	Guillaume Davy
1694	Guillau
1718	Basile, prêtre capucin
1722	Pourcher, vicaire
1729	Humbert
1730	Menestrié, curé
1737	Antoine, capucin desservant
1744	Zacharie, de Seurre, desservant
1745	Saturnin, Récollet de Tournus demeurant à Gigny
1746	Lorimier, curé de Gigny
1753	Duthey, Récollet de Tournus desservant
1754	François Chaudé Emonnot Curé jusqu'en 1791
1762	Bouet Durand Récollet de Tournus desservant
1787	Emiland Marie Marcel Gauthey de Malte prêtre conventuel des ordres réunis de Malte et de Saint Antoine, chapelain de la Chapelle Saint Charles Borromée.
1791	Jean Pourcher
1793	Antoine Pourcher ancien récollet de Lyon et de Tournus, Officier public pour les actes de l'état civil.
1800	Monnot
1803	Philippe Dumont
	Largiron
	Martin
	Lecot
1851	Pierre Bouton
1870	Claude Chavanne
1886	François Grillot
1904	Paul Jaillet
1952-1973	Pierre Josserand

LISTE DES NOTAIRES**DU MOYEN-AGE AU DEBUT DU 20^e SIECLE**

1272	Gorgedey	à la Colonne
1502	Cambo	"
1687	Abraham Lévesque	"
1680	Jean Claude Lesne	au Bourg
1767	François Pourcher 1 ^{er} Maire de Gigny (1792-1794)	"
1815	Charbonnier	à l'Epervière
1835	Benoît Léopold Patin	"
1860	Etienne Alfred Merlin Maire de Gigny (1870-1874)	"
1914	Louis Brochier	"

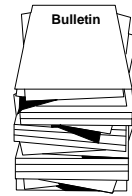
En 1914, Louis Brochier, Notaire à Gigny.

Fin 1918, l'étude de Gigny a été transférée à Sennecey par Louis Brochier qui a repris l'étude de Maître Guille. Maître Brochier, Notaire de Sennecey et de Gigny assura, une fois par semaine une permanence dans le Bourg de Gigny jusqu'en 1943.

ANECDOTES ET EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

ABONNEMENTS

C'est à partir de 1955 que la commune s'abonne à divers journaux qui traitent des problèmes typiques des communes, donnent des informations sur les dernières lois et décrets applicables, sur la manière d'aborder les questions sociales et d'y répondre, sur l'évolution de la vie de l'école.



AFFOUAGES (de l'ancien français "affouer" : chauffer)

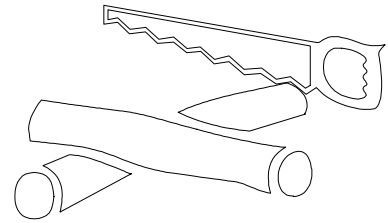
Le droit d'affouage est régulièrement défini par le Conseil Municipal : en 1927, 1930, 1934, 1949. Un exemple, la délibération d'octobre 1953 :

"Le Conseil considérant l'article 105 du Code Forestier, vu les lois du 26 mars 1908 et 5 avril 1932 en conformité de la circulaire préfectorale du 2 février 1943, décide

le partage de l'affouage se fera par feu.

Pour pouvoir prétendre à l'affouage par feu, il faut :

- 1^e Avoir son domicile réel et fixe dans la commune avant le 1^{er} mai (loi du 26 mars 1908).*
- 2^e Etre chef de famille ou posséder un ménage distinct où l'on demeure et où l'on prépare sa nourriture (loi du 5 avril 1932).*
- 3^e Toutefois auront droit à l'affouage, les ascendants vivant avec leurs enfants, sans qu'il y ait lieu de rechercher, s'ils ont ou non la charge effective d'une famille (art. unique loi du 5 avril 1932). Le domicile affouagé exige une résidence effective continue et permanente."*



ARBRES - ETELLES

Comme les affouages, ces déchets plus gros que les copeaux et produits par l'abattage des arbres donnaient lieu à de nombreuses réclamations, tant sur leur prix, que sur leur attribution. *"Le voisin y a droit, pourquoi pas moi ?"* L'âge et la situation familiale entraient sévèrement en ligne de compte. Ainsi une femme seule mais pas divorcée pouvait, au début du siècle, se voir refuser le droit d'affouage ou d'ételles.

Souvenez-vous de la vente des ételles ?

Août 32 : Vente des acacias de la levée du Pont de Thorey.

Avril 43 : Vente de 48 peupliers de la levée du Gouas

Mai 43 : Vente à Girardot sabotier à Sennecey, d'un lot de bois à sabots, composé de 12 bouleaux et 5 tilleuls de la coupe affouagère N° 16.

Sept 43 : Vente à Clerc, chaisier à Rancy, des frênes et ormes de la coupe N° 15.

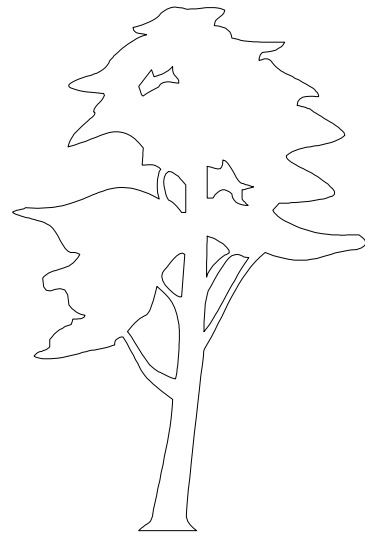
Août 45 : La commune cède du bois aux deux boulangers pour qu'ils puissent cuire le pain.

Août 48 : Plantation de peupliers dans la prairie. Ces peupliers ont été vendus en 1989.

Avril 63 : Le Conseil Municipal vu la demande de l'administration des Forêts relative à l'enrichissement des forêts communales soumises au régime forestier, décide la plantation de 600 sapins "Strobus" et "Douglas".

La tradition demeure.

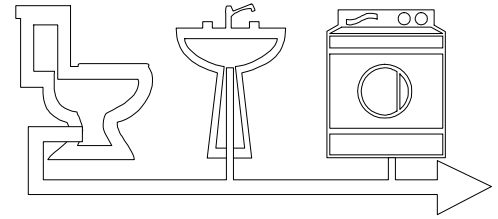
Chaque année, depuis plus de 100 ans, la commune entretient ses arbres, en vend et en plante de nouveaux : peupliers, tilleuls, platanes, chênes etc....



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

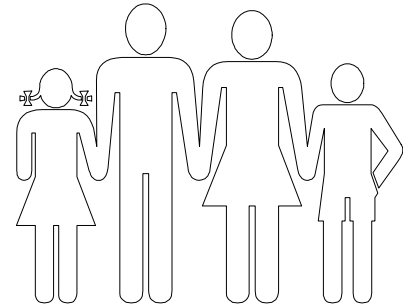
ASSAINISSEMENT

- 1960 : Création d'un réseau d'égouts.
 1975-1977 : Travaux d'assainissement du Bief de Gigny.
 1972-1978 : Construction d'une lagune à l'Épervière et raccordement au réseau d'assainissement.
 1975-1980 : Avant-projet général l'assainissement.
 1980 : Construction d'une lagune au Bourg et raccordement des habitants.



ASSISTANCE

Les temps changent, mais les problèmes demeurent. Plusieurs fois par an, le Conseil Municipal et son Bureau de Bienfaisance délibéraient pour accorder des secours aux familles en difficulté. Autrefois, les sollicitations venaient principalement des mères de famille, veuves, sans ressources et en charge de nombreux enfants. Un budget, dont la somme variait tous les ans, était alloué au Bureau de Bienfaisance pour qu'il attribue ces aides. Chaque année, le Conseil Municipal votait aussi des crédits pour l'aide aux indigents : l'un se voyait attribuer de quoi payer "vin et biscuits", l'autre quelques subsides pour payer les fournitures scolaires de ses enfants. C'est aujourd'hui le C.C.A.S., Centre Communal d'Action Sociale qui se penche sur les demandes familiales.



ASSURANCES

Il y a plus d'un siècle que tous les bâtiments communaux sont assurés (1840). La commune est assurée depuis 1840. Les Conseils Municipaux ont, dès le départ, passé ce que l'on pouvait appeler l'ancêtre de l'appel d'offres. Le choix du Conseil Municipal se portait, comme maintenant, sur le meilleur service au moindre coût.



BANCS

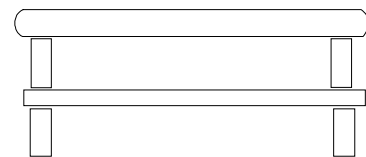
Délibération de septembre 1901 :

"Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la première clause du mandat imposé à leurs élus par les électeurs municipaux de Gigny a trait à l'installation, dans la salle du Conseil de bancs mobiles, sur lesquels lesdits électeurs pourront s'asseoir pour assister soit aux séances publiques du Conseil Municipal, soit aux réunions des diverses sociétés locales dont il fait partie.

Le Conseil Municipal, déférant au vœu de ses concitoyens, décide à l'unanimité :

- 1° Il sera installé, dans la salle du Conseil, à la Mairie 20 bancs mobiles de 2m50 de longueur.
- 2° La fourniture de ces bancs sera faite, après marchandage par l'un des menuisiers ou charrons de la commune
- 3° Un crédit de 60 francs est ouvert, à cet effet, sur les fonds disponibles de la commune."

En octobre de la même année M. Damas de Sennecey, est adjudicataire de ce travail pour la somme de 80 F, tous les menuisiers – charrons de Gigny s'étant excusés. Mais le Conseil Municipal précise que M. Damas est né à Gigny !



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

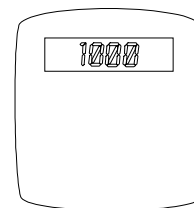
BASCULE

Plus d'un siècle après la construction du poids public, il est toujours là en assez bon état et à votre service !

Réparée et vérifiée régulièrement la bascule a donné lieu à de nombreuses discussions et litiges avec le vérificateur des poids et mesures.

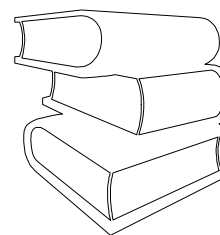
Une des dernières grosses réparations date de mars 1903 ; elle consistait en la réfection du tablier et a été payée par la vente des chênes de 1902.

En 1952, c'est Monsieur Létienne qui obtient le contrat d'exploitation de la bascule dont le Conseil Municipal fixait les tarifs. Il en a été le dernier titulaire.

**BIBLIOTHEQUE**

1^{er} septembre 1901 : création une bibliothèque populaire à la mairie suite à un don anonyme de 40 volumes. Le maire explique que c'est utile aux enfants et qu'il est nécessaire "*d'instruire et recréer les travailleurs des champs*". Une bibliothèque scolaire existait depuis environ 15 ans.

Pendant nombre d'années, la bibliothèque a plus ou moins fonctionné, puis elle s'est mise en sommeil. En 1994, Monsieur Gras, maire, a relancé la machine ! La bibliothèque, ouverte chaque lundi de 17h à 18h, compte plus de 2 000 volumes variés. Elle est gérée par un groupe de bénévoles sous la responsabilité de Madame Joëlle Maufroy.

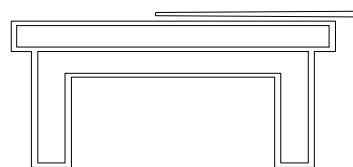
**BILLARDS**

Les habitants possesseurs de billard étaient assujettis à une taxe.

En 1871, nous avons trois contribuables : M. Claude Genevois, M. de Ronfand, M. Antoine Crépet.

En 1872, trois contribuables également : M. Louis Patuel, M. de Ronfand, M. Antoine Crépet.

Un billard était taxé 6 francs à cette époque ce qui était loin d'être négligeable.

**BOEUF**

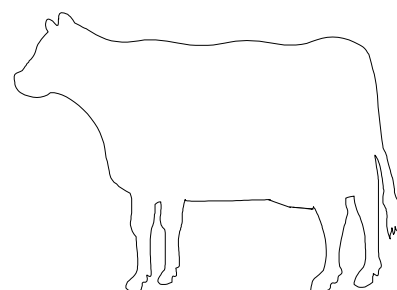
*J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
Deux grands bœufs blancs tachés de roux
La charrue est en bois d'érable
L'aiguillon en branche de houx...*

Si en France, tout finit par des chansons..., si pour une fois on inversait... Car à Gigny, il y a eu de grands bœufs blancs... et bien d'autres avant et puis au début de ce siècle, et qui peu à peu disparurent... En même temps il s'est attelé quelques paires de vaches : tous furent remplacés par des chevaux.

Seule la dernière guerre nous fit réapparaître quelques uns de ces attelages lents mais ô combien puissants... Puis tout disparut de nouveau pour faire place aux chevaux ; jusqu'à ce que la motorisation les détrône petit à petit. C'est aux environs de 1960, qu'apparurent les premiers petits tracteurs de 20 CV. C'était un progrès. Au début on était assez sceptique sur le résultat de ces engins... Comment allaient-ils rouler dans la terre labourée ? Allaient-ils s'enfoncer ? Allaient-ils marquer leur passage de manière indélébile ? Autant de questions posées qui, par la suite, s'estompèrent et les tracteurs prirent le pas sur tous les autres modes de traction et devinrent de plus en plus gros.

On a chanté les grands bœufs blancs... Mais on ne chantera jamais le ronron des tracteurs...des moissonneuses-batteuses... Nostalgie... Nostalgie... Un siècle vient de passer...

Source : Anonyme gignerat

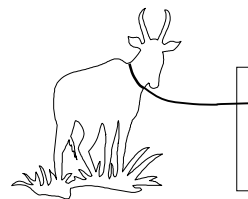


Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

BOUCS

Encore un petit clin d'œil à nos amies les bêtes !

Au Bourg de Gigny, qui se souvient de la présence fort odorante mais sympathique de deux boucs successifs, le premier du nom de Charlemagne, le second appelé Casanova, tous deux, grands géniteurs devant l'Eternel ?

**BOURSES**

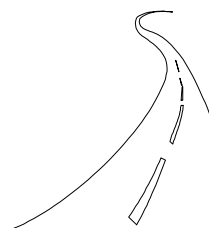
Depuis le début du siècle et très régulièrement des bourses étaient attribuées par le Conseil Municipal pour aider aux études de certains jeunes gens inscrits dans des écoles supérieures : Arts et Métiers, autres écoles et autres cursus universitaires.

**CHEMINS - GOUDRONNAGE**

Chaque année les chemins étaient cylindrés. Ce n'est qu'à partir d'avril 1932 que la route départementale RD 18 commence à être goudronnée. En octobre 1947, le Conseil Municipal décide que le surplus de la vente de la futaie affouagère servira à payer le goudronnage des voies communales. Ce qui fut fait, vous pouvez constater la différence en regardant, par exemple les cartes postales anciennes.

En mai 1949 : goudronnage des VC 3 et 1.

Août et oct 51 : goudronnage des VC 1, 2 et de la Colonne à la RD 18.

**CHIENS**

De 1855 à 1931, les chiens faisaient l'objet d'une déclaration et du paiement d'une taxe. Nos amis à quatre pattes étaient séparés en deux catégories.

- . 1^{ère} catégorie : chiens d'agrément ou de chasse,
- . 2^e catégorie : chiens d'aveugles ou gardiens de troupeaux, de maisons et d'atelier.

En 1916, 79 chiens sont déclarés :

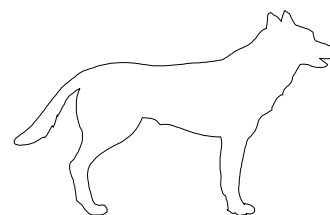
- 2 compagnons d'agrément taxés à 6 F,
- 79 gardiens taxés à 1,5 F.

La taxe devient facultative à partir de janvier 1960, le Conseil Municipal délibère en décembre 1959, pour l'instituer et fixer les tarifs :

150 F pour la 1^{ère} catégorie

30 F pour la 2^e catégorie.

Serait-elle toujours en vigueur ?

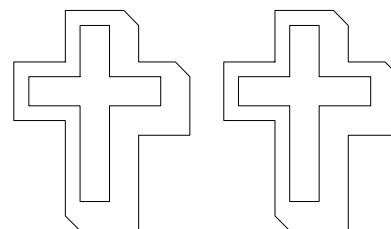
**CIMETIERE**

Autrefois un vacataire était rémunéré chaque année pour l'entretien du cimetière : gravillonnage des allées, désherbage etc... Chaque pierre tombale abandonnée était vendue et la somme recueillie servait à rétribuer le fossoyeur qui assurait généralement le nettoyage. En 1901, Monsieur Crépet lègue une croix en fer forgé qui sera installée sur un socle au point central du cimetière

Les concessions :

- . les personnes sans ressources étaient enterrées "au rang" et exhumées au bout de cinq ans si l'on manquait de place.
- . les concessions trentenaires et les concessions cinquantenaires sont toujours vendues.
- . les concessions perpétuelles étaient vendues, ou attribuées gratuitement aux soldats morts pour la France. Il n'y a plus actuellement de vente de concessions perpétuelles.

En 1999 un columbarium a été aménagé ; chaque niche sera vendue pour que les familles y disposent l'urne contenant les cendres du défunt.



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

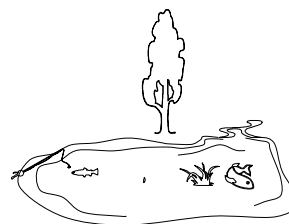
COQ

En 1998, grâce à un don anonyme et généreux, la chapelle du Bourg peut être en partie rénovée.

L'entreprise Laurent de Tournus assure les travaux et Mr Simon d'A.I.B. de Chalon les coordonne. Lors de la dépose de la croix surplombant le clocher, il est constaté que subsiste le support d'une girouette disparue. Deux donateurs proposent de redonner au clocher son apparence d'antan en le dotant d'un coq. La bête en cuivre est perchée sur la croix le 5 août 1998, jour de la Saint-Abel. Dorénavant le coq Abel indique fidèlement la direction du vent aux habitants de Gigny.

**CROT**

En février 1903, le Conseil Municipal autorise François Bert à créer un chemin sur le Pâquier de la Colonne, le long de son fossé, pour aboutir à la demeure Gay-Létoile et à la rue du Pont, afin de désenclaver sa maison en temps de crue. La terre sera prise dans le Pâquier ce qui créera le Crot dit à "Bert".

**EAU POTABLE**

Avant l'arrivée de l'eau au robinet à Gigny, une enquête avait été effectuée au cours des années 1944-1945. Chacun devait déclarer son puits, sa pompe.

Oct. 46 : Un projet collectif d'alimentation en eau potable amène à la création d'un syndicat intercommunal.

Oct 47 : Le Conseil Municipal vote les frais de fonctionnement pour le syndicat.

Oct. 48 : La commune adhère définitivement au syndicat des eaux.

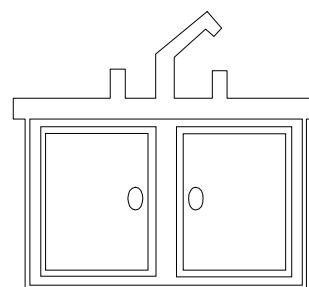
Nov. 49 : Compte rendu d'une réunion où il est précisé que la commune de Sennecey a décidé de ne pas participer au syndicat.

Déc. 49 : Le Conseil Municipal accepte de garantir l'emprunt contracté par le syndicat pour l'adduction d'eau de la commune.

Mai 52 : Les Conseils Municipaux de toutes les communes adhérentes acceptent de garantir les emprunts du syndicat.

Avr. 55 : Les travaux du syndicat continuent et la commune garantit un emprunt pour 20 ans.

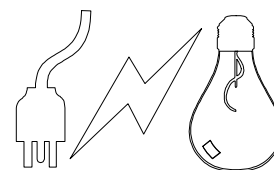
Voilà un résumé de l'histoire de "l'eau au robinet".

**ELECTRICITE**

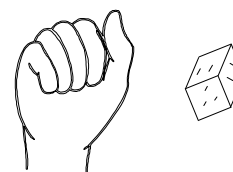
L'électricité arrive à partir de 1921.

Tous les habitants n'en veulent pas ou certains n'en voient pas l'utilité. Quand on avait chez soi une ampoule de "100 bougies", c'était presque un luxe.

Aujourd'hui, on n'imagine pas, bien sûr, une vie quotidienne sans électricité, mais, soucieux de l'environnement et de la sécurité par temps de grand vent, on essaye d'enfourer le plus possible de lignes électriques.

**EVENEMENTS DE MAI 68**

Suite à une correspondance de M. le Maire de Chalon-sur-Saône établissant le montant des secours en argent versés par le Bureau d'Aide Sociale de Chalon aux familles nécessiteuses de la région chalonnaise touchées par les événements des mois de mai et juin 1968, le Conseil Municipal de Gigny décide en juillet de la même année, d'accorder au Bureau d'Aide Sociale de Chalon-sur-Saône, une subvention de participation.



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

ECOLE

L'école des filles se trouvait à l'Epervière ; c'est l'école actuelle. L'école des garçons était au Bourg, au rez-de-chaussée de la mairie.

En 1901 le Conseil Municipal s'inquiète de la succession des institutrices, 15 en 10 ans, et délibère pour la création d'un poste double : instituteur – institutrice mariés. La mise en place d'une école enfantine est envisagée et décidée en 1902. Cette classe sera construite sous la direction de Monsieur Lesne, architecte, et financée grâce au produit de la vente du quart de la réserve des bois communaux ; elle constituera en un ajout à l'école de l'Epervière. Voilà comment a évolué l'école que vous connaissez actuellement. Au début du siècle les élèves étaient très nombreux pour trois classes, et certaines années il fallait même refuser de scolariser les enfants de Thorey ce qui ne satisfaisait pas Monsieur l'inspecteur du primaire.

Au fil des années, la population diminue et le nombre d'élèves aussi, on passe de 742 habitants en 1901 à 486 au recensement de 1962.

Révision de la carte scolaire en mars 1966 : le Préfet décide de fermer l'école de garçons à partir de la rentrée scolaire suivante. Le Conseil Municipal demande en conséquence la transformation de l'école des filles à 2 classes en une école géminée à 2 classes.

Les locaux sont petit à petit améliorés, le matériel aussi. Un téléviseur est acheté en 1957. Maintenant, c'est l'ère de l'informatique : les élèves de Gigny pourront utiliser leur troisième ordinateur début 2001.

**FLEURISSEMENT EMBELLISSEMENT**

Comme vous le savez chaque village, chaque ville de France peut participer au concours départemental de fleurissement. Cette compétition repose essentiellement sur l'action des bénévoles qui plantent, arrosent, désherbent les massifs qui agrémentent leur commune. Les agents d'entretien sont là, aussi, pour donner le coup de main qui s'impose. Grâce aux efforts simultanés de toutes ces personnes, nos villages sont fleuris, accueillants, agréables à visiter et à fréquenter. Ici c'est un char, là c'est une barque, ailleurs ce sont des massifs qui souhaitent la bienvenue à nos visiteurs, donnent bonne mine à Gigny et égaient notre quotidien.

Chaque amateur y met du sien, aussi pour sa maison : fenêtres, jardinières, plates-bandes, escaliers... beaucoup d'habitations sont fleuries chez nous ! Fleurissement de printemps ou d'été, voire d'automne, ça rend la vie plus chatoyante !

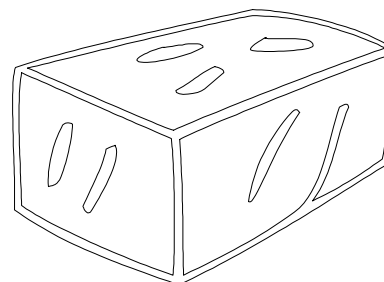
En mars 1949, déjà, Gigny acceptait de participer à l'opération "*Semaine de la plus belle France*". Alors continuons !

**FONDUE DE BEURRE**

Autrefois il n'y avait pas de beurre toute l'année ou bien, en hiver, le beurre était très cher, trop cher pour beaucoup de bourses. Alors, quand la production était abondante et quand il faisait très chaud, le prix étant bas et le beurre plus difficile à conserver, les particuliers en achetaient d'avance et le fondaient ou le salaient.

La fondue : quand la quantité utile était réunie, après un achat à bon prix, on la mettait dans une grande casserole, on faisait fondre le beurre sur feu doux et cuire jusqu'à ce qu'il soit transparent. On écumait. On récoltait la "crâchie" que l'on mangeait ensuite en tartine. Le beurre clarifié était versé chaud dans de bons pots en grès choisis spécialement. Les pots étaient couverts avec du papier solide, attaché serré avec une ficelle et rangés au frais, à la cave. Ce beurre était utilisé comme le beurre frais tout le reste de l'année.

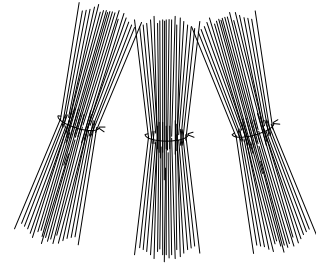
Le salage : cette méthode était peu utilisée dans notre région. Le beurre était malaxé assez longuement avec du sel fin pour bien en extraire l'humidité puis mis en pots au frais.



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

FOINS

Pendant de nombreuses années la commune vend les foins sur pied lui appartenant par adjudication verbale. Pour la vente, le maire est assisté de deux conseillers municipaux. Chacun veille au bon déroulement de l'opération qui doit respecter un cahier des charges. Les adjudications sont tranchées au profit du plus offrant et dernier enchérisseur. La mise à prix est fixée par lot, avec un prix plancher. Les habitants de la commune sont prioritaires..

**FOSSÉS**

Le Conseil Municipal débat fréquemment de l'entretien des fossés.

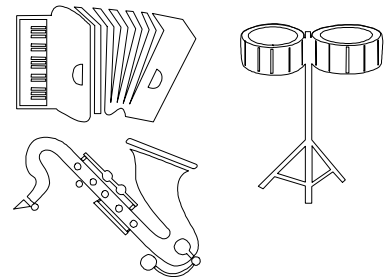
En 1902, par exemple, il fait publier à son de caisse que les habitants du Champs des Bressants doivent curer le fossé. Un seul ne l'ayant pas fait, le chemin est inondé. Le contrevenant est donc mis en demeure de le faire sinon il paiera.

Au cours du siècle de nombreux fossés sont créés aux fins d'assainissement, d'autres sont détournés, pas toujours avec avis du Conseil Municipal, ce qui génère des litiges.

**FOYER RURAL**

En mai 1931, le Conseil Municipal décide de construire un foyer rural. Le sujet est encore débattu en octobre 1931, février et décembre 1932. Un emprunt est contracté pour la construction; il sera remboursé de manière anticipée entre novembre 42 et avril 43.

Le foyer rural était indispensable à la vie de la commune. Il servait aux répétitions de la fanfare, aux répétitions et aux représentations théâtrales, aux projections cinématographiques, aux réunions, aux jeux... Il sert toujours et avec son "look retro", il plaît beaucoup car sa scène est bien pratique pour installer ce qui n'existait pas à l'époque, une grosse sono !

**GARDE FORESTIER**

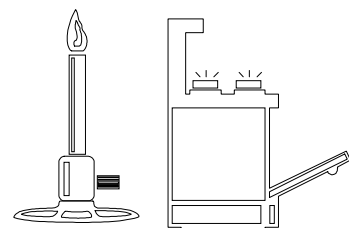
La commune travaille maintenant avec l'Office National Forestier. Au début du siècle le garde forestier était rémunéré sous forme de gratification annuelle après la vente des chablis*.

* *les chablis sont les arbres renversés par le vent.*

**GAZ**

En 1998, GDF accepte d'amener le gaz naturel à Gigny. Les travaux commencent avec leur ballet de pelleteuses, camions et autres engins... L'entreprise travaillera jusqu'au mois d'avril 1999, après avoir supporté le gel, la neige, la pluie et une crue !

Début mai 1999, 80 abonnés peuvent faire brancher leur chauffage en prévision de l'hiver. Il y a malheureusement quelques oubliés : les habitants du Gouas, de la Coulerette, du Champ des Bressands et tous ceux de la Colonne.

**GRELE**

Longtemps, longtemps, années après années, le Conseil Municipal a voté une subvention à la section cantonale de défense contre la grêle... Le président départemental engageait fermement les communes à participer. Un jour, cependant, le couperet tombe : le Conseil Municipal décide de ne plus cotiser car cela n'a pas d'effet tangible...



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

GLAS

Longtemps, les sonneries de cloche ont été rémunérées par les utilisateurs et par la commune.

Après l'électrification de l'horloge, le Conseil Municipal décide d'instituer une taxe funéraire pour la sonnerie des glas lors d'un décès.

En juin 1965, le tarif est le suivant :

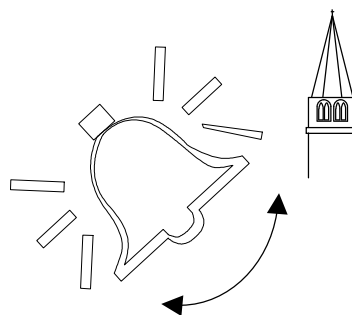
. 3 F pour un glas

. 8 F pour la cérémonie de l'enterrement.

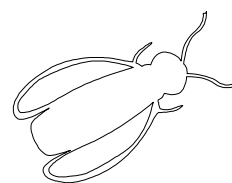
La moitié du produit de la taxe de glas est versée en fin d'année au cantonnier qui assure ce service.

La moitié de l'autre taxe est versée au curé qui s'occupe de la sonnerie pendant les enterrements.

Aujourd'hui, ce sont des bénévoles qui assurent ces services appréciés et émouvants.

**HANNETONAGE**

Pendant nombre d'années le Conseil Municipal a voté un crédit, parfois substantiel, pour la destruction des hannetons. La somme était payée sur présentation des "victimes". En 1899 elle s'élevait quand même à 84,75 F. Les hannetons étaient un fléau qui justifiait l'inscription au budget d'un crédit régulier de 150 F.

**INCENDIES**

Lors des incendies une formidable solidarité s'installait, chacun y mettait du sien pour aider les pompiers à éteindre le feu. Des colonnes se formaient et, de mains en mains, on acheminait l'eau dans des seaux en toile, jusqu'au feu. La commune fournissait à boire et à manger aux personnes qui portaient secours et le Conseil Municipal délibérait pour inscrire des crédits afin de payer les frais de ces comestibles fournis par l'épicerie ou l'auberge.

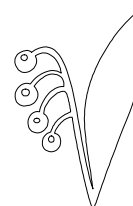
**MOUTONS**

En mai 1903, le Conseil Municipal interdit aux propriétaires de moutons de leur laisser pâturer les communaux et les chemins.

**MUGUET**

Un arrêté d'avril 1960, régleme la cueillette du muguet dans les bois communaux : *"le ramassage commercial du muguet pour les personnes étrangères à la commune doit faire l'objet d'une demande en mairie.*

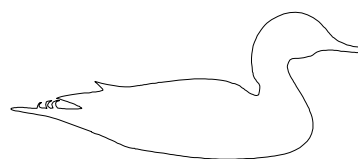
L'arrachage du muguet est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune de Gigny-sur-Saône."

**MULOTS**

En août 1964, le Conseil Municipal décide d'engager une lutte contre les mulots qui détériorent les végétaux.

**OIES**

En février 1949, le Conseil Municipal s'inquiète des problèmes causés par la divagation des oies. Presque toutes les familles ont des oies qui courent les rues. Comment limiter les dégâts ? Faut-il interdire, au risque de mécontenter ? Afin de ménager les susceptibilités, le Conseil Municipal décide de tolérer la divagation de 2 oies seulement. La délibération transmise à la préfecture revient refusée avec la précision suivante : on accepte toutes les oies dans le village ou on les refuse toutes !



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

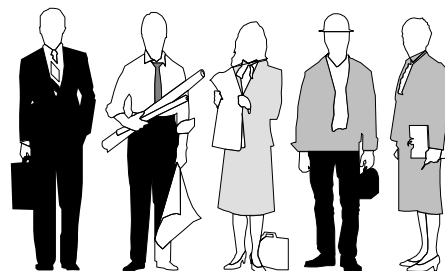
PERSONNEL COMMUNAL

Au début du siècle :

- Secrétaire de mairie
- Cantonniers
- Garde champêtre
- Tambour – afficheur
- Tenancier du téléphone
- Porteur de télégramme
- Balayeuse des classes
- Préposé au cimetière
- Pâtres communaux

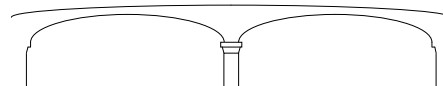
Aucune de ces personnes n'était employée à temps complet. En juin 1938 leur statut est précisé. Il inclut un point très important : le secret. Chaque employé communal est tenu à l'obligation de réserve. Cette clause des statuts est toujours d'actualité.

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à regretter le " *tambour-afficheur*" !

**PONT DE THOREY**

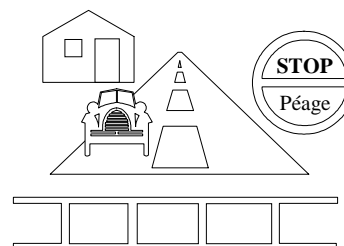
La construction du pont de Thorey date de 1860.

En 1933, le pont de Thorey nécessite des réparations. Celles-ci sont demandées, rejetées puis accordées. Mais comme pour tous les projets, il faut du temps pour les voir réaliser. En 1936, le compte-rendu du Conseil Municipal précise que le pont est construit depuis 75 ans. Il sautera en septembre 1944 et sera réparé " *provisoirement*" jusqu'à la construction du pont actuel.

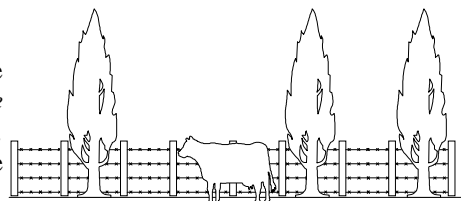
**PONTONNIER**

Jusqu'aux années 1920, le pont de Thorey était à péage. Un pontonnier habitait dans la maison située sur la rive gignerate de la Saône. Il résidait dans les deux pièces donnant au niveau du pont. C'est le père Dodier qui fut le dernier pontonnier. Il était fort sourd et le client qui voulait traverser devait parfois " *corner*" pendant un bon moment avant que le père Dodier ne vienne percevoir le droit de passage et ouvrir les barrières.

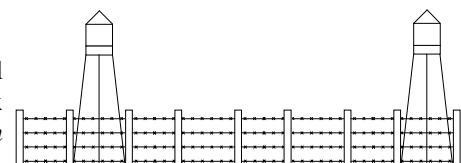
Source : la mémoire de Jean Roux

**PRAIRIES COMMUNALES - CLOTURES**

Le Conseil Municipal considérant la difficulté de recrutement d'un pâtre communal décide, en février et mai 1963, de " *clôre la prairie communale dans la partie réservée au pâturage des bêtes des hameaux de la Colonne, Lampagny et l'Epervière*" ; en compensation des frais engagés par cette clôture, les bêtes seront taxées annuellement en sus de la taxe de pâturage.

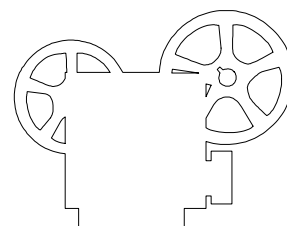
**PRISONNIERS**

Pendant la seconde guerre mondiale, à partir de 1940, le Conseil Municipal vote des subventions pour les colis aux captifs et au comité d'entraide aux prisonniers ; il vote aussi des crédits pour participer à l'opération " *vin chaud au soldat*".

**PROJECTION - CINEMA**

En mars 1930, le Conseil Municipal décide de l'achat d'un appareil de projection.

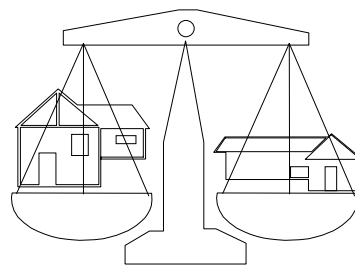
En février 1946, il fait l'acquisition d'un appareil de projection fixe pour l'école. En août de la même année, un "cinéma parlant" est acheté pour la coopérative scolaire "la Fraternelle" et le foyer rural. A cette époque, il n'y avait pas de télévision et pas beaucoup de voitures ! On se distrait au village.



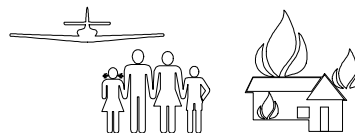
Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

REPARTITEUR

Au début du siècle et pendant des dizaines d'années, les répartiteurs sont nommés chaque année par le Conseil Municipal. Maintenant ils sont choisis par l'Etat sur une liste proposée par le Conseil Municipal. Il y a des titulaires et des suppléants. Leur mission, très importante, est toujours la même : signaler les changements survenus dans les maisons : améliorations, transformations, travaux qui n'ont pas donné lieu à déclaration de travaux ou permis de construire. Ils débattent aussi du changement de catégorie des habitations ce qui détermine en partie l'imposition.

**REFUGIES**

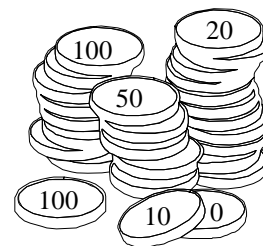
Entre 1941 et 1944, le Conseil Municipal dresse la liste des réfugiés à Gigny. Peut-être vous souvenez-vous des familles Stephano, Ehrard, Olivier, Canot et Weiss-Mekes ?

**REVENUS**

Les finances communales et en particulier les rentrées d'argent sont toujours un casse-tête pour le maire et le Conseil Municipal.

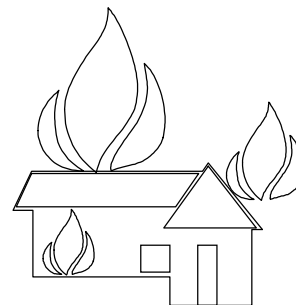
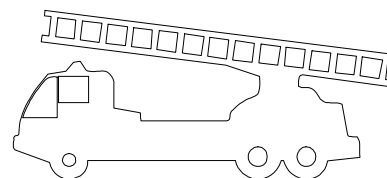
La pression fiscale est un souci constant : la commune a besoin de revenus pour les frais de fonctionnement et pour les investissements, et cet argent vient de la poche des contribuables, Conseil Municipal compris. Chacun doit payer mais équitablement. Les bases des taxes foncières sont fonction de la grandeur de la maison, de son équipement et de son confort.

A partir de 1930, et pendant de nombreuses années, le Conseil Municipal s'inquiète de l'insuffisance des revenus de la commune. L'époque n'est pas facile. Chacun travaille dur pour peu de rentrées d'argent. La commune est logée à la même enseigne et pourtant les besoins sont là et les attentes des habitants aussi. Heureusement les bois rapportent et les ventes exceptionnelles permettent d'assurer les demandes et les réalisations exceptionnelles.

**SAPEURS-POMPIERS**

Vous pouvez lire l'historique dans les pages rédigées par notre actuel chef de corps, Monsieur René Cretin. Quelques dates et anecdotes :

- Mars 44 : Nouveau contrat d'assurance contracté par la commune pour le corps des sapeurs-pompiers
 - Mars 46 : Proposition de construction de réserves d'eau pour la lutte contre l'incendie: le Conseil Municipal décide que ce n'est pas nécessaire.
 - Mai 48 : Achat de deux tenues et d'un seau.
 - Août 48 : L'allocation est multipliée par cinq.
 - Novembre 48: La commune contracte une assurance accident.
 - Mars 51 : Achat de matériel et de vêtements.
 - Juin 51 : Renouvellement complet de l'habillement : 15 tenues.
 - Mai 52 : Achat d'extincteurs.
 - Novembre 52 : Achat de ceinturons.
 - Avril 59 : Achat de la moto-pompe de Sennecey.
 - Août 64 : Le Conseil Municipal, par délibération "*s'engage à subvenir pendant trente ans aux dépenses de fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers de Gigny-sur-Saône comprenant 15 hommes*".
 - 1998: Achat d'un petit camion citerne.
- Nos sapeurs-pompiers sont toujours sur la brèche, intervenant dès que vous les sollicitez depuis 1852.



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

SENTIERS

A Gigny, il y a toujours eu des sentiers. Ils avaient plusieurs utilités, en particulier le passage des bêtes de retour des prairies et surtout le désenclavement de certaines habitations en cas de crue. Certains sont communaux, d'autres pas, mais ils existent et les propriétaires savent bien que la solidarité en période de crue est un des moments forts de l'existence. Dans chaque quartier, ces sentiers sont utilisés, pour quelques uns quotidiennement, même sans inondation !

Savez-vous que l'un de ces petits chemins peut encore aujourd'hui représenter un casse-tête communal ? Il est là, on l'emprunte... mais... il n'apparaît pas sur le cadastre !

Où est ce sentier fantôme ?

**SUBVENTIONS**

Mars 1899 : Subvention à l'Union des Femmes de France.

Octobre 1901 : Subvention à la société des condamnés libérés.

Juin 1938 : Subvention pour le monument à la gloire de l'infanterie française.

Avril 1943 : Subvention pour l'adoption d'une commune sinistrée.

Août 1943 : Subvention aux sinistrés du Creusot.

Août 1944 : Subvention aux sinistrés de Sennecey.

Novembre 1944 : Subvention à la semaine de l'absent.

Août 1945 : Subvention pour un monument de la Paix à ériger aux Etats-Unis.

Novembre 1945 : Subvention pour le monument de la Résistance à Sennecey.

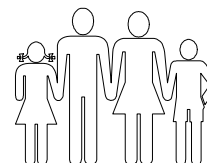
Mai 1946 : Subvention aux fils des tués.

Novembre 1946 : Subvention pour le monument du souvenir à Compiègne.

Janvier 1948 : Subvention aux sinistrés de Brest et des inondations de l'Est..

Novembre 1948 : Subvention pour le monument du souvenir à Fresnes.

Etc...

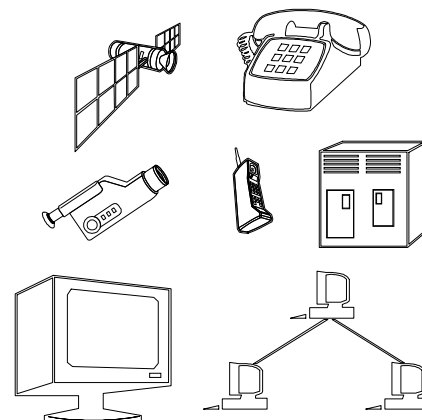
**TELEPHONE**

En 1928, il n'y a qu'un seul téléphone à Gigny : la cabine publique ! En 1930, il y en a deux...

En 2000, on dénombre 220 abonnés inscrits... sans pouvoir compter les "listes rouges" !

**COMMUNICATION DU FUTUR : LA FIBRE OPTIQUE**

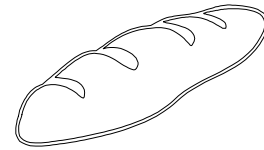
Nous allons entrer dans le XXI^e siècle, et le début de ce troisième millénaire est bien celui de l'ordinateur, du multimédia permettant à chacun de communiquer avec l'ensemble de notre monde. L'homme, depuis toujours, a furieusement besoin d'informations. Encore faut-il qu'elles puissent circuler sans entrave. La demande – elle double tous les ans – est telle qu'il a bien fallu trouver un support autre que notre bon vieux fil téléphonique. Cette nouvelle autoroute d'informations est la fibre optique qui véhiculera toutes ces données avec des débits de millions de fois plus importants. Gigny a su profiter de sa position géographique en plein sur l'axe nord-sud européen. Cette fibre suivra cette vieille voie de pénétration qu'a toujours constitué notre bonne vieille Saône. Quel retour sur 2000 ans d'histoire avec déjà un lieu d'échange prestigieux qu'était le port de la Colonne. Ce nouveau nœud de communication informatique, télévisuelle, téléphonique est en voie d'achèvement à la Palouze.



Anecdotes et extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

VIE CHERE

En août 1946, suite à la guerre, tous les produits coûtent cher et les tickets de rationnement sont toujours en vigueur. Le Conseil Municipal décide de verser une indemnité exceptionnelle de cherté de vie aux employés communaux : cantonniers, garde champêtre, tambour-afficheur, tenancier du téléphone et porteur de télégramme, balayeuse des classes et préposé au cimetière.

**VITESSE**

En 1960, le maire s'inquiète de la vitesse dans la traversée de Gigny. Ce n'est pas tant de la sécurité des piétons ou des cyclistes dont on s'inquiète, mais des "difficultés de circulation dans l'intérieur du village par suite des virages et croisements dangereux". Un arrêté vient donc réglementer cette circulation :

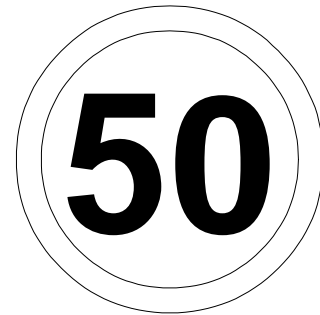
"voitures de tourisme 50 km/h"

"voitures lourdes 30 km/h"

"Des panneaux seront fixés aux entrées du village".

Ces panneaux sont toujours là, la réglementation est toujours en vigueur et les voitures vont encore et toujours trop vite ! Merci de penser aux autres, élèves, promeneurs, cyclistes...

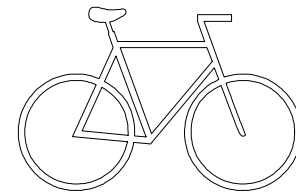
Prenez le temps de vivre et de laisser vivre, roulez doucement !

**VELOCIPEDES**

Au début du siècle, les vélocipèdes payaient une taxe.

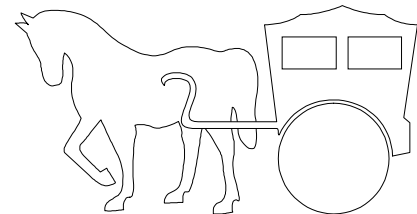
Il y avait deux catégories :

- les vélocipèdes ordinaires, 18 contribuables en 1906,
- les vélocipèdes munis de machines motrices, mais personne n'en possédait à Gigny à cette époque.

**VOITURE A CHEVAL**

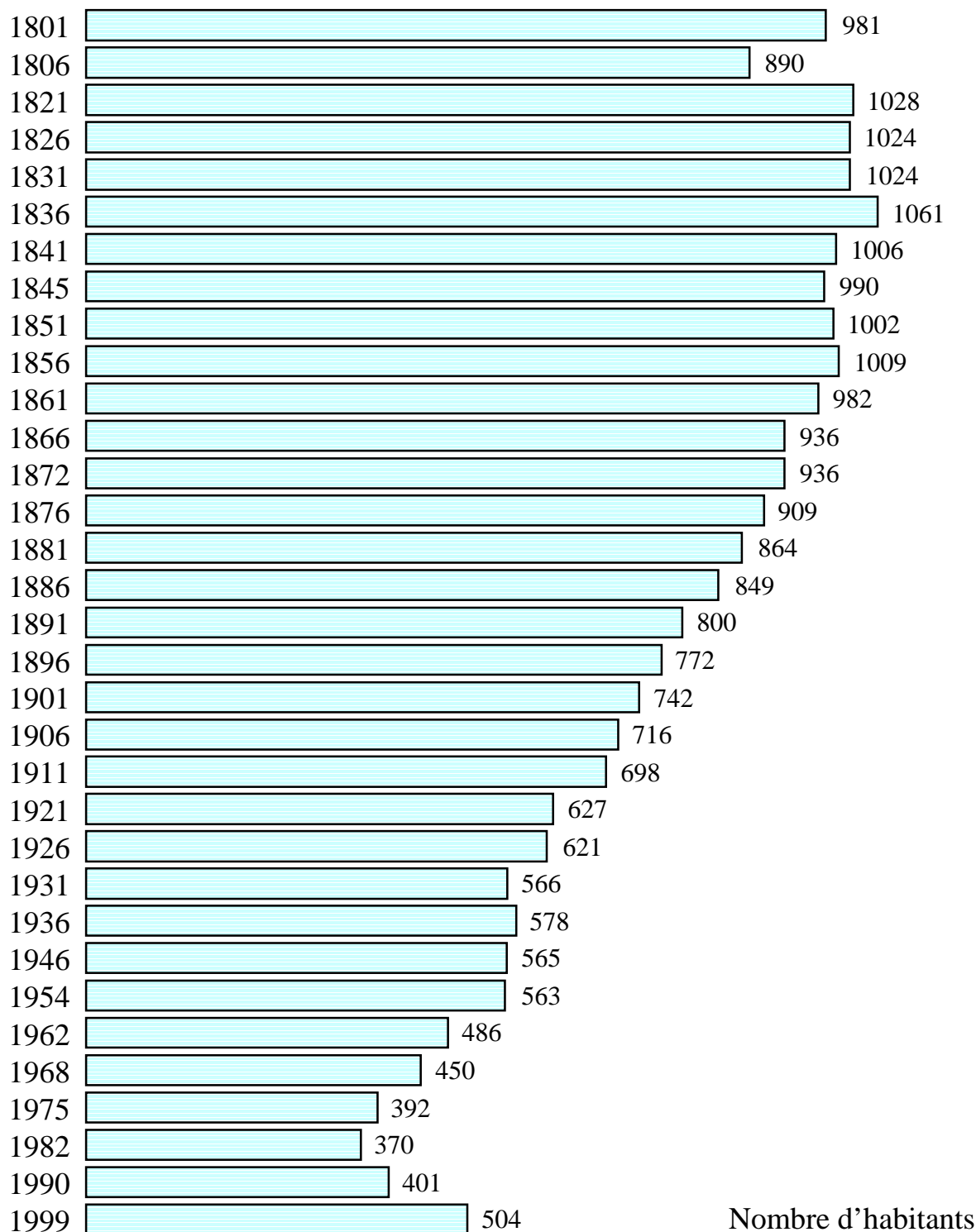
La contribution s'appliquait aussi aux voitures suspendues destinées au transport des personnes, aux chevaux, mules et mulets de selle ou servant à atteler les voitures imposables. La taxe était réduite de moitié pour les quadrupèdes habituellement employés pour le service de l'agriculture. Les animaux et véhicules possédés par des personnes exerçant des professions libérales autres que celles de docteur en médecine, officier de santé ou médecin vétérinaire ne bénéficiaient pas de cette réduction.

Les juments et étalons exclusivement consacrés à la reproduction ne donnaient pas lieu au paiement de la taxe.



Démographie de Gigny-sur-Saône durant les deux derniers siècles

Années

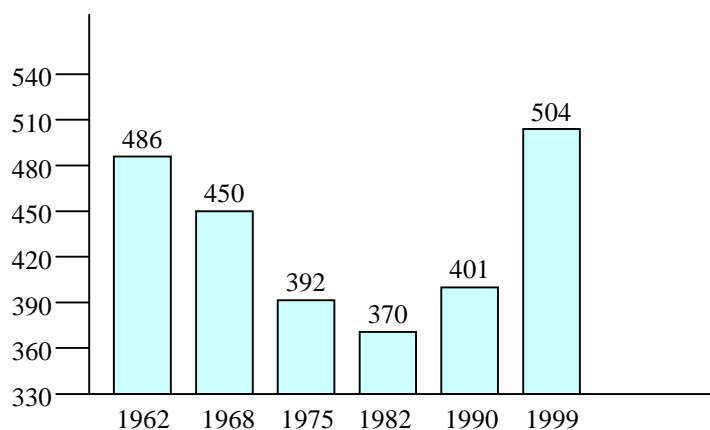


Nombre d'habitants

Recensement de la population de notre village en 1999 (source INSEE)

Au 8 mars 1999, Gigny-sur-Saône compte 504 habitants (252 hommes et 252 femmes), soit une densité de 35 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 103 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 112 habitants.

La population depuis 1962



La densité de population

Moyenne à Gigny :	35 habitants au km ²
Moyenne départementale :	64 habitants au km ²
Moyenne régional :	51 habitants au km ²
Moyenne national :	108 habitants au km ²

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet entre les deux derniers recensements, on a enregistré 50 naissances et 48 décès dans la commune de Gigny ; l'excédent naturel s'élève donc à 2 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 101 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	21	46	50
Décès	44	41	48
Solde naturel	-23	5	2
Solde apparent	1	26	101
Variation de la Population	- 22	31	103

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

Recensement de la population en 1999

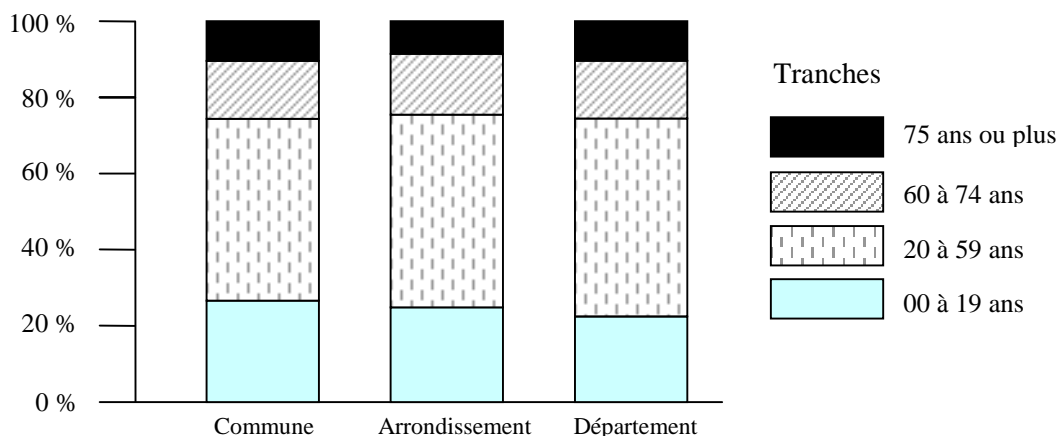
La commune dans son environnement

Gigny-sur-Saône appartient à l'arrondissement dont Chalon-sur-Saône est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 193 991 habitants, soit une densité de 112 habitants au km². La population de la commune représente donc moins de 1 %. Celle de l'arrondissement est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 482 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 559 413 habitants en 1990 à 544 893 habitants en 1999; soit une perte de 14 520 habitants.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999
Commune	401	504	25,7 %
Arrondissement	193 573	193 091	-0,2 %
Département	559 413	544 893	- 2,6 %

Les jeunes et les seniors

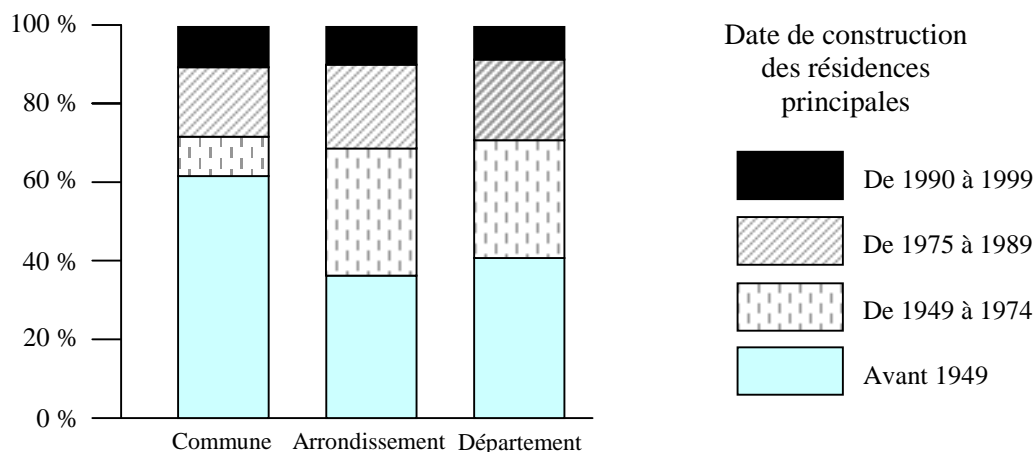
Les jeunes sont nombreux dans la commune de Gigny. Les 127 jeunes de moins de 20 ans représentent 25,2 % de la population alors que ce pourcentage est seulement de 22,8 % dans le département. Les 53 personnes qui ont plus de 75 ans ou plus représentent 10,5 % de la population ; à comparer à 9,8 % dans le département.



Recensement de la population en 1999

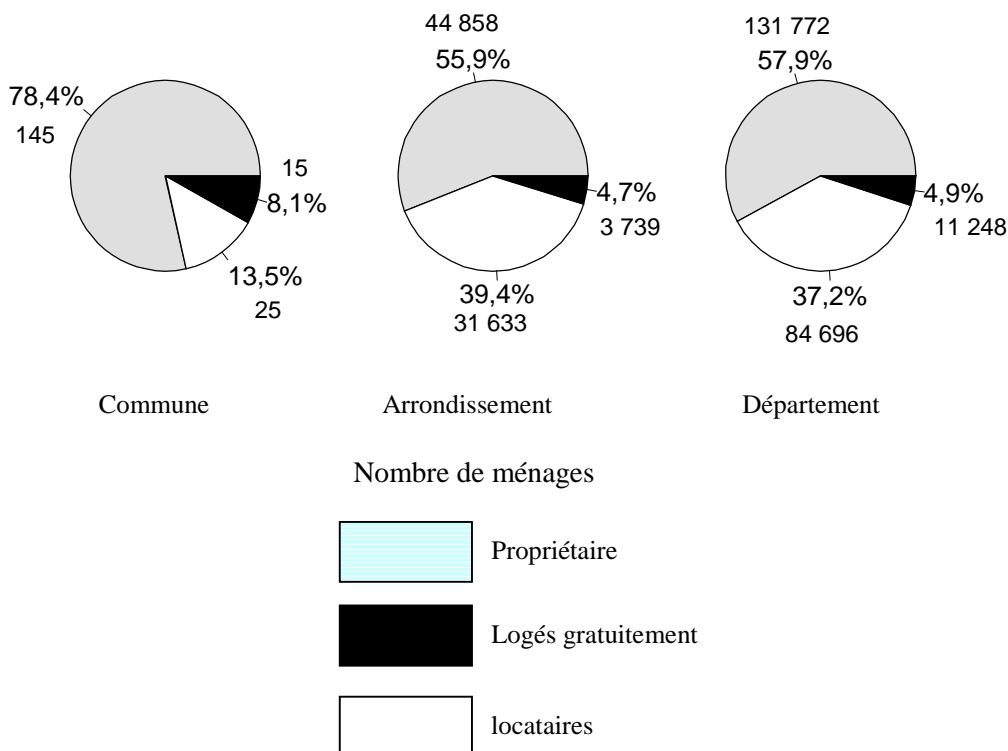
Le neuf et l'ancien

La commune comprend 280 logements : 185 résidences principales et 70 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 25 logements sont déclarés vacants). Le parc de logement est très ancien : 91 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportions de 32,5 %. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 60,2 % dans l'arrondissement et de 52,7 % dans le département.



Les propriétaires et les locataires

La grande majorité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (89,2 %). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 78,4 % des ménages.



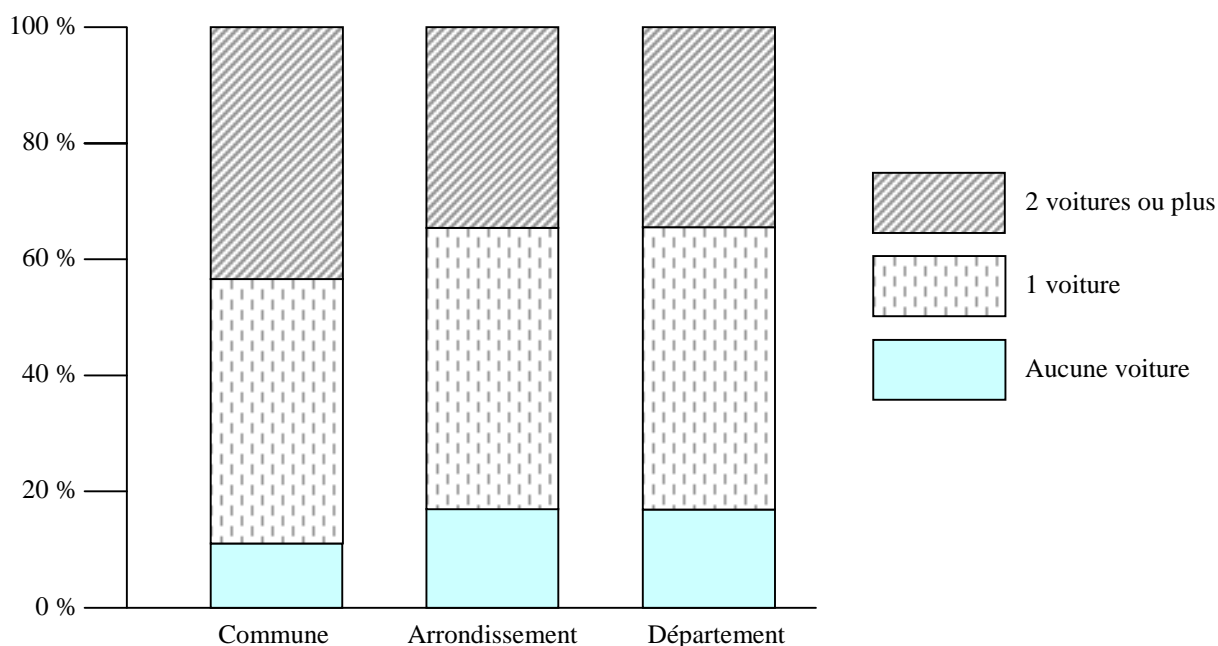
Recensement de la population en 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 80 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 19 ménages seulement n'en ont pas. La proportion des ménages ayant au moins une automobile est de 89,7 % ; dans le département, cette proportion est de 82,8 %



La population active

Parmi les 504 habitants de la commune, 205 personnes sont actives : 125 hommes et 80 femmes. Au moment du recensement, 21 de ces actifs cherchent un emploi et 183 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 18 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 165 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 148 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'Arrondissement, la population active est de 85 830 personnes. Parmi elles, 10 834 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12,6 %. Dans le département, le taux de chômage est de 11,8 %.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Recensement de la population en 1999

La population active

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	205	85 830	237 039
Hommes	125	47 236	131 187
Femmes	80	38 594	105 852
Population active ayant un emploi	183	74 659	208 030
Salariés	165	65 982	176 722
Non salariés	18	8 677	31 308
Chômeurs	21	10 834	28 030
Taux de chômage (%)	10,2 %	12,6 %	11,8 %

Où vont travailler les habitants de la commune de Gigny ?

	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune du même département	Hors du département
Nombre d'actifs travaillant	35	142	6
Pourcentage d'actifs travaillant	19,1 %	77,6 %	3,3 %

La population utilisée dans cette présentation est la "*population sans doubles comptes*". Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.) En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour Gigny-sur-Saône, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes : 504

Population totale : 512

LA SAÔNE



La Saône prend sa source dans le sud-ouest du département des Vosges, à Vioménil dans l'arrondissement de Mirecourt, ville renommée pour ses luthiers, coule au sud, traverse les départements de Haute-Saône, Côte d'Or, Saône et Loire. Elle sépare ceux du Rhône et de l'Ain pour se jeter dans le Rhône à Lyon.

Son cours est de 480 km. Elle arrose : Châtillon-sur-Saône, Port-sur-Saône, Gray, Pontallier, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Verdun, Chalon-sur-Saône, Gigny bien sûr, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trévoux et Lyon.

Ses principaux affluents sont :

- . sur la droite, l'Armance, le Salon, la Tille, l'Ouche, la Dheune, la Grosne.
- . sur la gauche, l'Ognon, le Doubs, la Seille, la Reyssouse et la Veyle.

La Saône***Grand Larousse encyclopédique T. 9***

Saône 480 km., bassin de 30.000 km², prend sa source sur le seuil de Lorraine, à 396 mètres d'altitude. Les Vosges lui envoient le Coney, la Lanterne, l'Ognon ; du plateau de Langres, elle reçoit de calmes cours d'eau : la Tille, la Vingeanne. Les plateaux de la Côte d'Or lui envoient l'Ouche ; le Massif Central, la Dheune, la Grosne et l'Azergues ; les eaux du Jura lui parviennent par le Doubs, presque aussi puissant qu'elle, et par la Seille.

C'est une rivière calme, qui entre en plaine au-delà de Vesoul ; abondante, elle soutient le débit du Rhône en hiver, parce que les pluies la gonflent, alors que la rétention nivale appauvrit le Rhône. Son régime est de type fluvial océanique. Elle est navigable à partir de Cone, où la rejoint le canal de l'Est, qui l'unit à la Moselle et à la Meuse. Le Canal de la Marne à la Saône qu'elle rencontre au confluent de la Vingeanne, et celui de Bourgogne, à Saint-Jean-de-Losne, l'unissent à la Seine. Le Canal du Centre à Chalon, l'unit au système de la Loire. Enfin, par le Doubs et le canal du Rhône au Rhin, les bateaux qui la remontent vont à Strasbourg.

La rivière est coupée par 30 barrages-écluses. Le barrage de Pierre-Bénite, sur le Rhône, améliore considérablement les relations entre la rivière et le fleuve.

Diverses appellations de la Saône et évolution de son nom :

Jules César, aux environs de -50 avant JC, en parle déjà dans la Guerre des Gaules.

Flumen est Arar, quod per fines Haeduarum et Saquanorum in Rhodanum influit, incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat judicari non possit. Id Helvetii ratibus ac lintribus junctis transibant.

La Saône est une rivière qui, à travers le pays des Eduens et des Sequanais, coule vers le Rhône avec une si incroyable lenteur, que l'œil ne peut juger la direction de son cours. Les Helvètes la passaient sur des radeaux et sur des barques jointes ensemble

Avant l'an 196 et en latin : ARAR.

Sous Septime Sévère (196) et en bas latin : SAUCONA ou SAUGONA.

Dans les écrits de Grégoire de Tours au sixième siècle : ARAR ou ARARICUS

En 665 : SAUGONAM Flumen

ARAR SAGONNA dans Saint Gratien.

En 915 ARAR au Concile de Chalon

En 1059 SEGONIA

AQUA SAGONNE en 1171 dans les archives de la Ferté

En 1215 : ULTRA SAONEM

En 1266 : SOONNE

En 1282 : SAUNA

SAÔNE en 1286

Et d'autres variantes : Soigne, Soosne dans les siècles suivants.

LES INONDATIONS A GIGNY

Ce que furent les grandes crues de la Saône

- 580 Grégoire de Tours dit que des habitants et des bateaux furent noyés dans la vallée de la Saône.
- 1196 Une inondation causa de grands dégâts dans toute la vallée amenant une suspension d'arme entre Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste.
- 1423 La montée des eaux fut si forte que la grande arche du pont de Mâcon fut emportée.
- 1570 De nombreux habitants périrent lors d'inondations dramatiques.
- 1571 Nouvelles inondations.
- 1602 Il a fallu charger certains ponts pour empêcher l'eau de les emporter (7m. 74 à Chalon).
- 1640 La Saône atteignit un niveau record. Les dommages furent semble-t-il considérables à Gigny.
- 1711 La Saône monta encore plus haut d'une trentaine de centimètres.
- 1840 Le niveau dépassa de plus de 1 m. 20 celui de 1711 (7 m. 28 à Chalon). 50 maisons furent renversées à Marnay. La cote maximale de 7m.57 est inscrite au restaurant du Pont de Thorey.
- 1856 Le niveau atteignit 6 m. 56
- 1882 Nouvelle crue de même intensité que la précédente
- 1910 La Saône atteignit la cote de 6 m. 75. Rappelons que les débordements de la Seine à Paris furent, cette année-là, catastrophiques.
- 1955 C'est la crue la plus haute de ce siècle : le niveau s'éleva à 6 m. 94 à Gigny.
- 1970 Le niveau atteignit 6 m. 55
- 1981 Le crue gagna en ampleur : 6 m. 83
- 1982 La cote, à Gigny atteignit de nouveau 6 m. 83 cette année.
- 1983 Au mois de mai, la Saône atteignit presque le niveau de la crue de 1955, 3 cm. de moins soit 6 m. 91.
- 1999 Petite crue par rapport aux précédentes : 6 m. 41.

L'inondation de janvier 1955

Le mois de janvier 1955, pour les habitants de Gigny restera associé à une épreuve qui n'a pas eu d'égalé depuis les terribles inondations de novembre 1840. Celles de 1955 ont laissé d'immenses dévastations.

La cause fut la montée en même temps des deux rivières le Doubs et la Saône. Cette double crue rare fut la conséquence du dégel rapide et des pluies abondantes qui suivirent un enneigement important sur tout le bassin de la Saône et particulièrement sur le Jura.

Dans aucune région de France l'inondation ne dépassa avec autant d'ampleur celle de 1910. Gigny fut l'un des villages les plus sinistrés de France.

M. André Moynet Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, accompagné de M. Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna, a visité notre commune le dimanche 23 janvier dans l'après-midi. Il a tenu à se rendre compte sur place des dégâts considérables causés par les crues et de l'aide à apporter aux sinistrés.

Beaucoup se souviennent du dévouement de nombreux habitants de Gigny s'affairant à sauver ce qui peut être récupéré.

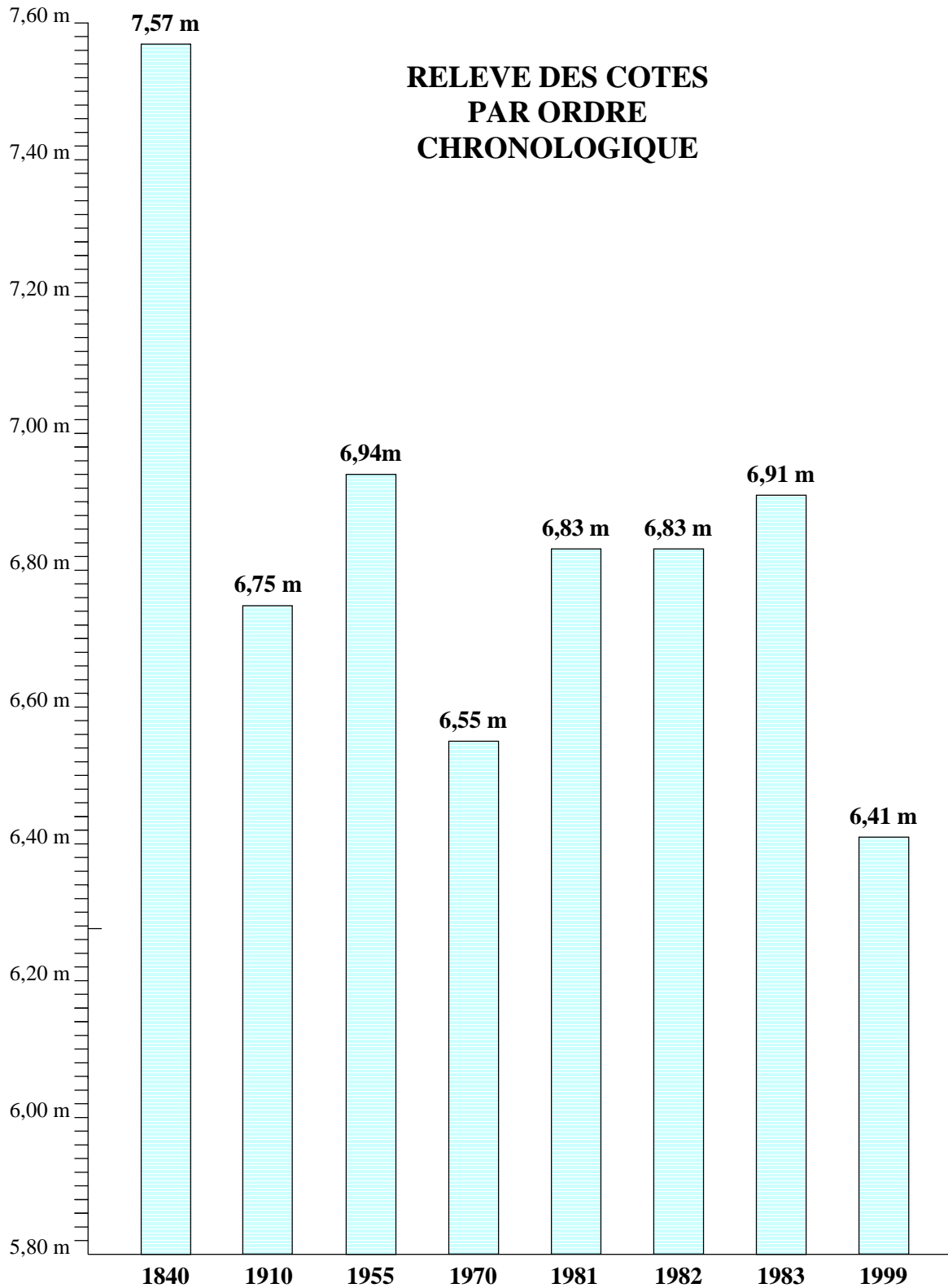
Rappelons que près de 145 personnes soit 45 foyers représentant près de la moitié de la population de notre commune furent sinistrées !

L'inondation de mai 1983

Cette inondation restera également gravée dans nos mémoires. Non seulement elle fut pratiquement égale en amplitude à celle de 1955 (6 m. 91), mais elle arriva au mois de mai 83 époque printanière déjà avancée de pleine pousse de la végétation et des cultures. Imaginons le spectacle de désolation qui suivit la décrue de notre rivière !

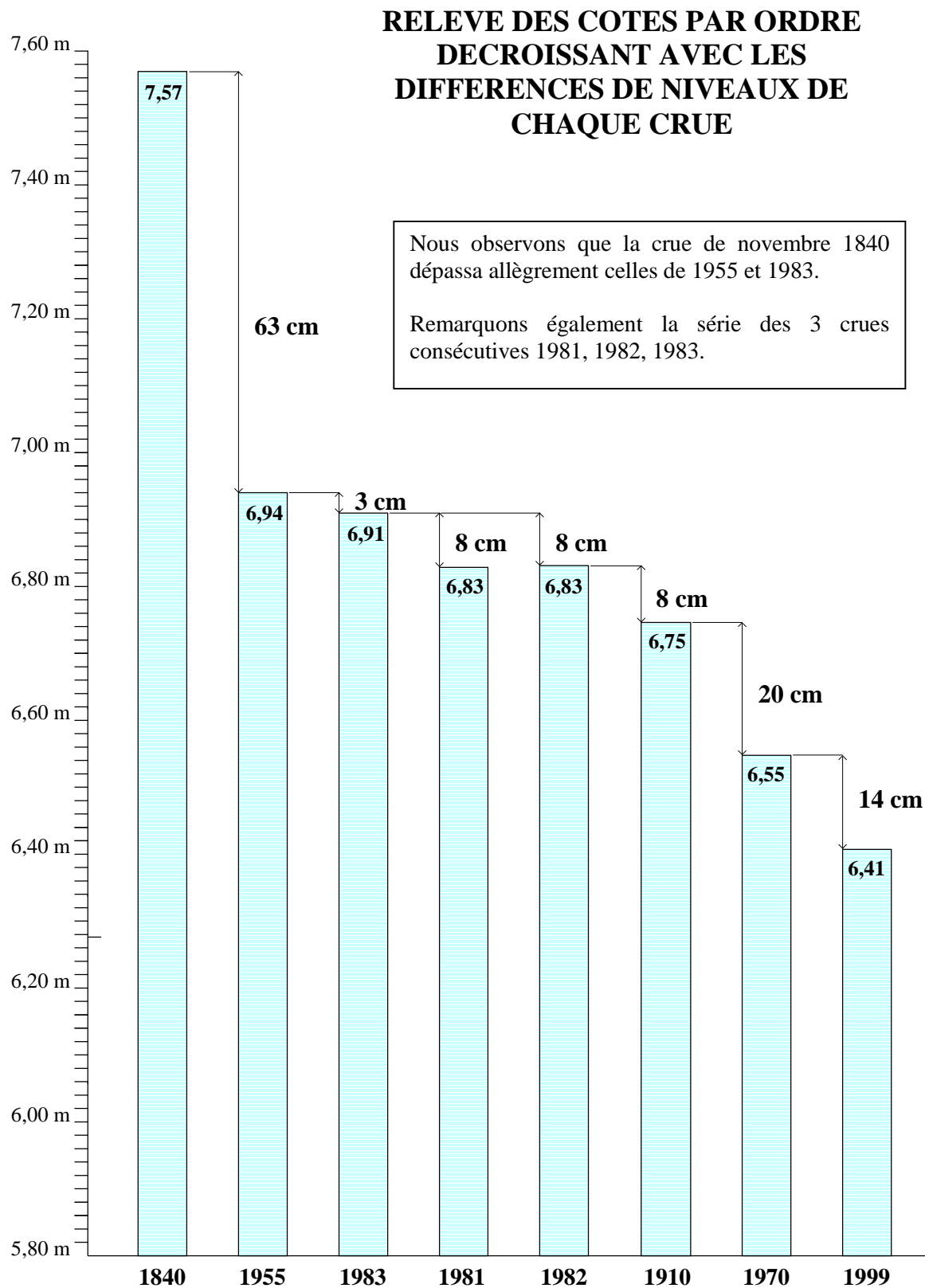
CE QUE FURENT LES GRANDES CRUES A GIGNY-SUR-SAONE

Les cotes sont celles gravées dans le Restaurant de Marie Claude Léger du Pont de Thorey



Ce que furent les grandes crues

Depuis 1991, la commune est dotée d'un Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation – PERI - approuvé par le Préfet de Saône-et-Loire.



CREUX ET MARES

Les creux et les mares constituent pour notre commune un patrimoine naturel et historique. Ils avaient une grande importance au début de ce XX^e siècle. Certes beaucoup d'habitations possédaient un puits. Cependant, les creux et les mares accueillait bêtes et lavandières : témoins battes et planches à laver trouvées auprès des lits asséchés d'anciens "crots" dont les berges étaient aménagées.

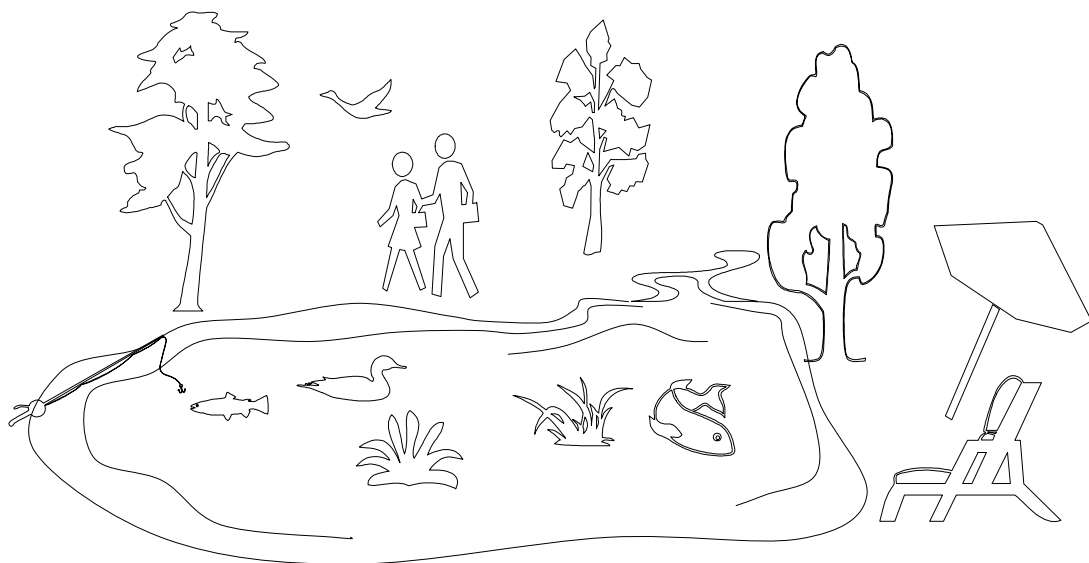
Certains se souviennent probablement du père Boiret installant son alambic, gros consommateur d'eau, à proximité immédiate d'un crot. Ces creux constituaient également des réserves conséquentes d'eau contre les incendies qui n'étaient pas rares dans l'ancien temps. Ces mares, par leur rôle utilitaire, faisaient partie intégrante de la vie de notre village.

Gigny possédait un bétail important gros "buveur" d'eau. Quelle aubaine de pouvoir profiter de cette ressource gratuitement. Encore fallait-il s'assurer que tous ces creux ne s'asséchaient pas en période estivale. Ils étaient entretenus régulièrement.

Au début des années cinquante, un grand bouleversement se produisit pour le bien-être des habitants de Gigny : l'arrivée de l'eau courante. Du même coup, l'utilité de ces creux et mares diminuait d'autant. L'entretien en fut beaucoup moins assuré, certains crots furent même asséchés. La commune alors les louait. Souvenons-nous du crot de la digue, du crot à Nana, et de bien d'autres. Ces pièges à poissons, le temps passant, tenaient alors plus du loisir que de l'utilitaire.

Le but de l'association creux et mares est la réhabilitation de ces plans d'eau pour les faire revivre et recréer un écosystème digne de ce nom. Il s'agit d'en faire des lieux de convivialité accueillant promeneurs et pêcheurs. C'est un travail de longue haleine, car il ne s'agit pas seulement de recréer les anciens creux, mais également d'en assurer les arrivées et sorties d'eau provenant des pluies ou tout simplement de la Saône. Creux, mares et Saône vivent en symbiose. Ces crots constituent de très bonnes frayères à brochets !

L'association Creux et Mares remercie tous ceux qui lui ont apporté leur confiance et leur aide dans ce vaste projet de réhabilitation des "crots" de notre village pour notre plaisir.



LES RESSOURCES EN EAUX

L'eau constitue l'élément majeur du monde minéral et du monde biologique.

C'est le vecteur de la vie et de l'activité humaine

Actuellement, dans la plupart des villes et des régions, les eaux de surface et les eaux souterraines sont exploitées pour satisfaire les besoins domestiques, agricoles et industriels. Ces eaux constituent l'eau continentale, c'est-à-dire moins de 1,5 % de l'eau utilisable dans le monde ; les 98 % restants constituent l'eau des océans, des calottes glaciaires et de l'atmosphère et sont inutilisables par l'Homme. L'ensemble de l'eau présente sur la planète, que ce soit à l'état liquide, solide ou gazeux, forme l'hydrosphère.

En Saône et Loire, on prélève par an :

- 58 millions de m³ d'eau dans les eaux de surface ;
- 82 millions de m³ d'eau dans les eaux souterraines, privilégiant ainsi les réserves aquifères du département.

En Saône et Loire, les principaux aquifères exploités sont :

- *les nappes des vallées alluviales : le Val de Saône, par exemple, constitue un important réservoir d'eau potable alimentant 43 % de la population ;*

- les nappes des massifs granitiques où les captages pourtant nombreux alimentent seulement 10 % de la population ;
- les nappes des plateaux calcaires sont très peu représentées en Saône et Loire.

La généralisation de la fourniture en eau potable à la population est un phénomène assez récent. En effet, si aujourd'hui, la totalité ou presque des habitants du département bénéficie de la desserte par un réseau public, il n'en était pas de même il y a 50 ans.

Pendant 30 ans, la consommation en eau a augmenté de façon régulière et rapide. Il faut rechercher dans l'amélioration du mode de vie, l'urbanisation, l'industrialisation et l'alimentation du bétail en zone rurale, les causes de cette évolution. En revanche, depuis quatre ou cinq ans, on note une stabilisation de la consommation en eau potable.

La consommation moyenne d'eau, toute activité confondue, est de 300 à 400 litres d'eau par habitant et par jour (dont 180 litres pour les besoins domestiques).

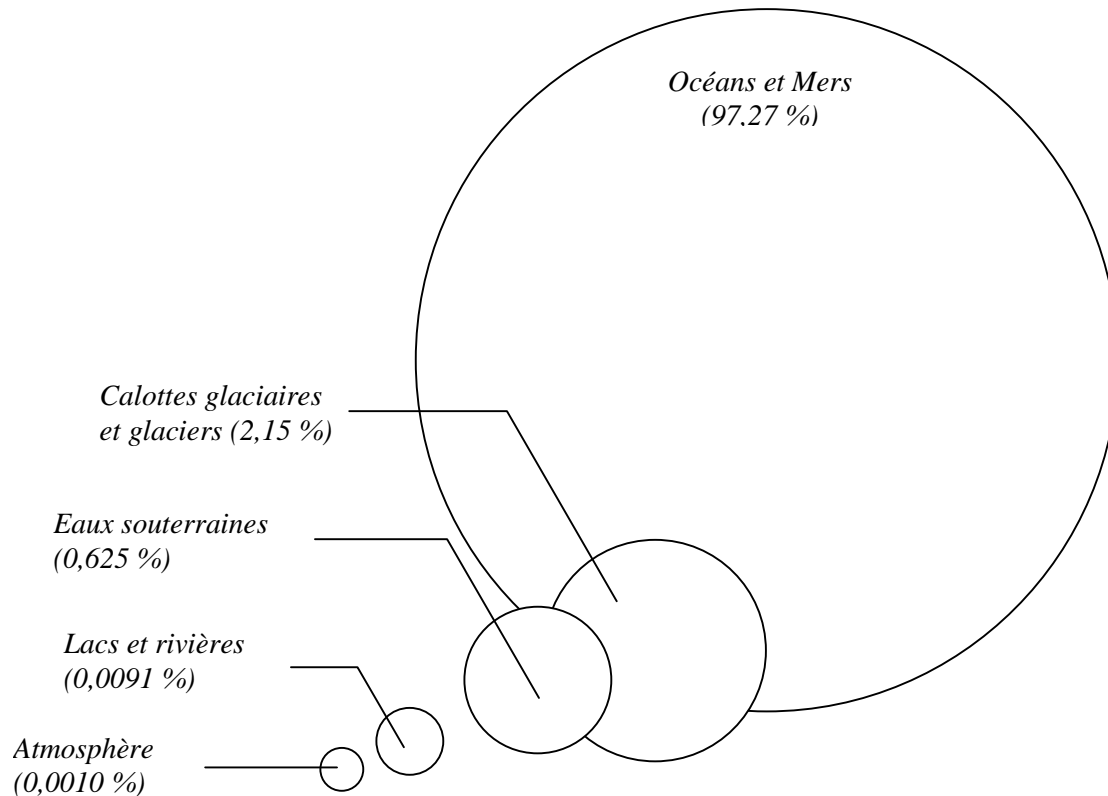
L'industrie restitue à la rivière 90 % des prélèvements, les collectivités ne restituent que 80 % de leurs prélèvements, alors que l'agriculture ne restitue rien à la rivière, dans la mesure où l'eau puisée dans le sol entre d'une part dans la composition des végétaux qui ne contiennent en moyenne pas moins de 80 % d'eau, subit d'autre part une évapotranspiration.

Notre département est drainé par 4 426 km de rivières. La Saône séparant la Bresse du Chalonnais et du Tournugeois coule sur 116 km et ses rivières affluentes représentent 2 326 km. La Loire, formant en partie la limite ouest du département, coule sur 99 km et ses affluents sur 2 300 km.

Les écoulements dans les rivières dépendent naturellement de la pluviométrie et de la nature géologique du bassin versant. La pluie intervient dans les écoulements au travers de plusieurs facteurs :

- hauteur totale des précipitations annuelles ;
- répartition mensuelle des pluies ;
- intensité de la pluie : une violente pluie d'orage, par exemple ruisselle sur un sol sec..

La qualité de l'eau

NE GASPILLONS PAS L'EAUEXEMPLE DE REPRESENTATION GRAPHIQUE
DES VOLUMES D'EAU DE L'HYDROSPHERE

L'eau : patrimoine naturel

Les sites et les paysages liés à l'eau présentent dans notre département une grande diversité. Chacun peut apprécier de manière subjective un paysage lié à l'eau. Les critères peuvent être d'ordre émotionnel selon que l'on considère l'aspect esthétique, pittoresque, légendaire ou même mystérieux, d'une résurgence par exemple, d'ordre culturel selon des critères scientifiques ou historiques ; d'ordre économique selon que l'on s'intéresse à l'importance de l'usage de l'eau, à sa rareté ou aux ouvrages qu'elle nécessite.

L'inventaire de ces paysages retient bien sûr d'abord **les grandes vallées** : vallée de la Loire, *vallée de la Saône*, dont des dizaines de km² de superficie constituent des zones remarquables pour leur richesse faunistique et ornithologique en particulier.

La qualité de l'eau

L'eau se charge naturellement, sur le passage des roches traversées, de matières en suspension et de matières en solution. Ces matières sont :

- des éléments minéraux tels que le calcium, le potassium, le magnésium.
- des éléments organiques : la matière organique (matière carbonée) en suspension provient de la décomposition de cadavres d'animaux et de végétaux.

Nous observons une analogie entre les teneurs en matière organique et en nitrates.

Concernant les matières organiques et oxydables sur une synthèse des données 1988 – 1996, la classe des eaux de la Saône et de la Grosne correspond à une qualité considérée comme bonne.

Le problème des nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote. Ils sont présents dans le sol et proviennent des oxydations successives des ions ammonium du sol en nitrites puis en nitrates. Ces derniers, en qualité de sels minéraux, sont indispensables à la photosynthèse et à la croissance des végétaux. Ils sont donc utilisés comme engrais pour augmenter les rendements agricoles. Du fait de leur charge électrique négative, ils sont lessivés par les eaux de percolation et entraînés vers les eaux souterraines.

Dans un sol argileux, les flocons d'argile associés à l'acide humique (produit de la décomposition de l'humus) sont eux aussi chargés négativement et repoussent les nitrates. Leur progression est alors rapide : 25 cm par mois ; c'est le cas de la majeure partie du val de Saône. Des mesures agro-environnementales ou des opérations conseils labellisées par le Ministère de l'Agriculture, comme *Ferti-Mieux*, sont préconisées pour que les agriculteurs adoptent une utilisation raisonnée des engrais.

Le décret français du 3 janvier 1989 a fixé la concentration maximale autorisée pour les nitrates **50 mg par litre d'eau consommée**.

La directive européenne du 15 juillet 1980 préconise, elle, une valeur guide à 25 mg/l, définie comme un niveau d'alerte au delà duquel des mesures de prévention doivent être adoptées.

Les phosphates

La qualité Phosphore est définie par la présence d'ions phosphates dans l'eau. Le phosphore provient de la dissolution des roches et de la dégradation de la matière organique. Les contributions à l'apport en phosphore sont, dans l'ordre décroissant de leur importance :

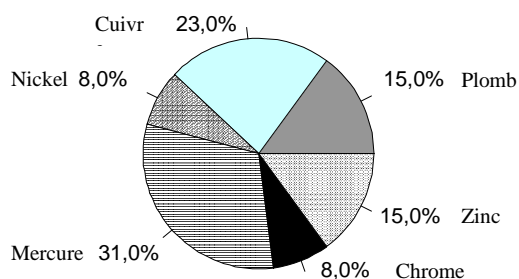
- les activités humaines : les lessives sont responsables d'un tiers des rejets dans ce type d'activité
- les activités agricoles : les rejets directs d'élevage sont importants et les engrais phosphatés ne sont pas solubles.
- les activités industrielles : l'apport en phosphore provient des activités agro-alimentaires.

La qualité des eaux de la Grosne en teneur de phosphore est très moyenne

Les métaux lourds :

Les éléments chimiques tels que : Fer, Nickel, Manganèse, Zinc etc... sont des composants de l'écorce terrestre. Par dissolution, ils se retrouvent dans l'eau à des concentrations extrêmement faibles, de l'ordre du microgramme par litre [un microgramme (μg) : un millionième de gramme]. Les pollutions industrielles telles que les industries agro-alimentaires, la vinification, les houillères, les industries chimiques, la métallurgie, mais aussi les extractions minières, la circulation automobile, la corrosion des bâtiments et de décharges, sont à l'origine de la pollution des eaux par les métaux lourds.

L'agence Rhône Méditerranée Corse a réalisé entre 1986 et 1993 des analyses dans sept cours d'eau dont la Saône. Des pollutions concernant six métaux lourds ont été détectés.



Pollution de la Saône à Cormoranche (Ain),
au niveau de Crèches sur Saône
Source : OREB d'après synthèse DIREN, données 1993

D'après Odile Panne-Bernard – Comité départementale de protection de la nature de Saône-et-Loire.

Bibliographie

- ⇒ Jules César : Commentaire de la Guerre des Gaulles 51 avant J.C.
- ⇒ Strabon : Géographie et mémoires historiques 25.
- ⇒ Tacite : Annales et Histoires 110.
- ⇒ Les Archives de Dijon : Contrat d'affranchissement des habitants de la paroisse de Gigny 1650.
- ⇒ Le très beau cadastre de Gigny du 18^e siècle - La Tibériade- 1747.
- ⇒ Courtépée : Description générale et particulière du duché de Bourgogne – tome III - 1779.
- ⇒ Dictionnaire des communes de la France Hachette 1864.
- ⇒ Léopold Niepce : Histoire du Canton de Sennecey le grand et de ses 18 communes 1877.
- ⇒ L'abbé Grillot : L'Eglise de Gigny 1890.
- ⇒ Julien Crépet : Histoire de Gigny-sur-Saône 1857-1902.
- ⇒ Julien Crépet : Clément Demangin – Etude historique. 1902.
- ⇒ Jacques de Voragine : La légende dorée – Saint Pancrace – 1902.
- ⇒ Jules Labbé : Description et Histoire de Gigny-sur-Saône 1904.
- ⇒ Serge Siraud : Annuaire administratif commercial et historique de Saône-et-Loire 1926 1930 1947.
- ⇒ Paul Mornat : Monographie de Gigny-sur-Saône 1936-1950
- ⇒ Le Courrier de Saône-et-Loire : L'historique des inondations – les inondations de 1955
- ⇒ Grand Larousse encyclopédique : Description de la Saône.
- ⇒ Les Archives de la commune de Gigny.
- ⇒ INSEE : Recensement de la population de Gigny-sur-Saône 1999.
- ⇒ Odile Panne-Bernard : Comité départementale de protection de la nature en Saône-et-Loire.
- ⇒ René Cretin : Chef de corps C.P.I. de Gigny-sur-Saône.
- ⇒ Marc Duchier : chercheur généalogiste.
- ⇒ Et la participation des habitants de Gigny-sur-Saône.